

Licence de *Lettres modernes*
et *Humanités*
(troisième année)

GRAMMAIRE

Les fonctions et les différentes

« phrases »

cours créé en 2002 / 2003

Danielle Leeman

Professeur de Sciences du langage

Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Avertissement

Comme les cours « *Observation de faits linguistiques* » (initiation aux Sciences du langage) ou « *Grammaire : les catégories* » (deuxième année de Licence) également mis en ligne¹, ce qui suit : « *Grammaire : les fonctions et les différentes 'phrases'* » est la base de ce qui a été proposé par Danielle Leeman, au titre des Sciences du langage, aux étudiants non spécialistes (préparant une 3e année de Licence de Lettres modernes ou Humanités) de Paris Ouest Nanterre La Défense – cette base constituant les éléments stables de l'enseignement, leur présentation ou les exemples comme les exercices proposés étant bien entendu susceptibles de varier au fil des années et selon les intérêts manifestés par les groupes.

Les présupposés pédagogiques sont les mêmes que pour les autres enseignements cités : il s'agit d'initier à la réflexion linguistique contemporaine un public formé à une certaine grammaire selon une certaine conception de la grammaire – ce qui bien souvent non seulement ne l'a pas convaincu de l'intérêt de la chose mais de surcroît l'en a, en de nombreux cas, dégoûté. La « grammaire », les « cours de grammaire », les « règles de grammaire », les « exercices de grammaire » tels que pratiqués dans l'enfance constituent pour beaucoup autant de mauvais souvenirs, ainsi qu'en témoignent André Chervel dans son histoire de l'enseignement du français² ou les romans d'Erik Orsenna qui mettent en scène les phrases, les mots, les modes ou la ponctuation³ et défendent l'idée d'une pédagogie qui rende la grammaire attractive, donc, de même, donne l'envie, voire la passion, de pratiquer la langue par la lecture comme par l'écriture.

En guise de préparation au présent cours, plongez-vous dans la lecture alternée de l'ouvrage d'André Chervel et des romans d'Erik Orsenna : cela vous conduira à relativiser vos éventuels mauvais souvenirs et contribuera à reconsidérer vos opinions – et ce de manière agréable.

Introduction

¹ <http://www.danielle-leeman.com> (onglet : « enseignements »).

² André Chervel, ... *Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français. Histoire de la grammaire scolaire*, Paris, Payot, 1977.

³ Erik Orsenna, *La grammaire est une chanson douce*, Paris, Stock, 2001. - *Les Chevaliers du subjonctif*, Paris, Stock, 2004. - *La Révolte des accents*, Paris, Stock, 2007. - *Et si on dansait ?*, Paris, Stock, 2009.

Les principes de la démarche adoptée pour définir les fonctions ou (tâcher de) procurer une définition de « la phrase » ont été définis précédemment⁴ : l'objectif n'est pas, ici, de reproduire un « patrimoine » (c'est-à-dire les définitions qui, de toute éternité, ont été données des fonctions ou de la phrase), qu'il s'agirait de pieusement perpétuer, sans aucun esprit critique ni même aucune idée qu'une quelconque contestation soit seulement possible. Nous sommes, à l'Université, dans un contexte différent : il ne s'agit plus de respecter un programme imposé par le Ministère, dont l'application par les enseignants est susceptible d'être vérifiée par des Inspecteurs ; l'Université est le lieu où l'enseignement s'articule à la recherche, donc transmet le dernier état des connaissances dans la discipline. On ne s'étonnera donc pas

- de ne pas voir ici reproduire sans distance critique les définitions et critères traditionnellement proposés,
- de découvrir des termes et des analyses jusqu'ici inconnus (ce n'est pas pour autant qu'ils soient scientifiquement contestables, c'est simplement que, pour des raisons non explicitées, les commissions ministérielles n'en tiennent pas compte et par conséquent n'en inscrivent pas la recommandation dans les textes officiels régissant les pratiques enseignantes dans les collèges & lycées).

Les analyses ici proposées ne sont que des hypothèses, c'est-à-dire l'écho des observations et raisonnements auxquels la réflexion scientifique est parvenue à un moment donné. Qu'on ne s'y trompe pas : ce qui est présenté habituellement comme une vérité intangible, une règle, par la grammaire traditionnelle (celle que l'on a apprise) est tout autant hypothétique, ne représentant que la conclusion, forcément provisoire, à laquelle a mené, à un moment donné, l'ensemble des phénomènes observés jusque là. Le poids des préjugés, et l'exigence ressentie de l'obligation de les faire respecter à tout prix⁵, font que ce qui n'est qu'hypothèse est présenté comme une vérité intangible, définitive – nous verrons que, en réalité, rien n'est définitivement acquis, et que les points de vue évoluent au fil des découvertes nouvelles (cela

⁴ Voir les cours mis en ligne (onglet « enseignement ») sur le site : <http://www.danielle-leeman.com>

⁵ Ce qui vaut pour les textes ministériels concernant la grammaire n'est pas le cas dans d'autres disciplines : on n'enseigne plus que la baleine est un poisson ni que la Terre est plate ou que le Soleil lui tourne autour !

vaut pour le présent cours, qui est l'écho de l'état provisoire des connaissances au moment où il est dispensé⁶).

La méthode ici suivie pour définir les fonctions et les unités comme « la phrase » est la même que précédemment pour procéder au classement des catégories : elle est fondée sur l'observation des formes – observation rendue possible du fait que les formes sont des manifestations matérielles, ce qui n'est pas le cas du sens, lequel n'est appréhendable qu'indirectement, à travers son expression par les formes. Par exemple, on dira spontanément que *navire* et *bateau* sont synonymes – et si un enfant ou un étranger demande ce que veut dire *navire*, il est à parier qu'on lui répondra « Un navire, c'est un bateau ». Cette définition est, dans la situation considérée, éclairante, mais elle ne saurait valoir à tous points de vue : en témoigne le fait que, linguistiquement, les deux noms se comportent différemment, puisque, si l'on dit très facilement *prendre le bateau*, *voyager en bateau*, *acheminer les marchandises par bateau*, l'acceptabilité de *navire* dans ces mêmes contextes est douteuse : ?? *prendre le navire*, ?? *voyager en navire*, ?? *acheminer les marchandises par navire*. La différence de comportement formel alerte sur le fait qu'il y a une différence de sens – le plus difficile est alors de déterminer ce que révèlent ces possibilités et impossibilités quant à l'identité sémantique des deux noms.

La démarche vise l'objectif de parvenir à des définitions à la fois spécifiques et générales : spécifiques, c'est-à-dire ne s'appliquant qu'à ce que l'on cherche à définir ; générales, c'est-à-dire s'appliquant à tout ce que l'on cherche à définir. Par exemple, définir l'adjectif comme un mot qui peut être épithète ou attribut n'est pas spécifique, puisque les noms acceptent aussi ces positions : on a *un film culte* (*culte* est un nom) comme on a *un film génial* (*génial* est un adjectif), ou *elle est médecin* (*médecin* est un nom) comme on a *elle est belle* (*belle* est un adjectif). De même, définir l'adjectif par le fait qu'il admet les « degrés » (comparatif et superlatif) n'est pas général⁷ puisque, entre autres, *magnifique*, *municipal* ou *carré* (rangés dans les adjectifs) excluent des combinaisons telles que * *très magnifique*, * *le parc devant chez toi est aussi municipal que le mien*, * *je préfère la table la plus / la moins carrée*. Il

⁶ Ainsi est paru, l'année même de la création du présent cours (rentrée 2002), un ouvrage qui fait le point sur l'ensemble des critères de définition de la phrase et de ses constituants, montrant en particulier que la notion de « SV » n'est pas forcément justifiée (or elle est utilisée ici comme dans le cours « *Grammaire : les catégories* ») : Anne Abeillé, *Grammaire électronique du français*, Paris, CNRS, 2002.

⁷ Ni non plus spécifique puisque les adverbes sont aussi susceptibles de connaître cette propriété : *très souvent / aussi souvent que toi / le plus souvent*, etc.

arrive que l'on ne parvienne pas à réaliser l'objectif que l'on s'est fixé – ainsi, pour l'adjectif, on ne dispose pas (encore) de définition à la fois spécifique et générale.

- A titre de mise en forme pour aborder le présent cours, vérifiez que vous avez bien en tête les critères de définition des différentes catégories : par exemple, *a priori*, à quel(s) critère(s) de définition pensez-vous spontanément pour définir le Nom ? Ecrivez-le(s) et illustrez-le(s) par un exemple. Puis demandez-vous s'il s'agit bien d'une propriété caractéristique – c'est-à-dire à la fois spécifique et générale. Lorsque vous ne trouvez plus rien à dire, allez vérifier votre réponse sur le cours « *Grammaire : les catégories* » – et corrigez ou complétez votre réponse le cas échéant.
- Autre entraînement possible : voir si l'on est capable (sans regarder d'abord le corrigé!) de traiter la question de grammaire posée à l'épreuve du CAPES de Lettres modernes en 2009 : « étudiez l'adjectif qualificatif dans le passage suivant de Saint-Simon ».

Ceux qui déjà regardaient cet événement comme favorable avaient beau pousser la gravité jusqu'au maintien chagrin et austère, le tout n'était qu'un voile clair qui n'empêchait pas de bons yeux de remarquer et de distinguer tous leurs traits. Ceux-ci se tenaient aussi tenaces en place que les plus touchés /.../ mais leurs yeux suppléaient au peu d'agitation de leur corps. Des changements de posture, comme des gens peu assis ou mal debout; un certain soin de s'éviter les uns les autres; les accidents momentanés qui arrivaient de ces rencontres; un je ne sais quoi de plus libre en toute la personne : un vif, une sorte d'étincelant autour d'eux les distinguaient malgré qu'ils en eussent. (Mémoires du Duc de Saint Simon (1711), La Pléiade, tome IV)

- « **Corrigé** ». Les questions de grammaire posées au CAPES (mais aussi à l'Agrégation)⁸ peuvent porter sur l'étude d'une catégorie ou d'une fonction (ou d'une construction, par exemple les subordonnées conjonctives). Le premier soin, dans la réponse, est de commencer par une introduction qui d'une part présente le thème à traiter, et d'autre part en fournit une définition (d'où la nécessité pour vous de pouvoir mobiliser très vite et sans hésitation les critères de caractérisation que vous avez appris), et enfin donne le plan adopté pour ce qui va suivre (1. délimiter le corpus à

⁸ Les sujets posés au cours des années précédentes et leur corrigé sont fournis sur le site du Ministère: <http://www.education.gouv.fr>

prendre en compte dans la réponse, puis 2. procéder à un classement organisé – c'est-à-dire qui ne se ramène pas à faire la liste, au fur et à mesure qu'on les trouve dans le texte, des mots à étudier). En l'occurrence donc, la trame peut en être :

L'étude de l'adjectif dans le texte proposé, qui précise que le traitement doit porter sur l'adjectif qualificatif, suppose que l'on commence par définir (et si possible caractériser) la catégorie en question.

Définition de l'adjectif qualificatif

Du point de vue morphologique, l'adjectif qualificatif fait partie des catégories dites « variables », comme le nom et le verbe – il n'est toutefois pas variable lorsqu'il donne lieu à conversion en un nom (comme *élégant* dans *Il est d'un élégant!*) ou qu'il est issu de la conversion d'un adverbe (comme *bien* ou *mal* dans *Elle est bien, Elle n'est pas mal*).

Cette variabilité se manifeste pour le genre (à moins que l'adjectif ne soit épïcène : *Il est jaune / Elle est jaune*) : l'adjectif adopte une forme masculine s'il qualifie un nom masculin (*Il est délicat*) et une forme féminine s'il qualifie un nom féminin (*Elle est délicate*) – il n'a donc pas de genre intrinsèque, sauf dans de rares cas comme *bot* dans *pied bot* (*bot* est seulement masculin) ou *cochère* dans *porte cochère* (*cochère* est seulement féminin). Cette propriété ne peut néanmoins être considérée comme spécifique car, si de nombreux noms ont un genre intrinsèque (*fauteuil, chaise, homme, femme, ...*), il y en a aussi qui sont épïcènes (*élève, concierge, collègue, enfant...*) ou qui varient morphologiquement, comme l'adjectif (*Il est avocat, Elle est avocate*).

La variation en nombre ne permet pas non plus d'opposer l'adjectif au nom, dans la mesure où les mêmes cas de figure se retrouvent dans les deux classes : *original / originaux, cheval / chevaux, beau(x), chapeau(x), précis, souris, ...*). En revanche, l'adjectif, comme le nom, se distingue du verbe en ce qu'il ne se fléchit pas selon le mode ou le temps. Le problème est donc de trouver des propriétés syntaxiques permettant de différencier l'adjectif du nom.

On peut en avancer une première qui est que, si le nom peut être le sujet d'une phrase, ce ne peut être le cas de l'adjectif (à moins évidemment que ce dernier ne soit un nom obtenu par conversion, mais dans ce cas il n'est plus variable : *le beau*, au sens de « la beauté » (cf. *avoir le sens du beau, Le beau est ce qui lui importe avant tout*) ne peut ni être mis au féminin, ni être mis au pluriel.

Une deuxième propriété oppositive est que, si le nom peut être modifié par une phrase subordonnée relative (introduite par les pronoms-subordonnants *qui, que, dont, où, lequel, etc.*), ce n'est pas le cas de l'adjectif : *Je connais un avocat, avocat qui pourra t'aider/dont on m'a dit le plus grand bien* vs **Je connais un homme délicat, délicat qui pourra t'aider/dont on m'a dit le plus grand bien*.

Une troisième différence est dans la possibilité de pouvoir être introduit par *C'est* mais non par *Voici/Voilà* : *C'est gentil* et aussi *C'est Albert* mais *Voici/Voilà Albert* et non **Voici/Voilà gentil*.

L'adjectif qualificatif étant de la sorte bien circonscrit, nous délimitons le corpus pertinent dans le texte proposé, puis nous procédons au classement des différents cas de figure illustrés par ce dernier en prenant pour critère la fonction occupée par l'adjectif qualificatif.

Délimitation du corpus pertinent pour l'étude

Dans la locution *avoir beau*, on reconnaît certes le mot *beau*, susceptible d'être adjectif qualificatif dans d'autres emplois, mais, inscrit en l'occurrence dans une locution figée (ni le verbe *avoir*, ni l'adjectif *beau*, d'ailleurs ici invariable, ne commutent avec d'autres termes), il n'a pas le statut d'adjectif qualificatif et donc ne sera pas pris en considération dans l'étude.

On se gardera également d'intégrer à l'analyse les mots rangés dans les « adjectifs indéfinis » - lesquels sont à rattacher à la classe des déterminants : *tous* dans *tous leurs traits*, *toute* dans *toute la personne*, *certain* dans *un certain soin de s'éviter les uns les autres* – de même que les « adjectifs possessifs » (également à ranger dans les déterminants): *leurs* dans *leurs traits*, *leurs yeux*.

Il en va pareillement de *un vif*, *une sorte d'étincelant*, où *vif* et *étincelant* sont employés comme noms (d'une manière d'ailleurs originale relativement à l'usage).

On notera le cas de *assis* et *debout* (*des gens peu assis ou mal debout*), qui attire l'attention en ce que ce que l'on pourrait appeler ce « couple » de contraires rassemble en fait deux lexèmes de catégories différentes, *assis*, variable (cf. *assise*, *assises*), étant rangé dans les adjectifs, au contraire de *debout*, invariable, qui entre par conséquent dans la catégorie des adverbes. Remarquons cependant que certains dictionnaires ou grammaires considèrent *debout* comme un « adjectif invariable ».

L'analyse de *les plus touchés* ne va pas non plus de soi, dans la mesure où *touchés* est un participe passé, susceptible de correspondre à un passif (donc d'être compris comme « ceux qui avaient été les plus touchés »). Le superlatif ne révèle pas forcément un adjectif, puisque, si l'on ne dirait guère par exemple ?? *Les choses les plus mangées*, on a fort bien *Les choses les plus regardées*, *les plus admirées par les touristes*, formulations à propos desquelles on peut parler de « réduction du passif » dans la mesure où l'on n'y observe pas la présence de *être*, caractéristique de la voix passive (*Ces choses sont les plus regardées/admirées par les touristes*).

Les adjectifs qualificatifs dans le texte

Le corpus étant ainsi délimité, nous proposons un classement des adjectifs qualificatifs du passage, sur la base de la fonction occupée : celle-ci peut être « épithète » (l'adjectif est avant ou après le nom), « épithète détachée » ou « apposition » (l'adjectif est séparé du nom par une virgule, et il n'est pas forcément près de lui), « attribut du sujet » (l'adjectif est séparé du sujet par un verbe dit « d'état » ou « attributif »), « attribut de l'objet » (l'adjectif est à côté du nom (complément d'objet) qu'il qualifie). De la même façon que l'on distingue en grammaire entre verbe transitif direct (le complément n'est pas

introduit par une préposition) et verbe transitif indirect (le complément est introduit par une préposition), on peut parler d' « épithète directe ou indirecte », et d' « attribut direct ou indirect ».

- épithète directe

au maintien chagrin et austère : *chagrin et austère*, épithètes coordonnées de *maintien*; *austère* est un adjectif épïcène;

un voile clair: *clair*, épithète de *voile*;

de bons yeux: *bons*, épithète de *yeux* (l'antéposition donne à l'adjectif le sens de « efficace » plutôt que celui de « doué de bonté »);

peu assis: *assis*, épithète de *gens* (l'adverbe *peu* est ici un peu étrange relativement à l'usage contemporain, *assis* se prêtant mal aux « degrés » de l'adjectif);

les accidents momentanés, *momentanés*: épithète de *accidents*;

- épithète indirecte

un je ne sais quoi de plus libre, (*plus*) *libre*: épithète indirecte de *je ne sais quoi*;

- attribut (direct) du sujet

se tenaient aussi tenaces en place: deux analyses sont possibles, soit que l'on interprète comme groupe *tenaces en place*, compris comme « fortement attachés à leur place », dans ce cas *aussi tenaces en place que les plus touchés* est attribut du sujet *ceux-ci*; soit il faut comprendre comme groupe *se tenaient en place* et dans ce cas c'est *aussi tenaces que les plus touchés* qui forme l'attribut du sujet *ceux-ci*. Notons que *tenace* est adjectif épïcène.

-attribut (indirect) de l'objet

regardaient cet événement comme favorable : *favorable*, attribut indirect de *événement* (*favorable* est adjectif épïcène).

Sommaire

I. La « phrase » : les différents cas de figure	11
II. La définition syntaxique des fonctions [I]	28
1. Deux cadres pour définir les fonctions : soit « intégré à la phrase », soit « non intégré à la phrase »	30
2. Les fonctions intraprédictives (ou intraphrastiques)	32
2.1. Le sujet	32
2.2. Le complément d'objet	34
2.3. Le complément oblique	38
2.4. L'ajout	39
Corrigé des exercices	43
III. La définition syntaxique des fonctions [II]	51
3. Le cas des éléments extraprédictifs (ou extraphrastiques)	54
Corrigé des exercices	62

IV. Phrase simple, phrase complexe, phrase double	68
1. La phrase complexe	74
1.1. Complétives et interrogatives indirectes	74
1.2. Les relatives	78
1.3. Les circonstancielles	80
2. La phrase double	82
2.1. Les phrases introduites par un complémenteur	82
2.2. Les phrases introduites par une conjonction	83
3. Conclusion	84
Corrigé des exercices	85

I. « La » phrase : les différents cas de figure

La tradition réduit la notion de « phrase » au seul domaine de l'écrit lorsqu'elle la définit comme un mot (*Entrez!*) ou une suite de mots (*Veillez vous asseoir.*) qui commence par une majuscule et se termine par un point – n'y aurait-il donc pas de « phrases » à l'oral ? Bien sûr que si (car les exemples précédents valent aussi bien pour l'oral que pour l'écrit), mais l'on ne peut les décrire à l'aide de la ponctuation puisque cette dernière, d'ordre graphique, n'est perceptible que par la lecture. Qui plus est, même à l'écrit, cette définition n'est ni spécifique, ni générale :

« *Les enfants jouent dans le jardin et ce sera bientôt l'heure de la partie d'échecs quotidienne.*

– *On lui retire son plâtre demain matin, dit Odile.*

Elle et Louis sont assis sur la terrasse du chalet et observent de loin leur fils et leur fille qui courent à travers la pelouse avec les trois enfants de Viterdo. Leur fils, âgé de cinq ans, porte un plâtre au bras gauche, mais cela ne semble pas le gêner.

– *Depuis combien de temps porte-t-il ce plâtre ? demande Louis.*

– *Presque un mois.*

[*Le lendemain*]

– *Courageux, ce petit...*

Le docteur tapota la joue de l'enfant. C'était Odile la plus émue. » (P. Modiano, *Une jeunesse*, Paris, Gallimard, 1981, pages 7 & 9).

Cet extrait montre que les noms propres, tels qu'ils sont placés, entrent dans la définition de la phrase puisqu'ils commencent par une majuscule et sont suivis d'un point (*Odile.*) ; en revanche, selon ce critère, *dit Odile* ou *demande Louis* ne seraient pas des phrases puisqu'ils ne commencent pas par une majuscule, décision que l'on admet difficilement. On hésite de même à qualifier de « phrase » les syntagmes *Presque un mois.* d'une part et *Courageux, ce petit...* d'autre part, du fait qu'il n'apparaîtrait pas légitime de les analyser ainsi dans :

Elle reste en Provence presque un mois (presque un mois serait dit « complément circonstanciel de temps »)

Il porte ce plâtre depuis presque un mois (*presque un mois* est complément de la préposition *depuis*, avec laquelle il forme un « complément circonstanciel de temps »)

Je le trouve courageux, ce petit... (*courageux, ce petit* ne forme pas un constituant : *courageux* est attribut du complément d'objet *le* (c'est un constituant du SV) et *ce petit* est en apposition à ce pronom : il est en dehors de la structure de la phrase telle qu'organisée par le verbe).

Le deuxième critère classiquement avancé pour définir la phrase est qu'elle forme une unité de pensée, correspond à un sens complet. En l'occurrence, c'est le critère lui-même qu'il faudrait expliciter : à quoi reconnaît-on « une unité de pensée » ? Comment repère-t-on un « sens complet » ? Pour reprendre les exemples précédents, on peut considérer que le nom propre, qui permet de savoir de qui ou à qui l'on parle, correspond à une unité de pensée (l'identité d'une certaine personne, par opposition à toutes les autres). Le syntagme *Presque un mois*, présente, lui aussi, un sens complet, d'un certain point de vue : la précision d'une durée, tout comme *Courageux, ce petit...*, très semblable *a priori* à *Ce petit est courageux...* – que l'on n'aurait aucune hésitation à qualifier de « phrase ».

Qui plus est, on confère parfaitement cette dénomination à des suites de mots que l'on ne sait pas interpréter, donc qui n'ont pas de « sens complet », ne correspondent à aucune « unité de pensée » chez le lecteur ou l'auditeur : c'est le cas, par exemple, lorsque l'on a affaire à un texte scientifique ou poétique auquel on ne comprend rien – ce n'est pas pour autant que l'on n'y reconnaît pas des phrases¹.

« Nous groupons dans ce chapitre-ci les struments affectés à l'expression de la congruence qualitative, sans posséder de force oncinative. On y trouvera donc *tel* et *ainsi*, mais non pas *comme*, qui sera étudié avec les oncinatifs » (Damourette & Pichon, *Des mots à la pensée. Essai de grammaire française*, tome 7, Paris, D'Artrey & CNRS, 1940, page 7).

¹ Noam Chomsky a attiré l'attention sur le fait que « la notion de « grammatical » ne peut être assimilée à celle de « doué de sens » ou « significatif » dans quelque sens sémantique que ce soit. Les phrases (1) et (2) sont également dépourvues de sens, mais n'importe quel locuteur anglais reconnaît que la première seule est grammaticale : (1) *Colorless green ideas sleep furiously* [D'incolores idées vertes dorment furieusement], (2) **Furiously sleep ideas green colorless* [*Furieusement dormir idées vert incolore] » (Noam Chomsky, *Syntactic Structures*, 1957, traduit par Michel Braudeau : *Structures syntaxiques*, Paris, Le Seuil, 1969, page 17).

« Onc mais n'avaient Jhem ni Shem brassé de becquée le malte paternel sous l'arcastre solaire et l'on voyait la queue rugissante d'un arc-en-cil encerner le quai de Ringsend » (James Joyce, *Finnegan's wake*, 1939, traduit de l'anglais par Philippe Lavergne, Paris, Gallimard, 1982, page 10).

« L'ombre disparue en l'obscurité, la Nuit resta avec une douteuse perception de pendule qui va s'éteindre et expirer en lui ; mais à ce qui luit et va, expirant en soi, s'éteindre, elle se voit qui le porte encore ; donc, c'est d'elle que, nul doute, était le battement oui, dont le bruit total et dénué à jamais tomba en son passé » (Stéphane Mallarmé, « Igitur », *Oeuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. La Pléiade, page 436).

Et inversement, on n'hésitera pas à refuser le statut de « phrase » à des suites de mots pourtant parfaitement interprétables, telles

« *Moi vouloir toi* » (titre d'une chanson interprétée par Françoise Hardy et d'un film de Patrick Dewolf).

**Lire-vous un livre sur la musique moderne ?* (Chomsky, *op. cit.*)

**Cet enfant paraît dormant* (Chomsky, *op. cit.*)

En conclusion, la ponctuation comme la signification sont certes des propriétés associables à la notion de « phrase », mais elles ne peuvent pas en constituer une caractérisation :

- la ponctuation ne vaut que pour l'écrit, or les phrases existent aussi bien à l'oral qu'à l'écrit – et de même ce que l'on ne reconnaît pas comme une phrase est susceptible d'apparaître aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. La propriété n'est donc effective que pour certaines séquences graphiques² – et encore en l'occurrence son absence n'empêche pas la reconnaissance d'une suite comme « phrase » : la séquence [le + ciel + est + bleu] forme une phrase, qu'elle soit graphiée *le ciel est bleu* ou *Le ciel est bleu*.
- le sens en revanche vaut aussi bien pour l'oral que pour l'écrit, mais il reste à définir le critère : qu'est-ce, par exemple, qu'un sens « complet » qui serait spécifique de l'unité appelée « phrase » ? On est bien tenté de dire que *Il est arrivé lundi* est une phrase, et

² On peut en dire autant du critère phonétique, qui définirait l'unité « phrase » par l'intonation et / ou les pauses de la voix et / ou les liaisons – propriétés qui ne sont observables qu'à l'oral et donc laissent l'écrit de côté ou le séparent radicalement de l'oral.

pourtant on ne sait pas ce que désigne le pronom *il* ni de quel *lundi* au juste il s'agit – a-t-on vraiment affaire à un « sens complet » ? De toute façon, il existe des suites que l'on reconnaît comme des « phrases » sans pour autant être en mesure de leur affecter une interprétation, et de même il existe des suites parfaitement interprétables mais qu'on ne saurait ranger sous le chef de la phrase. La référence au sens ne constitue pas un critère fiable de définition de la phrase.

Le point de vue syntaxique

La prise de conscience précédente conduit à adopter un autre point de vue pour définir ce que l'on entend par « phrase » : dans tout ce que l'on peut produire verbalement (appelons cela « les énoncés »), on convient à titre d'hypothèse que l'on nommera « phrase » une certaine structure, composée minimalement d'un SN et d'un SV, et susceptible (1) d'être enchâssée (c'est-à-dire de former une subordonnée), (2) d'être mise à la forme négative par le biais de *ne...pas / plus / jamais*, etc., (3) de prendre le type interrogatif en étant précédée de *est-ce que* ou *n'est-ce pas que*³, (4) d'être commentée par *Heureusement que*, *Bien sûr que*, *Peut-être que*, etc. Par exemple, ce qui oppose *On se retrouve cet après-midi* et *À cet après-midi*, qui ont en gros le même rôle sémantique, c'est que la première suite, mais non la deuxième, est une phrase, au regard des critères énumérés :

*Il dit qu'on se retrouve cet après-midi / * Il dit qu'à cet après-midi*

*On ne se retrouve pas cet après-midi / * À ne pas cet après-midi*

*Est-ce qu'on se retrouve cet après-midi ? / * Est-ce qu'à cet après-midi ?*

*N'est-ce pas qu'on se retrouve cet après-midi ? / * N'est-ce pas qu'à cet après-midi ?*

*Heureusement qu'on se retrouve cet après-midi ! / * Heureusement qu'à cet après-midi !*

Dans ce cadre, on peut hésiter sur le statut à attribuer à des énoncés qui présentent une partie seulement de ces propriétés caractérisant la phrase ; par exemple, les « adverbes » *Oui*, *Non*, *Si* sont enchâssables, éventuellement peuvent être considérés comme admettant l'interrogation par *est-ce que*, se prêtent bien à celle en *n'est-ce pas que* et au commentaire en *heureusement*, *bien sûr*, *peut-être que*, mais ils excluent le critère (2) concernant la négation :

³ Reportez-vous aux cours déjà cités « *Observation de faits linguistiques* » et « *Grammaire : les catégories* » pour plus de détails.

Il dit que oui / Il pense que non / Il prétend que si

?? (Bon alors qu'est-ce que tu décides ?) Est-ce que oui ou est-ce que non ?

N'est-ce pas que oui ? / N'est-ce pas que non ? / N'est-ce pas que si ?

Heureusement / Bien sûr / Peut-être que oui / non / si.

La grammaire *Le Bon Usage*⁴ (pages 149-150) adopte pour ces « adverbess » la dénomination de « mot-phrase » car chacun « tient lieu d'une phrase ». Notons que cette analyse ne vaut pas pour n'importe quel mot que l'on pourrait considérer comme sémantiquement équivalent à une phrase ; ainsi *D'accord* (forme d'acquiescement comme *Oui*) ou *Bravo*, pour signifier quelque chose comme « c'est très bien » ou « je vous félicite », n'en présentent pas pour autant les mêmes possibilités que *Oui* ou *Non* :

** Il dit que d'accord / bravo. - * Est-ce que d'accord / bravo ? - * Heureusement que d'accord / bravo !*

En conclusion, nous disposons de critères syntaxiques qui permettent de justifier l'attribution de l'étiquette « phrase » à une séquence de mots, et celle de « mot-phrase » à *Oui*, *Non*, *Si* (classiquement rangés dans les adverbess d'affirmation ou de négation).

Peut-on parler de « phrase averbale » ?

A partir du moment où l'on s'arrête à la structure minimale SN + SV pour définir la phrase, un énoncé qui ne comporte pas de verbe ne saurait être considéré comme une phrase (mis à part les « mots-phrase » tels que ci-dessus définis) : dans cette perspective, la dénomination « phrase averbale » (ou « phrase non verbale »), couramment reprise dans les grammaires (et dans les programmes ministériels pour les collègess) est une contradiction dans les termes. Cette étiquette est employée pour des énoncés tels que *Magnifique, ce chapeau !* ou *Attention...*, ou encore *Au secours !*⁵ – lesquels, pour respectivement équivaloir sémantiquement à *Ce chapeau est magnifique, Il faut faire attention, J'appelle au secours*, ne

⁴ Maurice Grevisse & André Goosse, *Le Bon Usage*, Bruxelles, De Boeck & Larcier, 2008 pour la 14e édition.

⁵ Les grammairiens ne s'entendent pas toujours sur les classements : *Attention !* est cité comme exemple de phrase averbale dans *Le Bon Usage* (*op. cit.* page 224) mais dans les interjections dans la *Grammaire méthodique du français* de Martin Riegel et coll., Paris, PUF, 2009 pour la 4e édition, page 773.

possèdent aucune des propriétés syntaxiquement définitoires de la phrase (ni des mots-phrase). Par exemple, sont impossibles :

** Il pense que magnifique, ce chapeau / * Est-ce que magnifique, ce chapeau ? / * N'est-ce pas que magnifique, ce chapeau ? / * Bien sûr que magnifique, ce chapeau.*

Le terme de « phrase », en l'occurrence, est attribué sur des bases uniquement sémantiques, lesquelles, on le voit, ne convergent pas avec les critères formels que l'on s'est donnés. Pour maintenir cette étiquette à propos de ces énoncés, il faut admettre que ces derniers sont issus par transformation de « phrases » au véritable sens du terme – c'est-à-dire d'unités qui présentent les propriétés que nous avons énumérées pour définir la phrase. Dans cette optique :

Magnifique, ce chapeau ! serait une phrase averbale dérivée de la phrase (verbale) *Ce chapeau est magnifique.*

Attention... serait une phrase averbale dérivée de la phrase (verbale) *Il faut faire attention.*

Au secours ! serait une phrase (avverbale) dérivée de la phrase (verbale) *J'appelle au secours.*

Cette solution, néanmoins, pose le problème de la restitution de la phrase-source : si plausible que paraisse le lien établi entre *Magnifique, ce chapeau !* et *Ce chapeau est magnifique*, rien n'empêche de considérer que, en réalité, le jugement *Magnifique, ce chapeau !* correspond plutôt à *Ce chapeau me paraît magnifique* ou plutôt à *Je trouve ce chapeau magnifique*, etc. : selon quel critère choisir telle ou telle version ? Il en va de même pour *Attention...*, que l'on peut corréler aussi bien à *Il faut faire attention*, *Vous devez faire attention*, *Faites attention...* ou de *Au secours !* susceptible d'être mis en relation avec *appeler* mais aussi *crier*, *venir* : la question est de savoir comment justifier le choix de telle phrase-source plutôt que de telle autre⁶. De surcroît, il est parfois difficile de proposer une phrase source verbale naturelle, par exemple dans le cas de *À vous l'honneur !* (?? *C'est à vous l'honneur !*, ?? *L'honneur est à vous!*).

En conclusion : les énoncés qui forment l'ensemble des expressions possibles ne sont pas tous des phrases, et il n'y a pas forcément lieu de chercher à ramener à tout prix tous les

⁶ La phrase averbale se distingue ainsi de la phrase dite « elliptique », pour laquelle la restitution s'opère en fonction du contexte, par exemple dans le cas d'un ensemble question / réponse : « *Où sont les Gaulois ? - Dans la plaine* (= Les Gaulois sont dans la plaine). » ou dans celui d'une coordination : « *Max a pris une entrecôte-frites et Luc un tartare de saumon* (= et Luc a pris un tartare de saumon) ».

énoncés à des phrases : on peut parfaitement admettre que *Magnifique, ce chapeau !* est une forme d'exclamation, non phrastique ; que *Attention !* ou *Au secours !* sont des formes d'injonction, non phrastiques ; que *Quoi de neuf ?* est une forme d'interrogation, non phrastique.

Les phrases dites « incisives »

Dans l'extrait du roman de Modiano cité en début de chapitre (page 12 ci-dessus), les échanges sont affectés à leurs auteurs par le biais de « phrases incisives » :

dit Odile

demande Louis

qui se caractérisent par le fait que (1) elle prennent place dans le cours ou à la fin des propos cités (mais ne peuvent être en tête), et (2) le sujet est obligatoirement après le verbe, si bien que la structure, si elle comporte bien un SN et un SV, ne les présente pas dans l'ordre retenu pour caractériser ce que nous appelons « phrase ».

De plus, si l'on teste les critères retenus pour caractériser la phrase, on observe que, si les tests de l'enchâssement et de la négation s'appliquent de manière plus ou moins acceptable :

? *On lui retire son plâtre demain matin, je crois que dit Odile.*

? *Depuis combien de temps porte-t-il ce plâtre, j'entends que demande Louis.*

? *On lui retire son plâtre demain matin, ne dit pas Odile (mais elle le pense).*

? *Depuis combien de temps porte-t-il ce plâtre ? ne demande pas Louis (quoiqu'il en brûle d'envie).*

En revanche, ceux de l'interrogation et du commentaire par l'adverbe sont refusés :

* *On lui retire son plâtre demain matin, est-ce que dit Odile ? / n'est-ce pas que dit Odile ?*

* *Depuis combien de temps porte-t-il ce plâtre ? est-ce que demande Louis ? / n'est-ce pas que demande Louis ?*

* *On lui retire son plâtre demain matin, bien sûr que dit Odile.*

* *Depuis combien de temps porte-t-il ce plâtre ? heureusement que demande Louis.*

On peut donc là encore poser la question de savoir si la dénomination « phrase » est appropriée pour ce cas de figure. Pour certains, la réponse est positive du fait que l'on a affaire

à une transformation : « L'incise correspond à la phrase introductive qui est placée avant une séquence de discours indirect : la transposition de l'exemple de Sartre [*Comprends-moi bien, dit Jacques, je ne refuse pas de te rendre service*] peut aboutir à *Jacques dit qu'il ne refusait pas de lui rendre service.* » (*Grammaire méthodique du français, op. cit. page 769*). Cependant, cette même grammaire donne, à la page suivante, un exemple de Camus pour lequel la prétendue « transposition » est impossible, ce qui invalide son analyse (par conséquent, on n'adoptera pas ce type d'explication) :

*« Ah ! docteur, fit-il avec tristesse, je viens de comprendre ce qu'on appelle la grâce » / * Il fit avec tristesse qu'ah ! docteur, il venait de comprendre ce qu'on appelle la grâce.*

En revanche, on peut prendre en considération le fait que, comportant un SN et un SV et se prêtant à deux critères sur quatre, ces séquences méritent le nom de « phrase », d'autant qu'il existe des cas où, conformément à notre critère, le SN est avant le SV – dans la langue dite « populaire », certes, mais pourquoi l'exclurait-on de l'observation ? – :

Eh ben, il me fait, t'as pas encore fini ? / Faut rentrer les foin, qu'elle a dit.

En conclusion : comme le « mot-phrase », la « phrase incise » est une sous-catégorie de phrase qui ne présente pas toutes les propriétés de la phrase retenue comme modèle pour édicter les critères de caractérisation de la catégorie, mais qui en présente néanmoins quelques-unes – ce dont on peut conclure qu'elle mérite l'appellation « phrase », mais avec la précision « incise ».

Les phrases dites « incidentes »

L'« incidence » n'est pas propre aux phrases : il s'agit d'un commentaire sur la situation décrite ou narrée, qui peut prendre diverses formes – dont celle d'une phrase. Ainsi, dans :

Guy a malheureusement encore raté son permis de conduire

Guy a, c'est malheureux, encore raté son permis de conduire

Guy a, on peut trouver ça malheureux, encore raté son permis de conduire

Guy a, quel malheur !, encore raté son permis de conduire

l'adverbe *malheureusement* aussi bien que les phrases *c'est malheureux* ou *on peut trouver ça malheureux* et le SN exclamatif *quel malheur* véhiculent le jugement que porte le locuteur sur

le fait que Guy a encore raté son permis de conduire : tous quatre sont des incidents ou peuvent être dits « incidents ».

Les phrases sont formées d'un SN et d'un SV, elles peuvent être enchâssées, mises à la forme négative, prendre l'aspect d'une question en *est-ce que* ou *n'est-ce pas que*, être elles-mêmes commentées par *bien entendu / évidemment / peut-être que* – bref, leur statut de « phrase » ne fait aucun doute :

Guy a, je pense qu'on peut trouver ça malheureux, encore raté son permis de conduire

Guy a, on ne peut pas trouver ça malheureux, encore raté son permis de conduire

Guy a, est-ce qu'on peut trouver ça malheureux ?, encore raté son permis de conduire

Guy a, n'est-ce pas qu'on peut trouver ça malheureux ?, encore raté son permis de conduire

Guy a, bien sûr qu'on peut trouver ça malheureux, encore raté son permis de conduire

La question se pose alors de savoir pourquoi ces phrases formeraient une sous-catégorie, dite « phrases incidentes », puisqu'elles présentent toutes les propriétés de la phrase prise comme modèle pour la définition de cette catégorie. La raison en est syntaxique et sémantique : syntaxique dans la mesure où l'incidente est capable de s'insérer dans une (autre) phrase (ce qui n'est pas le cas de n'importe quelle phrase), sémantique parce qu'elle a pour fonction de commenter le contenu véhiculé par la phrase dans laquelle elle s'insère.

Du fait qu'elles se trouvent en relation avec une autre phrase, les phrases incidentes doivent être comparées aux autres phrases dans ce même cas – traditionnellement : les phrases juxtaposées, les phrases coordonnées et les phrases subordonnées.

Incidente vs Juxtaposée et Coordonnée⁷

Une phrase est dite « juxtaposée » à une autre lorsqu'elle la suit sans lui être explicitement liée par une conjonction par exemple ; ainsi, dans :

Léa vient de lui interdire de se curer le nez (,) et il recommence !

Léa vient de lui interdire de se curer le nez (,) mais il recommence !

Léa vient de lui interdire de se curer le nez (,) or il recommence !

Léa vient de lui interdire de se curer le nez (,) car il recommence !

⁷ Le signe « vs » est l'abréviation de *versus*, terme latin qui marque l'opposition : le sous-titre indique que l'on va distinguer l'incidente de la juxtaposée et de la coordonnée. Les mots latins doivent s'écrire en italique.

on a deux phrases : (1) *Léa vient de lui interdire de se curer le nez* + (2) *il recommence*, éventuellement séparées par une virgule (la parenthèse signale son caractère facultatif), telles que la deuxième est introduite par ce qui est traditionnellement appelé « conjonction de coordination » – en l'occurrence *et, mais, or, car*. Au contraire, dans la juxtaposition le signe de ponctuation est obligatoire⁸ et aucun mot de liaison ne précède la deuxième phrase⁹ :

Léa vient de lui interdire de se curer le nez, il recommence !

Léa vient de lui interdire de se curer le nez : il recommence !

Léa vient de lui interdire de se curer le nez ; il recommence !

En outre, si l'incidente peut s'insérer entre le sujet et le verbe, comme l'illustre :

Guy, on peut trouver ça malheureux, a encore raté son permis de conduire

ce n'est pas le cas de la juxtaposée (le résultat de la permutation change le sens de l'ensemble) :

* *Léa, il recommence !, vient de lui interdire de se curer le nez.*

Plus généralement, l'incidente a une liberté de position que ne connaît pas la juxtaposée par rapport à la phrase qu'elle complète, ainsi que le montrent les paires suivantes :

(en tête) *On peut trouver ça malheureux, Guy a encore raté son permis de conduire / * Il recommence, Léa vient de lui interdire de se curer le nez*

(entre le verbe et le complément d'objet) *Guy a encore raté, on peut trouver ça malheureux, son permis de conduire / * Léa vient de lui interdire, il recommence, de se curer le nez*

(entre l'auxiliaire ou semi-auxiliaire et le verbe) *Guy a encore, on peut trouver ça malheureux, raté son permis de conduire / * Léa vient, il recommence, de lui interdire de se curer le nez*

L'incidente peut être précédée d'une conjonction de coordination – auquel cas elle ne peut plus apparaître en tête (aucune coordonnée ne peut précéder la phrase à laquelle la conjonction la relie) :

⁸ On ne peut pas écrire, ni prononcer d'un trait : * *Léa vient de lui interdire de se curer le nez il recommence.*

⁹ De ce fait, l'interprétation du lien reste à la charge de l'interlocuteur, alors que le mot coordonnant l'explique (ainsi *car* marque une relation de cause à effet, *mais* indique une opposition, etc.).

Tu le sais comme moi, personne ne s'arrange avec l'âge / Tu le sais comme moi, personne ne s'arrange avec l'âge

*Personne, mais tu le sais comme moi, ne s'arrange avec l'âge / * Mais tu le sais comme moi, personne ne s'arrange avec l'âge¹⁰*

*Personne, et tu le sais comme moi, ne s'arrange avec l'âge / * Et tu le sais comme moi, personne ne s'arrange avec l'âge*

tandis que la juxtaposée ne peut pas être précédée d'une conjonction de coordination (ou alors, elle serait considérée comme une coordonnée), ni la coordonnée :

Personne ne s'arrange avec l'âge, tout le monde garde son caractère d'enfant

Personne ne s'arrange avec l'âge (,) et tout le monde garde son caractère d'enfant

Personne ne s'arrange avec l'âge (,) car tout le monde garde son caractère d'enfant

**Personne ne s'arrange avec l'âge et car tout le monde garde son caractère d'enfant*

**Personne ne s'arrange avec l'âge et mais tout le monde garde son caractère d'enfant*

En conclusion, il apparaît justifié de considérer la phrase incidente comme un cas de la catégorie « phrase » (une sous-classe), du fait qu'elle se distingue des autres sous-catégories, telles que la phrase juxtaposée et la phrase coordonnée, en particulier par les propriétés syntaxiques suivantes : d'une part l'incidente est mobile dans la phrase où elle s'insère, d'autre part elle peut être précédée d'une conjonction de coordination – propriétés que ne possèdent ni la juxtaposée ni la coordonnée.

Incidente vs Subordonnée

La caractéristique traditionnellement attribuée à la subordonnée, par opposition à la juxtaposée et à la coordonnée – et aussi à l'incidente –, c'est qu'elle occupe une fonction, pouvant être sujet ou complément d'objet, etc.¹¹. Par exemple, dans :

¹⁰ La phrase est acceptable si on l'interprète comme une coordination avec une phrase qui la précéderait – une coordonnée ne peut jamais précéder la phrase avec laquelle elle est coordonnée.

¹¹ Nous verrons cependant dans les chapitres ultérieurs qu'il existe des subordonnées qui relèvent de l'incidence : on s'en tient dans ce premier chapitre à ce que vous avez sans doute appris, ou en tout cas qui

Que son fils lui parle ainsi la chagrine

la subordonnée *que son fils lui parle ainsi*, qui équivaut syntaxiquement à un SN (elle commute avec *Cela* par exemple), est analysée comme le sujet du verbe *chagrine*. En revanche, l'incidente ne peut être considérée comme le sujet (ni comme assurant une quelconque autre fonction au sein de la phrase qui l'accueille) dans :

Que cela me peine !, mon fils me traite fort mal

Mon fils, comme cela me peine!, me traite fort mal

Mon fils me traite, cela me peine ô combien, fort mal

En conclusion, il apparaît que la détermination d'un cas de figure dit « phrase incidente » se justifie également par opposition à la phrase subordonnée, puisque celle-ci, et non celle-là, est dotée d'une fonction au sein de la phrase qui l'accueille (ne pas, néanmoins, oublier l'avertissement que constitue la note 19).

Retour sur les phrases « siamoises »¹²

Une séquence telle que *Tu peux toujours pleurer, je m'en vais* présente l'apparence de deux phrases juxtaposées, séparées par une virgule : (1) *tu peux toujours pleurer* comme (2) *je m'en vais* ont une structure SN + SV : *tu + peux toujours pleurer* et *je + m'en vais* et, chacune pour son compte, présente les propriétés mises au point pour définir la phrase, par exemple :

(forme négative) *tu ne peux pas toujours pleurer / je ne m'en vais pas*

(interrogation) *est-ce que tu peux toujours pleurer ? / est-ce que je m'en vais ?*

(enchâssement) *il croit que tu peux toujours pleurer / elle pense que je m'en vais*

(commentaire) *bien sûr que tu peux toujours pleurer / heureusement que je m'en vais*

constitue l'état des descriptions dans les manuels scolaires ou les grammaires de référence telles que *Le Bon Usage* ou la *Grammaire méthodique du français*, déjà citées.

¹² Le terme « retour » s'explique par le fait que cette question a été traitée dans le cours déjà cité « Grammaire : les catégories ».

Cependant, en opérant ces tests, on a le sentiment que le résultat obtenu ne correspond pas aux phrases de départ. Il y a en effet, entre ces deux dernières, un lien que ces transformations font disparaître :

- *tu peux toujours pleurer* traduit une hypothèse construite sur ce qui se passe effectivement : l'interlocuteur « tu » pleure pour faire pression sur « je » afin que celui-ci ne s'en aille pas, ce à quoi « je » réagit en évoquant la possibilité que « tu » continue à pleurer en repoussant la conséquence attendue (en gros : « ce n'est pas parce que tu continues à pleurer que je vais changer ma décision » ; le sens de cette première phrase est donc quelque chose comme : « même si tu continues à pleurer (pour m'empêcher de m'en aller) » ;
- *je m'en vais* oppose la décision de « je » à l'attente de « tu », qui pleure en visant l'objectif d'empêcher « je » de partir » – les deux phrases sont donc reliées, *je m'en vais* faisant écho à « tu pleures » en refusant la conséquence attendue par « tu », qui est que « je » ne s'en aille pas.

Les tests suppriment le caractère hypothétique de la première phrase : *tu ne peux pas toujours pleurer / est-ce que tu peux toujours pleurer ? / il croit que tu peux toujours pleurer / bien sûr que tu peux toujours pleurer* n'ont plus le sens « même si tu continues à pleurer », éventualité à laquelle s'oppose la décision irrévocable *je m'en vais*. Autrement dit, les deux phrases forment un couple indissociable : il ne s'agit pas de deux unités autonomes juxtaposées, mais d'un tout formé de deux parties complémentaires – d'où la dénomination de « phrases siamoises », par allusion aux jumeaux ou jumelles inséparables : en l'occurrence, *tu peux toujours pleurer* est conditionné par *je m'en vais* et le conditionne, de telle sorte que l'on ne peut modifier ni l'un ni l'autre. Par exemple, remplacer *peux* par *dois*, ou le présent par le passé composé, annule l'effet de sens initial :

Tu dois toujours pleurer, je m'en vais / # *Tu as pu toujours pleurer, je me suis en allé*.

En conclusion, il existe des phrases qui vont par paire et constituent ensemble une unité, bien que l'apparence montre deux phrases juxtaposées ; ces dernières sont en réalité liées l'une à l'autre et forment un tout indissociable, indécomposable : on a donc en fait « une » phrase qui comporte deux fois la structure SN + SV (ce qui ne forme pas pour autant deux phrases, contrairement à ce que laissent attendre les critères tels qu'énoncés).

Conclusion du chapitre

Les modes traditionnels de définition de l'unité syntaxique appelée « phrase » apparaissent partiels : la ponctuation délaisse la langue orale, les critères d'ordre phonétique (comme l'intonation) ne concernent pas la langue écrite, le recours au sens manque de précision et ne s'avère ni spécifique ni général. Il a donc ici été procédé à une recherche de critères syntaxiques, lesquels sont en totalité représentés dans les énoncés répondant canoniquement à la définition de la phrase, et moins systématiquement observables dans d'autres cas, ce qui conduit à établir des sous-classes dans la catégorie « phrase » : mot-phrase, phrase incise, phrase incidente, phrases siamoises.

Les formulations qui ne se soumettent pas totalement à ces tests ne sont pas dénommées « phrase » – il en va ainsi des énoncés qui ne subissent positivement aucun des tests retenus (pour le moment) comme définitoires de l'unité « phrase », et qu'on ne peut pas non plus aisément décrire comme la transformation d'une phrase source qui, elle, se soumettrait aux critères en question – c'est le cas de ce que certains nomment « phrases averbales » ou « phrases non verbales », qu'illustre par exemple *Magnifique, ce chapeau !*, que nous appellerons « énoncés » en attendant de pouvoir leur attribuer un statut plus clair.

Exercices

Dans un premier temps, faites chaque exercice sans recourir au texte du cours, cela vous permettra d'évaluer ce que vous en avez retenu. Dans un deuxième temps, complétez, et éventuellement corrigez, votre réponse. Vous recommencerez dans une quinzaine de jours, afin de vérifier que vous gardez en mémoire toutes les informations pertinentes.

Exercice 1

En prenant pour exemple le texte ci-dessous¹³, commentez la définition selon laquelle la phrase commence par une majuscule et se termine par un point.

« Jadis, il n'y a pas si longtemps, le paysage ferroviaire clamait des convictions politiques et sociales. Vers Blanc Mesnil une antique inscription affirme encore qu'unis les travailleurs ne laisseront pas mourir une usine dont le temps a effacé jusqu'au nom. Aujourd'hui les clameurs du paysage ne sont plus que publicitaires, essentiellement ménagères, mobilières, électroniques et vaguement polissonnes. Mais il y a, pour leur répondre, les tags. Ou les grafs. Qui, parfois, vous pètent à la

¹³ Extrait de : François Maspero, *Les passagers du Roissy-Express*, Paris, Seuil, 1990, page 10.

gueule. Partout : sur les murs, les ponts, les abris des quais. Dans le train même. Un peu trop souvent sinistres. Parfois beaux. Plombés sous le soleil plombé à travers les vitres plombées. »

Exercice 2

Que pensez-vous de cette définition proposée par la *Grammaire méthodique du français* (op. cit. page 777) ?

« Les mots-phrases forment à eux seuls un énoncé : *oui, si, non, soit, ...* Ils peuvent reprendre globalement un contenu propositionnel antérieur ; en particulier, ils apportent une réponse globale, positive ou négative, à une question :

- *Et le cinéma ? Avez-vous des projets ?*
- *Non* (J.M.G. Le Clézio)

Ils constituent alors les substituts de la phrase qu'ils évitent de reprendre. »

Exercice 3

Au vu des exemples donnés par *Le Bon Usage* (op. cit. page 224) pour illustrer les phrases averbales :

Attention ! - Ah ! Les femmes !... - A chacun son métier. - Entrée interdite. - Oui. - Heureux celui qui peut d'une aile vigoureuse / S'élaner vers les champs lumineux et sereins ! (Baudelaire) - *A droite, la porte d'entrée et une fenêtre dont les volets sont clos* (Sartre).

peut-on soutenir que les phrases averbales sont elliptiques, c'est-à-dire proviennent de phrases verbales dont sont supprimés des mots ou des syntagmes ?

Exercice 4

Le Bon Usage range *Attention !* dans les phrases averbales, tandis que la *Grammaire méthodique* la cite au titre des interjections : quelle solution adoptez-vous ?

« Corrigé » des exercices

(Je me borne, en fait de « corrigé », à donner les grandes lignes de la réponse attendue.)

Exercice 1. La définition par la majuscule et le point n'est pas spécifique de la phrase, car peuvent ainsi être ponctuées des suites qui ne sont pas reconnues comme des phrases (par exemple, dans le texte : *Ou les grafs.* et *Qui, parfois vous pètent à la gueule.*) et elle n'est pas

générale puisque des structures que l'on reconnaît comme des phrases n'en sont pas pourvues (ainsi *il n'y a pas si longtemps*).

Exercice 2. Si les mots *Oui*, *Non*, *Si* présentent bien certaines des propriétés définitoires de la phrase (voir le cours), ce n'est pas le cas, en revanche, de *soit* (au sens de « d'accord ») :

« *Maman, je peux regarder la télé ? - Soit.* »

* *Je dis que soit.* / * *Est-ce que soit ?* / **Heureusement que soit.*

La grammaire citée ne procède donc pas au test des propriétés des mots pour décider de leur appartenance : même si *Soit* est apparenté sémantiquement à *Oui*, du fait qu'il marque l'acquiescement, l'accord, les deux mots n'ont pas les mêmes comportements syntaxiques – le classement s'opère donc ici uniquement sur une base sémantique.

Exercice 3. Dans le vers de Baudelaire, une simple permutation de *Heureux* permet, en ajoutant le verbe *être*, de trouver une phrase (*Celui qui... est heureux*). De même pour la citation de Sartre, il suffit d'ajouter le présentatif *il y a* (*A droite, il y a la porte d'entrée...*) pour obtenir une phrase verbale. On pourrait considérer que l'injonction *Attention !* est la réduction d'une phrase complète comme *Fais attention !*, phrase impérative de même sens mais rien n'oblige à privilégier la 2^e personne du singulier : on obtient alors plusieurs sources possibles : *Fais attention !*, *Faisons attention !*, *Faites attention !*. Cependant, si le SN *Entrée interdite* peut être corrélé à *L'entrée est interdite*, phrase déclarative, il est impossible lui faire correspondre une phrase impérative, alors qu'il exprime aussi une injonction. On ne peut donc procurer une même transformation claire qui s'appliquerait à tous les cas de figure. Qui plus est, il n'y a pas de source plausible pour *Ah ! Les femmes !...* ni pour *Oui* – mot qui prend son sens par son contexte : la tâche d'en définir une source dépend par conséquent de l'endroit où il est employé et ne peut, là non plus, donner lieu à une procédure générale. Il apparaît ainsi difficile de considérer les phrases averbales comme des phrases incomplètes, elliptiques, provenant, par suppression de certains de ses membres, d'une phrase verbale complète.

Exercice 4. Si l'on admet que la dénomination « phrase » doit être affectée à un mot ou une suite de mots qui présentent quelques propriétés au moins de ce qui définit syntaxiquement la

phrase, alors *Attention !* ne peut pas recevoir cette appellation, comme le montre le résultat de l'application des critères :

* *Il a prévenu que attention* / * *Pas attention !*

* *Est-ce qu'attention ?* / * *N'est-ce pas qu'attention ?*

* *Bien entendu qu'attention* / * *Evidemment qu'attention*

Le classement choisi par la *Grammaire méthodique du français* apparaît donc en l'occurrence plus justifié.

Lectures

Référez-vous aux deux ouvrages cités pour lire vous-même le chapitre concernant la définition de la phrase (*Le Bon Usage* et *Grammaire méthodique du français*).

Comparez-en les contenus : définitions, exemples, commentaires, classements proposés, etc.

Complétez de la sorte, par vos notes personnelles, les informations que vous a procurées le présent cours.

II. La définition syntaxique des fonctions [I]

À l'intérieur de la phrase, les syntagmes entretiennent différentes relations, qui se manifestent par des propriétés formelles et donnent lieu à des dénominations particulières, celles des « fonctions » ou « positions (syntaxiques) ». Comme les catégories, les fonctions ont longtemps été définies sémantiquement : le « sujet » serait le mot désignant ce ou celui qui fait l'action ou est dans l'état exprimé par le verbe ; le « complément d'objet » désignerait ce ou celui qui subit l'action exprimée par le verbe ; le « complément circonstanciel » exprimerait une circonstance dans laquelle s'accomplit l'action ; l'« attribut » indiquerait une qualité attribuée au sujet ou à l'objet ; etc. Ces définitions sont sujettes à caution – quoique toujours proposées aux élèves de l'école élémentaire ou du collège – pour deux raisons : d'une part elles ne sont ni spécifiques ni générales, d'autre part elles sont tributaires du choix particulier des lexèmes dans la phrase que l'on analyse. Dire par exemple que l'attribut exprime une qualité attribuée au sujet ou à l'objet n'est pas spécifique puisque l'épithète ou l'épithète détachée en fait autant, et ajouter que l'attribut est introduit par un verbe vaut pour l'attribut du sujet mais non pour l'attribut de l'objet ¹⁴ :

- (1)a. Max est stupéfait.
- b. L'enfant stupéfait s'arrêta de jouer.
- c. Stupéfait, l'enfant s'arrêta de jouer.
- d. Je crois Max stupéfait.

(L'adjectif *stupéfait* est attribut du sujet *Max* en (1.a), épithète du nom *enfant* en (1.b), épithète détachée du SN *l'enfant* en (1.c), et en (1.d) attribut de l'objet *Max*.) Il faudrait de plus définir le sens de « qualité » ; d'une certaine manière, *médecin* en (2.a) ou *courageux* en (2.b) expriment une « qualité », mais qui n'est pas du même type que ce que dit *stupéfait* en (1.a), et de même l'adjectif *nombreux* ou le pronom *deux*, s'ils ont trait à une « qualité », désignent encore une propriété différente de ce que peut évoquer *stupéfait* (ils s'appliquent globalement à l'ensemble désigné par le sujet, et non à chacun des individus qui forment le groupe, ni à leur addition, comme le ferait *stupéfait* : *Les invités sont stupéfaits, Chacun des invités est stupéfait, Tous sont stupéfaits*) :

- (2)a. Max est médecin.

¹⁴

C'est, de plus, mêler un critère formel (syntaxique) à une définition sémantique.

- b. Max est courageux.
- c. Les invités sont nombreux.
- d. Les invités sont deux.

Il en irait de même pour *au courant* et *de haute taille* dans :

- (3)a. Je crois Max au courant.
- b. Je crois Max de haute taille.

On a affaire (intuitivement) à une qualité intrinsèque en (3.b) : on est grand par nature, mais extrinsèque en (3.a) : quelqu'un a mis Max au courant (sa « qualité » lui vient de l'extérieur). L'opposition est la même entre *courageux* et *stupéfait*. En (2.c) et (2.d), le sujet est également le lieu d'un jugement, mais ni *nombreux* ni *deux* ne correspondent à une qualité inhérente aux invités.

Exercice 1

Dans l'article suivant (*Le Figaro*), vous direz si les SN sujets d'une part, objets d'autre part, correspondent aux définitions traditionnelles (rappelées ci-dessus) :

Du bronze pour Barber

Championne du monde en titre à la longueur, Eunice Barber a récolté la médaille de bronze de la discipline hier à Helsinki. Après l'argent de l'heptathlon, l'athlète d'origine sierra-léonaise confirme son incroyable combativité. Sous une pluie battante, bien à l'image des compétitrices, la Française (6,76 m) a été devancée par l'Américaine Tianna Madison (6,89 m) et la Russe Tatyana Kotova (6,79 m). Sacrée en 1999 à Séville, puis en 2003 à Paris, Eunice Barber a donc décroché sa cinquième médaille mondiale, un véritable exploit à l'âge de 30 ans.

Exercice 2

Vous relèverez les « compléments circonstanciels » du texte suivant (*Le Figaro*) en précisant comment vous procédez. Vous paraissent-ils correspondre à la définition « indiquent les circonstances dans lesquelles s'accomplit l'action exprimée par le verbe » ?

La Chine libéralise son régime de change

Poussé par les États-Unis en raison de leur déficit commercial grandissant avec la Chine, Pékin a confirmé hier son intention de poursuivre la libéralisation de

son régime de changes. Le yuan, la monnaie chinoise, a été réévaluée il y a trois semaines. La Chine a annoncé hier que la valeur du yuan serait déterminée par rapport à un panier de monnaies comprenant notamment le dollar américain, l'euro et le yen. La banque centrale a en outre autorisé les banques à développer les opérations de couverture de change. Ces efforts d'ouverture coïncident avec la reprise des contacts entre Bruxelles et Pékin sur le textile. Les quotas ont été atteints sur plusieurs produits, entraînant des blocages en douane.

La réflexion grammaticale contemporaine tente de procéder plus rigoureusement en rassemblant, comme pour la définition des catégories, des critères formels à la fois spécifiques et généraux – c'est-à-dire qui ne concernent que la fonction considérée mais en même temps s'appliquent à tous les cas où cette fonction est représentée.

1. Deux cadres pour définir les fonctions : soit « intégré à la phrase », soit « non intégré à la phrase »

On partira d'un exemple simple pour montrer qu'une phrase est susceptible de comporter deux grands types d'unités :

(4) Franchement, Paul est heureux de partir.

Dans cette phrase, on reconnaît un SN *Paul* et un SV *est heureux de partir*, lequel comporte un verbe (*est*) et un syntagme adjectival, lui-même composé d'un adjectif (*heureux*) et de son complément (*de partir*). Chacun de ces éléments s'oppose aux autres par quelque trait – nous y reviendrons plus bas – mais ils ont tous en commun trois propriétés : d'une part, ils admettent le clivage ; d'autre part, ils sont sous la portée de l'interrogation ; enfin, ils sont sous la portée de la négation :

(4)a. clivage

a1. C'est Paul qui est heureux de partir.

a2. C'est heureux de partir qu'il est.

a3. C'est de partir qu'il est heureux.

Le clivage met l'accent sur le constituant, en l'opposant à d'autres possibilités envisageables ; ainsi en (a1), on met en valeur que c'est Paul (et non Luc) qui est heureux de partir, ou en (a3) que c'est de partir (et non de quitter Marie) qu'il est heureux.

(4)b. interrogation

b1. Paul est-il heureux de partir ? Ou est-ce Marie qui l'est ?

b2. Paul est-il heureux de partir ? Ou soulagé ?

b3. Paul est-il heureux de partir ? Ou de quitter Marie ?

Quand l'interrogation porte sur le sujet (b1), celui-ci est accentué particulièrement, ce qui convoque d'autres possibilités (Paul ou Marie ?) ; de même en (b2), l'interrogation a sa portée sur l'adjectif et en (b3) sur le complément de l'adjectif : la question porte sur le fait que *heureux* (b2) ou *de partir* (b3) sont bien les termes qui conviennent à la situation.

(5)c. négation

c1. Paul n'est pas heureux de partir (mais Marie l'est).

c2. Paul n'est pas heureux de partir (mais il est soulagé).

c3. Paul n'est pas heureux de partir (mais de quitter Marie).

Comme lors des manipulations précédentes, la négation est susceptible de mettre l'accent sur une possibilité plutôt qu'une autre envisageable (non Paul mais Marie, non heureux mais soulagé, non de partir mais de quitter Marie).

Ainsi, même s'ils ont par ailleurs des propriétés différentes (ils ne sont pas à la même place, s'accordent avec ou non avec le verbe, sont ou non cliticisables, relèvent de syntagmes de types distincts), *Paul*, *heureux*, *de partir* ont en commun de se prêter au clivage et d'être sous la portée de l'interrogation ou de la négation. On pourrait en dire autant du verbe lui-même (qui exclut cependant le clivage) :

(6)a. Paul est-il heureux de partir (ou le paraît-il seulement) ?

b. Paul n'est pas heureux de partir (il le paraît seulement).

En revanche, *franchement* ne se prête à aucune de ces manipulations, et par conséquent s'oppose à tous les autres constituants de la phrase ; sachant que l'adverbe a pour rôle d'indiquer que le locuteur annonce sa franchise, prévient qu'il va parler franchement, sont exclus des énoncés tels que :

(7)a. *C'est franchement que Paul est heureux de partir (et non sérieusement).

b. * Franchement (ou sérieusement), Paul est-il heureux de partir ?

c. * Franchement (mais non sérieusement), Paul n'est pas heureux de partir.

En conclusion, donc, on avance l'hypothèse qu'il y a deux grands types de groupes dans la phrase, d'une part ceux qui sont « intégrés »¹⁵ (on dit encore « intraprédicatifs »¹⁶ ou « intraphrastiques »), d'autre part ceux qui ne sont pas intégrés (on dit encore « extraprédicatifs » ou « extraphrastiques ») ; en l'occurrence, *Paul est heureux de partir* énonce une certaine information, un certain événement, tandis que *franchement* est un commentaire sur cet énoncé, présentant la manière dont le locuteur l'énonce (*franchement* équivaut en (4) à peu près à « je suis franc en disant cela », « je te dis franchement que... ») – donc extérieur à l'événement rapporté lui-même¹⁷.

La terminologie « intraprédicatif / extraprédicatif » est fondée sur la définition (sémantique) de la phrase comme « prédicat », en écho à l'intuition qu'une phrase a pour fonction de dire quelque chose de quelqu'un ou quelque chose, en somme d'informer de quelque chose qui est le cas pour quelqu'un ou quelque chose. La terminologie « intraphrastique / extraphrastique » est plus syntaxique (formelle). Dans le cadre ainsi défini, on caractérisera (toujours à partir de leurs propriétés syntaxiques) les fonctions susceptibles d'être assurées par les constituants intégrés à la phrase (ou intraprédicatifs ou intraphrastiques) puis (dans le chapitre suivant) par des éléments non intégrés à la phrase (ou extraprédicatifs ou extraphrastiques).

2. Les fonctions intraprédicatives (ou intraphrastiques)

2.1. Le sujet

Peuvent occuper la fonction de sujet un SN, un SVinf (un syntagme verbal dont le verbe est à l'infinitif) ou une phrase ; le sujet commute avec un clitique tel que *on, il, je, tu* (formes qui ne peuvent occuper que cette position) ; à moins d'être impersonnel (comme *il* dans *Il pleut* ou *ça* dans *Ça tonne*), il connaît le clivage en *c'est... qui* ; s'il s'agit d'un SN, le sujet est le seul SN à pouvoir être précédé de *seul* ; le SN et le SVinf sujets peuvent également

¹⁵ Le terme est de Christian Molinier, dans sa thèse (1982) sur l'inventaire et le classement des adverbes en *-ment*.

¹⁶ Ce terme (de même que son contraire : *extraprédicatif*) est utilisé par Claude Guimier dans son ouvrage *Les adverbes du français*, Paris-Gap, Ophrys, 1996.

¹⁷ Nous avons vu dans le chapitre I que ces commentaires peuvent être dits « incidents » (ils interviennent dans la phrase sans faire partie de celle-ci, puisqu'ils en commentent le contenu).

être l'antécédent du pronom-subordonnant relatif *qui*. Les grammaires traditionnelles signalaient déjà que le sujet répond à la question *qu'est-ce qui* ou *qui est-ce qui* (du moins s'il n'est pas impersonnel), et entraîne l'accord du verbe en personne et en nombre :

- (8)a. La fracture post-référendaire est double, dans la gauche en général et aussi à l'intérieur du PS (*Libération*).
- b. Elle est double [...]
- c. C'est la fracture post-référendaire qui est double [...]
- d. Seule la fracture post-référendaire est double [...]
- e. La fracture post-référendaire, qui est double [...]
- f. Qu'est-ce qui est double [...] ? – La fracture post-référendaire.
- g. Les fractures post-référendaires sont doubles [...]

Exercice 3

On lit dans une *Grammaire française* pour le second degré datant de 1947 : « Les verbes employés impersonnellement sont précédés du pronom *il* ou *ce*, *sujet apparent* qui annonce simplement un *sujet réel* placé après le verbe : ***Il*** est arrivé un accident. – ***Il*** importe ***que je réussisse***. – ***C'est inutile d'insister***. – ***C'est folie que d'y prétendre***. » Que pensez-vous de cette distinction entre sujet apparent et sujet réel ?

Exercice 4

Dans la même grammaire que celle citée ci-dessus, on lit au chapitre de la phrase : « Lorsque l'infinitif a un sujet exprimé, il est le verbe d'une *subordonnée infinitive* qui est le complément d'objet du verbe principal : ***On vit / l'ennemi reculer***. – ***J'ai vu / l'avion tomber sur le sol***. » Pensez-vous licite de parler de sujet de l'infinitif dans les exemples en question ?

Exercice 5

Dites quel est le sujet de la phrase suivante (justifiez votre réponse) : ***Le matin arriva un beau chevalier***.

On peut résumer les critères disponibles permettant de caractériser la fonction sujet par le tableau suivant ¹⁸ :

	place	commutation	clivage	adjectif <i>seul</i>	pronom relatif	question	accord/V
Sujet	avant V	il, on, je, tu...	c'est... qui	+	qui	qui/qu'est-ce qui ?	+

2.2. Le complément d'objet

Le complément d'objet est régi par le verbe, c'est-à-dire qu'il fait partie de sa valence (voir le cours « *Grammaire : les catégories* ») : si tout verbe a un sujet, ces lexèmes ne sous-catégorisent pas tous un complément (par exemple *bourdonner* dans *Les abeilles bourdonnent*). Le complément peut être direct (non introduit par une préposition) ou indirect (introduit par une préposition) – on parle pour le verbe respectivement de « verbe transitif direct » et de « verbe transitif indirect » ¹⁹. Le complément d'objet peut être un SN ou un SP, un SVinf (introduit ou non par une préposition), une phrase (introduite ou non par une préposition) :

- (9)a. Le maire a remercié les pompiers.
- b. La presse parle de l'événement.
- c. Les ouvriers espèrent avoir une augmentation.
- d. Léa demande si tu as assez d'argent, elle veillera à ce que tu en aies suffisamment.

Le complément d'objet est ou non supprimable (si un constituant est obligatoire, on admet généralement que le critère est suffisant pour l'analyser comme complément), il est cliticisable par *le, la, les, en* s'il est direct, *lui, en* ou *y* s'il est indirect, et dans tous les cas clivé par *c'est... que* (et non *c'est... qui*, propre au sujet). Il peut constituer avec le verbe à l'infinitif une unité autonome, alors que le sujet ne le peut pas (10.d) :

¹⁸ Les tests ne s'appliquent pas tous systématiquement, selon la nature du sujet, comme on l'a vu (ainsi le clitique ne peut pas être précédé de *seul*).

¹⁹ Certains grammairiens et linguistes réservent l'appellation « verbes transitifs » aux verbes suivis d'un complément d'objet direct, appelant « verbes intransitifs » tous les autres.

(10) *a.* Le maire a remercié. / La presse parle. / Les ouvriers espèrent. / * Léa demande. / * Elle veillera ²⁰.

b. Le maire les a remerciés. / La presse en parle. / Les ouvriers l'espèrent. / Léa le demande. / Elle y veillera.

c. Ce sont les pompiers que le maire a remerciés. / C'est de l'événement que parle la presse. *ou* C'est l'événement dont parle la presse. / C'est avoir une augmentation qu'espèrent les ouvriers. / ? C'est si tu as assez d'argent que Léa demande. / C'est à ce que tu en aies suffisamment que Léa veillera.

d. Remercier les pompiers (était nécessaire). / Parler de l'événement (pose un problème). / Espérer avoir une augmentation (paraît normal). / Demander si tu as assez d'argent (prouve qu'on s'inquiète de toi). / Veiller à ce que tu en aies suffisamment (est une preuve d'intérêt à ton égard).
Vs *Le maire remercier (était démagogique). / * La presse parler (prouve l'intérêt de l'événement). / etc.

Exercice 6

Le pronom *en* peut cliticiser un complément d'objet direct aussi bien qu'un complément d'objet indirect : comment distinguer entre les deux ? Par exemple :

(11)*a.* Grand-mère fait de la confiture.

b. Max a connu des échecs.

c. Grand-mère parle de sa confiture.

d. Max se plaint des voisins.

Exercice 7

L'exercice 4 ci-dessus porte sur la citation d'une grammaire qui considère que *l'ennemi reculer* dans *On vit l'ennemi reculer* ou *L'avion tomber sur le sol* dans *J'ai*

²⁰

Elle veillera est possible mais en un tout autre sens que celui de *veiller à quelque chose* : la suppression fait passer d'un emploi à un autre, elle est donc jugée impossible pour l'emploi testé.

vu l'avion tomber sur le sol est « le complément d'objet du verbe principal » (donc respectivement de *vit* et *ai vu*). Que pensez-vous de cette analyse ?

Un autre test habituellement proposé pour caractériser le complément d'objet est celui de la reprise en *le faire, en faire autant, le faire aussi*, où *faire* représente le verbe et le clitique son complément. Si l'on considère par exemple la phrase *Il mange de la viande*, on observe que la reprise concerne *manger de la viande* et non, seulement, *manger : de la viande* est complément d'objet ; en revanche, à partir de la phrase *Il a tiré de la terrasse*, la reprise peut ne concerner que le verbe (*de la terrasse* n'est pas complément d'objet). De même, le complément d'objet doit être compris dans la reprise en *et cela* (**Il mange, et cela de la viande*), ce qui n'est pas le cas de *de la terrasse* (*Il a tiré, et cela de la terrasse*):

(12)a. Il mange de la viande et elle en fait autant.

Vs *Il mange de la viande et elle en fait autant du poisson.

b. Il a tiré de la terrasse et elle en a fait autant du balcon.

En (12.a), *en faire autant* doit concerner *manger de la viande*, en (12.b) *en faire autant* peut ne concerner que *tirer*. Le fait que le complément d'objet soit nécessairement inclus dans la reprise montre son étroite solidarité avec le verbe.

Cependant, il n'est pas clair que ce test soit entièrement pertinent ; d'une part la reprise du verbe seul n'apparaît pas toujours totalement impossible, d'autre part le complément d'objet accepte d'être dissocié du verbe en particulier dans des corrélations établies avec *comme*. Le critère de la reprise en *et cela* apparaît alors plus pertinent :

(13)a. ?Il a jeté la lettre et elle en a fait autant du télégramme ²¹.

b. Il a jeté la lettre comme il avait fait du télégramme (*faire de*, ici, ne représente que *jeter*). * Il a jeté, et cela la lettre.

(14)a. Elle a embrassé son fils comme elle avait fait pour sa fille.

b. Elle a embrassé son fils comme elle avait fait avec sa fille.

c. * Elle a embrassé, et cela son fils.

Le complément d'objet direct n'est normalement pas déplaçable en tête de phrase, sauf dans certains cas très contraints (on parle alors de « topicalisation ») ; ainsi, (15.a) n'est

²¹ Ce qui est radicalement impossible, c'est * *Il a jeté la lettre et elle en a fait autant le télégramme*, ou, en (14.a) : * *Elle a embrassé son fils comme elle avait fait sa fille*.

possible que selon une certaine intonation, selon le contexte, mais (15.b) ne connaît pas les mêmes possibilités, et (15.c) est totalement exclu, quelle que soit l'intonation :

(15)a. Les pompiers, le maire a remercié (= « pour ce qui est des pompiers, c'est fait : il a remercié ! »).

a'. Les pompiers, le maire a remercié (= « je précise : ce sont les pompiers, qu'il a remerciés »).

b. De l'événement, la presse parle (= « je précise : c'est de l'événement, que la presse parle »).

c. *Avoir une augmentation, les ouvriers espèrent.

Le complément d'objet indirect est en général plus facilement déplaçable que le complément d'objet direct mais on a toujours un « effet de contraste » (cf. ci-dessus les commentaires pour (a') et (b)) : le sens est « je dis bien X, et non Y »).

Le SN complément d'objet peut être l'antécédent du pronom relatif *que* ; s'il est indirect (SP), la préposition est répétée avec le subordonnant (*à qui, de quoi, auquel, duquel, etc.*) mais ce n'est pas propre au complément d'objet indirect (pas plus que *dont*)²². Mentionnons également le critère de la question, depuis longtemps signalé par les grammairistes :

(16)a. Les pompiers, que le maire a remerciés... / Qui est-ce que le maire a remercié ? – Les pompiers.

b. L'événement, dont la presse a parlé... / De quoi la presse a-t-elle parlé ? – De l'événement.

c. ?? Avoir une augmentation, qu'espèrent les ouvriers (avoir une augmentation, ce qu'espèrent les ouvriers...)... / Qu'est-ce qu'espèrent les ouvriers ? – Avoir une augmentation.

d. Qu'est-ce que demande Léa ? – Si tu as assez d'argent. / À quoi veillera-t-elle ? – À ce que tu en aies suffisamment.

On peut résumer les critères définitoires de la fonction complément d'objet de la manière suivante :

²² Ainsi, dans *Paul, de qui je t'ai donné l'adresse hier... / Paul, dont je t'ai donné l'adresse hier...*, les pronoms *de qui* et *dont* sont le complément du nom *adresse* et non celui du verbe *donner*.

	Sup- pression	Clitici- sation	Clivage	SVinf = unité autonome	Compris dans reprise	Dépla- cement	Pronom relatif	Question
Compl. objet	+/-	le, la, les, en, y, lui	C'est... que	+	+	+/-	que... (* qui)	Qui/Que est-ce que

Exercice 8

Quel problème posent les phrases suivantes relativement à la définition des critères propres à la fonction de complément d'objet ?

- (17)a. Il se comporte admirablement.
 b. Elle me traite gentiment.
 c. Il se conduit de façon déplorable.
 d. Il s'érige en censeur.
 e. Elle se trouve pas mal.
 f. Il a opté pour la deuxième solution.

Exercice 9

Quelle fonction la grammaire traditionnelle attribue-t-elle aux SN ou SP soulignés des phrases suivantes ? Quelle fonction, selon vous, doit-on leur attribuer ?

- (18)a. Paul a longtemps résidé en Belgique.
 b. La secousse a duré trois secondes.
 c. Le décès remonte à deux mois.
 d. Il allait chaque jour à Marseille.

2.3. Le complément oblique

Il ressort des exercices 8 et 9 qu'il existe des constituants (intraprastiques / intraprédicatifs) obligatoires (non supprimables) susceptibles donc d'être appelés « compléments » (ils n'ont pas les propriétés du sujet), mais qui n'ont pas les propriétés du complément d'objet (direct ou indirect) en ce que la cliticisation en est impossible; il y a donc lieu de leur trouver une étiquette propre : « complément oblique », correspondant à ce comportement particulier. On avait trouvé bizarre²³ que ce que la

23

Chapitre I du cours « Grammaire : les catégories », exercice 8.

grammaire traditionnelle appelle « attribut » est cliticisable lorsqu'il s'agit d'attribut du sujet, mais ne l'est pas lorsqu'il s'agit d'attribut de l'objet, on a maintenant les moyens de réduire de paradoxe : obligatoire mais non cliticisable, l'attribut de l'objet est, selon notre analyse, un « complément oblique ».

2.4. L'ajout

ε Dans le syntagme verbal peut apparaître un constituant (ou plusieurs) qui n'est pas un argument du verbe et que l'on appelle « ajout » (c'est le nom de sa fonction, ou position, syntaxique) : il est toujours supprimable (alors que l'argument peut ne pas l'être), n'est pas cliticisable (contrairement au complément d'objet, mais semblablement au complément oblique) et n'est pas obligatoirement compris dans la reprise en *le faire / en faire autant / et cela* :

- (19)a. Marie arrache les mauvaises herbes à la main.
 b. Marie arrache les mauvaises herbes.
 c.*Marie y arrache les mauvaises herbes.
 d. Marie arrache les mauvaises herbes à la main et Paul le fait à la bêche / et Paul en fait autant à la bêche.
 e. Marie arrache les mauvaises herbes, et cela à la main.

vs

- (20)a. Marie lègue ses biens à la municipalité.
 b.?Marie lègue ses biens.
 c. Marie lui lègue ses biens.
 d.??Marie lègue ses biens à la municipalité et Paul le fait à la fondation Cartier / ?? et Paul en fait autant à la fondation Cartier.
 e. ?? Marie lègue ses biens, et cela à la municipalité.

En tant que constituant intégré à la phrase (ou intraprédicatif, ou intraphrastique), l'ajout est clivable, sous la portée de l'interrogation et de la négation ; il se rapproche des compléments et s'oppose au sujet en ce qu'il peut former avec le verbe un SVinf autonome :

- (21)a. C'est à la main que Marie arrache les mauvaises herbes.
 b. Marie arrache-t-elle les mauvaises herbes à la main (ou à la bêche) ?

c. Marie n'arrache pas les mauvaises herbes à la main (mais à la bêche).

d. Arracher les mauvaises herbes à la main n'arrange pas la peau féminine !

L'ajout est le constituant qui présente le plus de points communs avec ce que l'on appelle traditionnellement un « complément circonstanciel », ou un « circonstant », du fait qu'il a trait à des notions diverses (temps, lieu, manière, moyen...) et est susceptible de répondre à des questions telles que *quand ?*, *où ?*, *comment ?*, etc. (mais nous avons vu plus haut les limites de ce critère – cf. exercice 2). Comme le SP argument ou le complément oblique, il peut paraître plus facilement déplaçable que le SN complément d'objet, mais ce n'est pas systématique et crée le plus souvent un « effet de contraste » :

(22)a.? Marie, à la main, arrache les mauvaises herbes. (* Marie, les mauvaises herbes, arrache à la main.)

b.? À la main, Marie arrache les mauvaises herbes. (* Les mauvaises herbes, Marie arrache à la main.)

c. Marie examine à la loupe la gravure du verre. / ? À la loupe, Marie examine la gravure du verre. / À la loupe, Marie a examiné la gravure du verre et au microscope elle en a étudié la composition.

d. Marie examine attentivement la gravure du verre. / Attentivement, Marie examine la gravure du verre.

e. Paul a classé les fiches alphabétiquement. / * Alphabétiquement, Paul a classé les fiches.

f. Le CRS a blessé mortellement deux manifestants. / * Mortellement, le CRS a blessé deux manifestants.

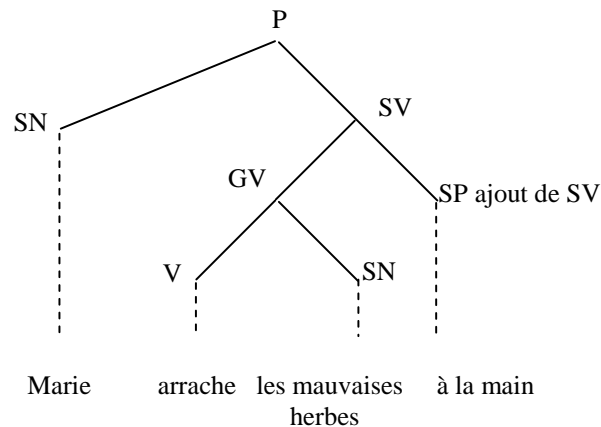
L'ajout constituant de SV a ceci de particulier qu'il refuse la position en tête de phrase lorsque celle-ci est au type interrogatif ou impératif, ou à la forme négative :

(23)a.*À la main, Marie a-t-elle arraché les herbes ? / * À la main, arrachez les herbes ! / * À la main, Marie n'arrache pas les herbes.

b.*Attentivement, Marie a-t-elle examiné la gravure du verre ? / * Attentivement, examinez la gravure du verre ! / * Attentivement, Marie n'examine pas la gravure du verre.

- c. En vain, j'ai attendu des heures sous la pluie. / * En vain, as-tu attendu des heures sous la pluie ? / * En vain, attends des heures sous la pluie ! / * En vain, je n'ai pas attendu des heures sous la pluie.

En résumé, l'ajout du syntagme verbal a les propriétés suivantes : supprimable, non cliticisable, clivable (*c'est... que*), susceptible de former avec le verbe un SVinf autonome, non compris dans la reprise en *le faire* / *en faire autant* / *et cela*, +/- déplaçable, non susceptible d'apparaître devant une phrase interrogative, impérative ou négative.



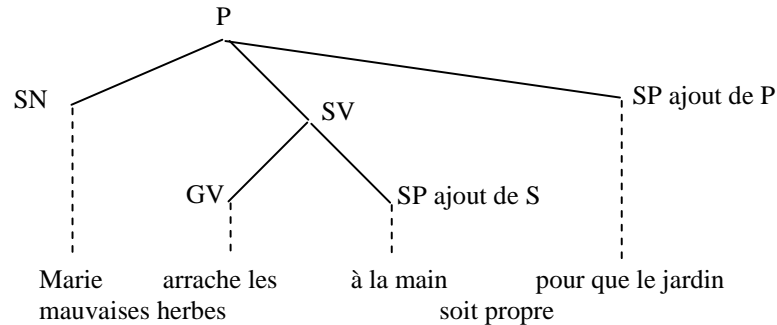
ε Certains ajouts en revanche, sont très facilement déplaçables en tête de phrase, et apparaissent tout à fait naturellement devant une phrase interrogative ou impérative aussi bien que déclarative, et négative aussi bien qu'affirmative : on les analyse comme des ajouts de phrase – et non comme des ajouts de syntagme verbal :

- (24)a. La semaine prochaine, vous me rendrez ce devoir. / La semaine prochaine, me rendrez-vous ce devoir ? / La semaine prochaine, rendez-moi ce devoir. / La semaine prochaine, vous ne me rendrez pas ce devoir.

- b. Légalement parlant, la procédure est inattaquable. / Légalement parlant, la procédure est-elle inattaquable ? / Légalement parlant, soyez inattaquable ! / Légalement parlant, la procédure n'est pas inattaquable.

- c. Pour faire cette pâte, on a besoin de beurre. / Pour faire cette pâte, a-t-on besoin de beurre ? / Pour faire cette pâte, munissez-vous de beurre. / Pour faire cette pâte, on n'a pas besoin de beurre.

En résumé, l'ajout de phrase est supprimable, non cliticisable, clivable (*c'est... que*), susceptible de former avec le verbe un SVinf autonome, non compris dans la reprise en *le faire* / *en faire autant* / *et cela*, déplaçable, susceptible d'apparaître devant une phrase interrogative, impérative ou négative.



Exercice 10

Comment peut-on analyser les adverbes soulignés dans les phrases suivantes ?

- (25)a. Max travaille beaucoup.
 b. Renoir peint bien les danseuses.
 c. Tu bois trop !
 d. Tu sais pertinemment ce que je veux dire...

En conclusion, on a défini, à l'intérieur de la phrase, un ensemble de fonctions (intraprédicatives ou intraphrastiques) concernant les grands groupes essentiels : le SN sujet, le complément d'objet (cliticisable), le complément oblique (non cliticisable), l'ajout de SV (non compris dans la reprise en *faire* ou *et cela*, par opposition au complément d'objet et au complément oblique), l'ajout de P (qui connaît la place en tête de phrase interrogative, impérative, négative, par opposition à l'ajout de SV). Toutes ces positions s'opposent les unes aux autres par au moins une propriété. Il subsiste néanmoins un problème... vous saurez lequel en faisant l'exercice 11 !

Exercice 11

Quelle fonction peut-on s'attribuer au SP dans la phrase suivante ? *Nous cherchons des champignons dans les bois.*

Corrigé des exercices

✶ **Exercice 1** : dans la première phrase, *Eunice Barber* est le sujet de *a récolté (la médaille de bronze)* ; on ne peut pas dire que le sujet désigne quelqu'un qui « accomplit une action » (recevoir une médaille ne correspond pas intuitivement à cette définition) ni quelqu'un qui « est dans un certain état » (*récolter une médaille* n'exprime pas, toujours intuitivement, un état). Dans la deuxième phrase, *l'athlète d'origine sierra-léonaise* est le sujet de *confirme (son incroyable combativité)* : le SV énonce une appréciation portée sur l'athlète et non une action qu'elle aurait accomplie ni un état dans lequel elle se trouverait. Dans la troisième phrase, *la Française (6,76 m)* est le sujet de *a été devancée* : si quelqu'un est dit accomplir une action, ce sont plutôt les personnes désignées par le complément d'agent (*par l'Américaine T. M. [...] et la Russe T. K. [...]*) ; peut-être pourrait-on considérer que le sujet désigne la personne en tant qu'elle est dans un certain état. Dans la quatrième phrase, *Eunice Barber* est le sujet de *a décroché (sa cinquième médaille)* : là encore, il est difficile de parler d'action accomplie (comme ce serait le cas dans *Marie a décroché les rideaux (pour les laver)* par exemple) ; il y a bien eu une action d'Eunice Barber, dont la conséquence est qu'on lui donne une médaille, mais qui ne consiste pas à « décrocher une médaille » – et la situation ne correspond pas non plus pour l'athlète à être dans un certain état. En résumé, les définitions sémantiques du sujet, telles qu'on peut les trouver dans certaines grammaires et dans la plupart des manuels scolaires, sont très difficiles à appliquer.

✶ **Exercice 2** : traditionnellement, les « compléments circonstanciels » se repèrent sur des bases sémantiques (ils désignent le lieu, le moment, la cause, le but, etc. de l'action exprimée par le verbe), éventuellement confirmées par de test de la question : l'indication de lieu correspond à la question *où ?*, celle du temps à la question *quand ?*, etc. Néanmoins, les questions ne sont pas toujours spécifiques (ainsi *comment ?* peut aussi correspondre à un attribut : *Ta mère est comment ? – Blonde*. Et *pourquoi ?* peut correspondre à la cause ou au but) ni générales (quoique dit « complément circonstanciel de cause », *de honte* dans *Rougir de honte* ne peut pas être la réponse à la question *pourquoi ?* : * *Pourquoi rougis-tu ? – De honte*).

Dans le texte proposé, *en raison de leur déficit commercial grandissant avec la Chine* correspond intuitivement à la cause de *poussé par les États-Unis* mais ne peut faire l'objet d'une question *pourquoi ?* (* *Pourquoi poussé par les États-Unis ? – En raison de leur déficit commercial grandissant avec la Chine*). En revanche, *hier* répond bien à la question *quand ?*

(complément circonstanciel de temps), de même que *il y a trois semaines*. Dans la troisième phrase, on présume que *par rapport à un panier de monnaies comprenant notamment le dollar américain, le dollar et le yen* doit être un « complément circonstanciel » mais on n'a pas d'étiquette sémantique à lui associer – et la question qui conviendrait : *Par rapport à quoi la valeur du yuan serait-elle déterminée ?* ne nous éclaire guère sur la notion en question. Dans la phrase suivante, *en outre* doit-il recevoir l'appellation « complément circonstanciel d'addition » ? On n'a en tout cas pas de question dont il pourrait constituer la réponse. Dans la cinquième phrase, on ne voit pas non plus comment étiqueter *avec la reprise de contact [...] :* le sens évoque le temps (du fait du verbe *coïncider*) mais la question *quand ?* est inappropriée (* *Quand ces efforts coïncident-ils ? – Avec la reprise de contacts entre Bruxelles et Pékin sur le textile*). Dans la dernière phrase, *sur plusieurs produits* est proche d'un lieu, mais ne se prête pas à la question *où ?* (?? *Où les quotas ont-ils été atteints ? – Sur plusieurs produits*), qui en revanche convient à peu près à *en douane (...entraînant des blocages où ? – En douane)*.

- ✦ **Exercice 3 :** *il* et *ce* sont des formes clitiques qui ne peuvent avoir que la fonction sujet (il est donc surprenant de parler à leur propos de « sujet apparent ») ; de plus, ce sont eux qui entraînent l'accord du verbe (*Il est arrivé deux accidents / *Il sont arrivés deux accidents*) ; lorsque le (prétendu) « sujet réel » se prête à la cliticisation, c'est sous la forme d'un clitique complément (*en* ne peut jamais être sujet : *Il est arrivé des accidents / Il en est arrivé*) : en fait, donc, ces phrases ont un sujet (*il* ou *ce*) et ce qui suit le verbe ne doit pas être analysé tel, ayant les propriétés du complément plutôt que du sujet (place après le verbe, non-accord avec ce dernier, clitique complément).
- **Exercice 4 :** dans *l'ennemi reculer*, on ne peut pas vérifier le critère de l'accord, l'infinitif étant invariable ; si *l'ennemi* est cliticisable, ce n'est pas par *il* mais par *le* (*On le vit reculer / *On vit il reculer*), et il ne peut être précédé de l'adjectif *seul* (* *On vit seul l'ennemi reculer*). La question *qui ?* serait possible, mais le pronom à lui seul ne révèle pas la fonction, pouvant être aussi bien sujet que complément d'objet – *Qui vit-on reculer ? , On vit qui reculer ? , On vit reculer qui ?* : *qui* est-il le complément de *voir* ou le sujet de *reculer* ? En fait, la cliticisation en *le* et la non-possibilité de combinaison avec *seul* conduisent plutôt à analyser (syntaxiquement) *l'ennemi* comme le complément d'objet de *vit* (même si, sémantiquement, on l'interprète comme « celui qui fait l'action » de « reculer »). Le raisonnement est identique pour *l'avion* dans *J'ai vu tomber l'avion sur le sol*. Cependant,

l'ennemi reculer ou *tomber l'avion sur le sol* ne peuvent pas constituer des SVinf autonomes (cf. paragraphe 2.2.) – ce qui caractérise le rapport du sujet à son verbe.

- **Exercice 5** : cette phrase comporte un verbe précédé et suivi d'un SN ; du fait que le sujet est normalement placé devant le verbe, on pourrait conclure que *le matin* est le sujet de *arriva*, d'autant que le SN aussi bien que *arriva* sont de la 3^e personne du singulier ; de plus, *le matin* commute avec *il* – mais, première étrangeté, il ne peut commuter avec les autres clitiques sujets (* *On arriva un beau chevalier*, * *Elle arriva un beau chevalier*). De plus, on ne peut le cliver par *c'est... qui* (* *C'est le matin qui arriva un beau chevalier*) ni le faire précéder de *seul* (où *seul* porterait sur *le matin*). La relativation par *qui* est également impossible (* *Le matin qui arriva un beau chevalier...*) de même que la question *qu'est-ce qui* (* *Qu'est-ce qui arriva un beau chevalier ?*) : c'est à l'interrogation *quand* que peut répondre le SN (*Quand arriva un beau chevalier ? – Le matin*). En conclusion, les tests convergent pour montrer que, malgré sa place avant le verbe, ce n'est pas *le matin* qui en est le sujet : *le matin* et *un beau chevalier* ont été permutés (ils ont échangé leur place sur l'axe syntagmatique) ; si l'on rétablit l'ordre *Un beau chevalier arriva le matin*, on voit que tous les critères pertinents sont représentés (commutation avec *il*, *elle*, *on...* ; clivage par *c'est... qui* ; compatibilité avec *seul* ; pronom relatif *qui* ; question *qu'est-ce qui* et accord : *Un beau chevalier arriva le matin / De beaux chevaliers arrivèrent le matin*).
- **Exercice 6** : le clitique *en* peut remplacer aussi bien un SN à déterminant indéfini qu'un SP introduit par *de* ; ainsi :
 - a) Grand-mère en fait.
 - b) Max en a connu.
 - c) Grand-mère en parle.
 - d) Max s'en plaint.

Le déterminant indéfini commute avec d'autres déterminants (défini, possessif, démonstratif, etc.) et le mot *de* disparaît alors : on a affaire à un SN. En revanche, si c'est la préposition qui est présente, elle se maintient quel que soit le déterminant :

- a) Grand-mère fait la/sa confiture, quelques confitures.
- b) Max a connu ces/trois/plusieurs échecs.
- c) Grand-mère parle de sa confiture / de quelques confitures.
- d) Max se plaint de ses/trois/quelques voisins.

En (a) et (b), le verbe est transitif direct (*faire quelque chose, connaître quelque chose*) et son complément un SN (*en* remplace par conséquent un complément d'objet direct) ; en revanche, en (c) et en (d), le verbe est transitif indirect (*parler de quelque chose, se plaindre de quelque chose*) et son complément un SP (*en* remplace alors un complément d'objet indirect).

- **Exercice 7** : pour que *l'ennemi reculer* soit considéré comme un complément d'objet, il faut que cet énoncé réponde aux tests de constituance, ce qui n'est pas le cas ; on n'a, en effet, pas la possibilité de :

- a) *cliticisation* : * *L'ennemi reculer, on le vit.*
- b) *clivage* : * *C'est l'ennemi reculer que l'on vit.*
- c) *constitution d'un syntagme autonome* : * *L'ennemi reculer, ça fait plaisir. / * L'ennemi reculer, on le fait souvent.*

L'observation serait semblable pour *l'avion tomber sur le sol* dans *J'ai vu l'avion tomber sur le sol*. En fait, *l'avion* est complément d'objet du verbe conjugué (comme *l'ennemi* dans l'exemple précédent) :

- a) *Je l'ai vu tomber sur le sol, l'avion. / L'avion, je l'ai vu tomber sur le sol.*
- b) *C'est l'avion que j'ai vu tomber sur le sol.*
- c) *Voir l'avion tomber sur le sol m'a fait de la peine.*

et l'infinitif est analysable, selon les termes traditionnels, comme un attribut du complément d'objet – et, selon nos termes, comme un complément oblique (on a *L'ennemi, je l'ai vu reculer* comme on a *Les yeux, elles les a bleus* ou *L'avion, je l'ai vu tomber sur le sol* comme *Paul, je le crois honnête*).

- **Exercice 8** : il est admis qu'un constituant (postposé au verbe) obligatoire en est un argument (fait partie de sa valence). C'est le cas pour l'adverbe en (17.a), (17.b), pour le SP en (17.c), (17.d), (17.f) ou pour le syntagme adverbial en (17.e), puisqu'on ne peut pas dire seulement :

- a)* *Il se comporte.*
- b)* *Elle me traite.*
- c) * *Il se conduit.*
- d) * *Il s'érige.*
- e) * *Elle se trouve.*
- f) * *Il a opté.*

Cependant, le complément d'objet étant susceptible d'être un SN, un SVinf, une phrase ou un SP, les phrases (a), (b), (c) posent problème puisque l'on a après le verbe un SAdv. Or ce SAdv, s'il admet le clivage et autorise un SVinf autonome, n'est pas cliticisable :

- a) C'est admirablement qu'il se comporte. / Se comporter admirablement, ce n'est pas à la portée de tout le monde. / * Il se le comporte.
- b) C'est gentiment qu'elle me traite. / Me traiter gentiment, ça ne fait de mal à personne. / * Elle me le traite.
- e) C'est pas mal qu'elle se trouve. / Se trouver pas mal, cela suppose une certaine confiance en soi. / * Elle se le trouve.

On est donc devant le problème suivant : en (a), (b), (e), l'argument du verbe est non supprimable – ce qui révèle à coup sûr un complément d'objet – mais aussi non cliticisable – ce qui montre que l'on n'a pas affaire à un complément d'objet (fait que corrobore la nature du constituant) : les critères ne convergent pas pour une analyse sûre. Le test traditionnel de la question (*comment ?*) amènerait d'ailleurs à conclure que l'on a affaire à un « circonstanciel de manière ». La difficulté est la même pour (c), (d) et (f) : certes, ici, on a un SP, susceptible, donc, d'être un complément d'objet indirect ; mais, s'il se prête au clivage et peut former avec le verbe un SVinf autonome, il refuse la cliticisation :

- c) C'est de façon déplorable qu'il se conduit. / Se conduire de façon déplorable, ça n'honore personne. / * Il s'en conduit.
- d) C'est en censeur qu'il s'érige. / S'ériger en censeur, c'est facile quand on n'a aucune responsabilité. / * Il se l'érige, * Il s'en érige, * Il s'y érige.
- f) C'est pour la deuxième solution qu'il a opté. / Opter pour la deuxième solution, c'était courageux. / * Il l'opte, * Il en opte, * Il y opte.

En (c), la question appropriée serait *comment ?*, mais en (d) plutôt *de quoi ?* et *pourquoi ?* en (f) – donc on se rapproche des compléments d'objet indirects en *à quoi ?*, *de quoi ?* (*À quoi penses-tu ? – Je pense à mes vacances* ou *De quoi te plains-tu ? – Je me plains du bruit que font les voisins*). Dans tous les cas, l'argument doit être compris dans la reprise en *le faire / en faire autant / et cela* et il n'est pas déplaçable mais la relativation n'est possible que pour les SP :

- a) Il se comporte admirablement et elle en fait autant (* et elle en fait autant remarquablement). / * Il se comporte, et cela admirablement. / * Admirablement que/dont il se comporte...

c) Il se comporte de façon déplorable et elle le fait aussi (?? et elle le fait de façon regrettable). / * Il se comporte, et cela de façon déplorable. / La façon déplorable dont il se comporte...

La conclusion est donc que l'on a affaire à un argument du verbe, mais qui n'a pas toutes les propriétés du complément d'objet canonique ; deux décisions sont possibles : ou bien on passe outre les différences, et l'on admet que l'on a affaire partout à un complément d'objet ; ou bien on tient compte des différences, et l'on définit une autre fonction, que l'on nomme différemment – c'est ce que font certains linguistes qui parlent en l'occurrence de « complément oblique » : le complément oblique est un argument du verbe, mais non cliticisable. (Est alors aussi un complément oblique le complément de la préposition, qui peut être obligatoire sans pour autant être cliticisable : *dès 10 heures, pendant le repas, dans la cour*, etc.).

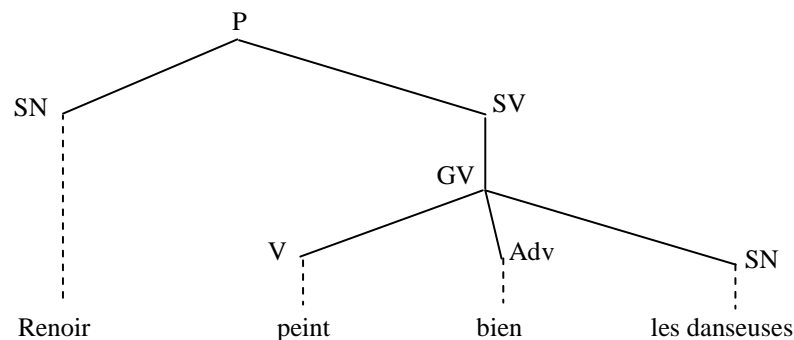
- **Exercice 9** : sur des bases sémantiques et avec la question appropriée (respectivement (a) *où ?*, (b) *combien de temps ?*, (c) *à quand ?*, (d) *où ?*), la grammaire traditionnelle parle de complément circonstanciel de lieu (a), de temps (b), de temps (c), de lieu (d). Cependant, aucun de ces SN ou SP n'est supprimable (* *Paul a longtemps résidé*, *La secousse a duré*, * *Le décès remonte*, * *Il allait chaque jour*) et ceux qui indiquent le lieu sont cliticisables (*Paul y a longtemps résidé*, *Il y allait chaque jour*). Le critère de non-suppression permet de conclure que l'on a dans tous les cas affaire à un argument ; s'il se double du critère de cliticisation, on peut en outre dire qu'il s'agit d'un complément d'objet (indirect). Pour les cas (b) et (c), où le complément n'est pas cliticisable, on peut parler de « complément oblique » (cf. l'exercice précédent).
- **Exercice 10** : les adverbes soulignés sont supprimables mais non cliticisables ni déplaçables ; ils peuvent former avec le verbe un SVinf autonome (*Travailler beaucoup est essentiel pour réussir*. / *Bien peindre les danseuses est difficile*. / *Trop boire est néfaste pour la santé*. / ? *Savoir pertinemment ce que cela signifie est à la portée de n'importe qui*). Certains paraissent également pouvoir ne pas être inclus dans la reprise en *le faire*²⁴ ou en *et cela* : *Max travaille, et cela beaucoup*. / ? *Max travaille beaucoup, et Léa le fait peu*. / *Renoir peint bien les danseuses mais Picasso le fait mal*. / *Renoir peint les danseuses, et cela (très) bien*. / * *Tu bois peu, et elle le fait beaucoup*. / ? *Tu bois, et/mais cela, peu*. / * *Tu sais pertinemment*

²⁴ Mais ils ne se prêtent pas à celles en *en faire autant* : * *Max travaille beaucoup et Léa en fait autant peu*. / * *Renoir peint bien les danseuses et Picasso en fait autant mal*, etc.

cela et Léa le sait indirectement. / Tu le sais, et cela pertinemment. Tous excluent le déplacement en tête de phrase. Selon que l'on retient ou non le critère de la reprise en *le faire* ou en *et cela*, il s'agirait d'ajouts ou de compléments obliques. Mais le problème qui se pose, en fait, c'est que, s'ils entrent dans la portée de l'interrogation ou de la négation, ils rejettent le clivage :

- a) Max travaille-t-il beaucoup (ou peu) ? / Max ne travaille pas beaucoup (mais énormément). / ?? C'est beaucoup que Max travaille.
- b) Renoir peint-il bien les danseuses (ou mal) ? / Renoir ne peint pas bien les danseuses (mais mal). / * C'est bien que Renoir peint les danseuses.
- c) Est-ce que tu bois trop (ou raisonnablement) ? / Tu ne bois pas trop (mais raisonnablement). / ?? C'est trop que tu bois.
- d) Est-ce que tu sais pertinemment ce que je veux dire (ou pas du tout) ? / * Tu ne sais pas pertinemment ce que je veux dire (mais pas du tout). / ?? C'est pertinemment que tu sais ce que je veux dire.

On peut interpréter ce rejet par l'étroite solidarité de ces adverbes avec le verbe : ils ne peuvent pas en être séparés (ce qu'opère le clivage) – d'où l'hésitation à admettre leur non-inclusion dans la reprise en *le faire*. On leur ménagera donc une place dans le GV, au plus près du verbe, où ils ont la fonction de complément oblique (si l'on ne tient pas compte du critère de l'inclusion dans la reprise en *le faire / en faire autant / et cela*) ou d'ajout (si l'on tient compte de leur non-reprise possible):



- **Exercice 11** : le SP *dans les bois* est supprimable, facilement déplaçable en tête de phrase, et peut se placer devant une phrase aussi bien déclarative qu'interrogative, impérative ou négative ; il présente donc les propriétés de l'ajout de P :

- a) Nous cherchons des champignons dans les bois.
- b) Nous cherchons des champignons.

- c) Dans les bois, nous cherchons des champignons.
- d) Dans les bois, cherchons-nous des champignons ?
- e) Dans les bois, cherchons des champignons !
- f) Dans les bois, nous ne cherchons pas des champignons.

Le problème... c'est qu'il est, aussi, cliticisable ! Comment concilier cette propriété avec l'analyse précédente ?! Car l'ajout s'oppose au complément d'objet justement par le fait qu'il n'est pas cliticisable...

- g) Nous y cherchons des champignons (dans les bois).

Lectures

Claude Guimier, *Les adverbes du français*, Paris-Gap, Ophrys, 1996.

Christian Molinier & Françoise Lévrier, *Grammaire des adverbes*, Genève-Paris, Droz, 2000.

III. La définition syntaxique des fonctions [III]

La grammaire traditionnelle¹ oppose les compléments d'objet (directs ou indirects) et les compléments circonstanciels sur des bases sémantiques complétées par la question qu'on peut leur associer : *qui est-ce que ?*, *qu'est-ce que ?* pour l'objet direct, *à / de / sur* (etc.) *qui / quoi ?* pour l'objet indirect, *où ?*, *quand ?*, *comment ?*, *combien ?*, *pourquoi ?*, selon le sens, pour le circonstanciel. À partir des années soixante, les réflexions structuralistes pénètrent dans les ouvrages de référence : la grammaire de R.-L. Wagner & J. Pinchon (1962), *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, ou celle de J.-C. Chevalier et ses collaborateurs (1964) *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, en sont les exemples les plus célèbres. Ainsi Wagner et Pinchon utilisent-ils les tests de suppression ou de déplacement pour opposer « compléments essentiels » et « compléments non essentiels » (ou « inessentiels ») – sans tenir compte, donc, du type de sens véhiculé. Dans *Il va à Strasbourg* par exemple, le SP *à Strasbourg* n'est ni supprimable ni déplaçable, donc se comporte comme *à son cousin* dans *L'héritage revient à son cousin* : on observe **À Strasbourg, il va* comme **À son cousin, l'héritage revient*, et **Il va* comme **L'héritage revient* ; syntaxiquement, les deux SP ont les mêmes propriétés, quoique le premier réponde à la question *où ?* (ce qui justifiait l'analyse traditionnelle comme « complément circonstanciel ») et le second à la question *à qui ?* (ce qui justifiait l'analyse traditionnelle comme « complément d'objet indirect ») : tous deux sont essentiels. Par comparaison, *à Strasbourg* dans *On aime la bière à Strasbourg* est non essentiel (ou inessentiel) : il est supprimable (*On aime la bière*), et déplaçable (*À Strasbourg, on aime la bière*) ; ce troisième SP ne s'analyse donc pas comme le premier, bien que répondant, comme lui, à la question *où ?*

Si elle n'est pas pertinente pour séparer des comportements syntaxiques, la question n'en reste pas moins une propriété du constituant analysé ; ainsi, le fait que *le journal* réponde

¹ Jusqu'aux années soixante pour ce qui concerne les grammaires de référence, jusqu'aux années soixante-dix dans les manuels scolaires – certains de ces derniers, parus dans la période contemporaine, restant toutefois très... traditionnels !

à la question *qu'est-ce que ?* mais *le soir* à la question *quand ?* corrobore la différence syntaxique révélée par le test du déplacement (les deux constituants étant ici supprimables) dans *Il lit le journal le soir* (A. Martinet (1960) *Éléments de linguistique générale*, Paris, PUF) :

- (1)a. Il lit le journal le soir.
 b. Il lit le journal. / Il lit le soir.
 c. Qu'est-ce qu'il lit ? – Le journal (* – Le soir.)
 vs Quand est-ce qu'il lit ? – Le soir. (* – Le journal.)

Cependant, « essentiel », qui avait l'air de dire que le constituant est obligatoire, n'était pas un terme tout à fait adéquat (surtout dans l'usage pédagogique) pour parler des compléments d'objet qui, quoique non déplaçables, peuvent néanmoins être effaçables (ce que décrit la dénomination « emploi absolu » pour un verbe transitif acceptant la non-présence de son complément – tel *lire* ci-dessus). Dans les années quatre-vingt s'est donc généralisée l'opposition métalinguistique entre « complément de verbe » et « complément de phrase » : le premier est ou non supprimable, selon le verbe (ainsi *rencontrer* n'admet pas l'emploi absolu : * *Le soir, il rencontra*), mais il n'est pas déplaçable en tête de phrase, ou crée alors un « effet de contraste » (appelant une suite s'opposant à ce qu'il énonce) :

- (2)a. Il pense à sa femme. / $\bar{\text{Il}} \text{ pense}^2$. / * *À sa femme, il pense.*
 b. Il obéit à son père. / Il obéit. / *À son père, il obéit* (mais sa mère ne peut rien obtenir de lui).
 Vs c. Les prix ont baissé dès le début de l'été. / Les prix ont baissé. / *Dès le début de l'été, les prix ont baissé.*

Les deux SP ont en commun le clivage et le fait qu'ils sont dans la portée de l'interrogation ou de la négation ; ils s'opposent par l'impossibilité de déplacement pour le premier (ou sa possibilité mais créant un effet de contraste). Outre les questions traditionnelles (en l'occurrence *quand ?* pour *dès le début de l'été*), le « complément de phrase » s'oppose au « complément de verbe » (et justifie sa dénomination) par le fait qu'il peut entrer dans la

² La suppression aboutit à une phrase grammaticalement correcte, mais où le verbe n'a plus le même sens (*Je pense donc je suis*) : on considère donc que le complément n'est pas supprimable dans cet emploi du verbe.

formulation de la question *qu'est-ce qui se passe ?* (*Qu'est-ce qui se passe + SP ?*) qui a pour réponse le reste de la phrase ³ :

(3)a. C'est à sa femme qu'il pense. / C'est à son père qu'il obéit. / C'est dès le début de l'été que les prix ont baissé.

b. Est-ce qu'il pense à sa femme (ou à sa maîtresse) ? / Est-ce qu'il obéit à son père (ou à sa mère) ? / Est-ce que les prix ont baissé dès le début de l'été (ou à la fin des vacances) ?

c. Il ne pense pas à sa femme (mais à sa maîtresse). / Il n'obéit pas à sa mère (mais à son père). / Les prix n'ont pas baissé dès le début de l'été (mais à la fin des vacances).

d. *Qu'est-ce qui se passe à sa femme ? – Il pense. / * Qu'est-ce qui se passe à son père ? – Il obéit. / Qu'est-ce qui s'est passé dès le début de l'été ? – Les prix ont baissé.

On a également avancé le test du « pseudo-clivage », qui évoque celui de la reprise en *faire* présenté dans le dernier chapitre :

(4)a. Ce qu'il fait, c'est (de) penser à sa femme vs * Ce qu'il fait à sa femme, c'est (de) penser.

b. Ce qu'il fait, c'est (d') obéir à son père vs * Ce qu'il fait à son père, c'est (d') obéir.

c. Ce qu'ont fait les prix, c'est de baisser dès le début de l'été. / Ce qu'ont fait les prix dès le début de l'été, c'est de baisser.

Le « complément de verbe » doit être compris dans *ce que... faire*, tandis que le « complément de phrase » ne l'est pas nécessairement.

Cette distinction binaire était insatisfaisante à deux points de vue. D'une part, « complément » dans « complément de verbe » se réfère à un constituant régi par le verbe (sous-catégorisé par lui : il fait partie de sa valence) ; mais ce n'est pas le cas de « complément » dans « complément de phrase », cette dénomination désignant précisément un constituant non régi. Selon les auteurs, on a cherché à opérer la distinction en parlant alors d'« adjoint » ou d'« expansion » (par exemple, *dès le début de l'été* aurait été dit « adjoint à la

³ Cf. Dubois-Charlier, F. & Leeman, D. (1975) *Comment s'initier à la linguistique ?*, Paris, Larousse. La question *qu'est-ce qui se passe ?* renvoie à la phrase sur laquelle porte le SP, vu comme cadre de l'événement.

phrase ») ; la terminologie actuelle est finalement « ajout ». Mais d'autre part aussi, la notion de « complément de verbe » rassemblait des constituants syntaxiquement hétérogènes ; ainsi, hormis dans des cas tels que *Il se comporte bien/mal/normalement*, où l'adverbe n'est pas supprimable (**Il se comporte*) et est donc sous-catégorisé par le verbe (par conséquent « complément de verbe »), on peut librement modifier un verbe par un adverbe (qui, ne définissant pas sa valence, n'est donc pas à proprement un « complément de verbe »), comme *fortement* dans *Il a fortement impressionné le jury* ; mais *fortement* n'est pour autant pas un ajout de phrase, puisqu'il n'est pas déplaçable (**Fortement, il a impressionné le jury*) : il fallait donc une étiquette désignant un constituant qui, tout en étant solidaire du verbe, n'en est pas le complément – d'où la dénomination « ajout de verbe » (ou « ajout de SV »).

Ainsi qu'on l'a vu au chapitre précédent, le complément de verbe (qu'il soit complément d'objet ou complément oblique), l'ajout de SV ou l'ajout de phrase sont rassemblés par trois propriétés – qu'ils ont aussi en commun avec le sujet – qui en font des constituants « intégrés » ou « intraphrastiques » ou « intraprédicatifs » : ils sont clivables et ils sont sous la portée de l'interrogation comme de la négation. Il y a un autre type d'unité qui ne présente pas ces propriétés, et que nous examinons maintenant, afin de clore ce panorama.

3. Le cas des éléments extraprédicatifs (ou extraphrastiques)

Dans la phrase (5), le nom *Martine* est traditionnellement dit « (mis en) apostrophe » (on parle aussi de « vocatif » ou d'« adresse ») : on interpelle l'interlocuteur pour attirer son attention, lui signifier que ce que l'on va énoncer lui est particulièrement destiné. L'apostrophe (ou mot(s) mis en apostrophe) se caractérise par le fait qu'elle est forcément « détachée », c'est-à-dire séparée par une ou des virgule(s) – voire un point d'exclamation – du reste de la phrase (et, à l'oral, elle est l'objet d'une intonation spécifique, qui rompt aussi avec la manière dont on énonce la phrase elle-même). L'apostrophe n'est pas clivable, et l'on ne peut pas non plus la mettre sous la portée d'une interrogation ou d'une négation, ce que montre (5), où quelqu'un interpelle Martine :

- (5)a. Martine, nos invités sont en train d'arriver.
- b. *C'est Martine(,) qui/que nos invités sont en train d'arriver.
- c. *Martine ! nos invités sont-ils en train d'arriver (ou Élodie !) ?
- d. *Martine ! nos invités ne sont pas en train d'arriver (mais Élodie !).

Nous avons également aperçu, au chapitre précédent, le cas de SP ou d'adverbes qui, très naturellement détachés en tête de phrase, refusent aussi le clivage et ne peuvent non plus être sous la portée de l'interrogation ou de la négation :

(6) *a.* Bien entendu, Max a oublié notre rendez-vous. / Bizarrement, Max a oublié notre rendez-vous.

b. *C'est bien entendu que Max a oublié notre rendez-vous.

c. * Bien entendu, Max a-t-il oublié notre rendez-vous (ou bizarrement) ?

d. *Bien entendu, Max n'a pas oublié notre rendez-vous (mais bizarrement).

En (6.a), *bien entendu* annonce le point de vue, sur l'énoncé, de celui qui parle, comme *franchement* dans *Franchement, tu devrais mettre une cravate*. Dans le même ordre d'idées, *fait exceptionnel* en (7.a) porte un jugement sur la phrase qui suit (les grammaires traditionnelles parlent d'« apposition » pour étiqueter la fonction d'un tel syntagme) et a également les propriétés d'un syntagme extrapredicatif :

(7) *a.* Fait exceptionnel, Max a oublié notre rendez-vous.

b. *C'est fait exceptionnel que Max a oublié notre rendez-vous.

c. *Fait exceptionnel, Max a-t-il oublié notre rendez-vous (ou comme d'habitude) ?

d. *Fait exceptionnel, Max n'a pas oublié notre rendez-vous (mais comme d'habitude).

En résumé, l'apostrophe, l'apposition de P et des Adverbes tels que *bien entendu*, *bizarrement* ou des adverbes comme *franchement* dans *Franchement, tu devrais mettre une cravate* ont en commun la place très naturelle en tête de phrase, le détachement, l'impossibilité de clivage, le fait qu'ils ne puissent pas être sous la portée de l'interrogation ou de la négation : ces propriétés les signalent comme « non intégrés » à la structure de la phrase, ou « extrapredicatifs » (ou « extraphrastiques ») ; on leur attribue globalement le statut d'« incident ».

Exercice 1

Commentez le passage suivant, extrait de *La Grammaire nouvelle et le français* (A. Souché, 1957, Paris, Nathan, p. 127) : « On dit qu'un nom est *mis en apposition*, ou *employé comme apposition*, quand il est placé à côté d'un autre nom auquel il ajoute

un titre, une qualité qui le précise, le caractérise, l'identifie. Ex. *Le lion, terreur des forêts...*, *Grippeminaud, le bon apôtre...*, *Ce chat exterminateur, vrai cerbère...* (La Fontaine). *Chio, l'île des vins, n'est plus qu'un sombre écueil* (V. Hugo). [...] Il peut arriver que l'apposition précède, au lieu de le suivre, le nom auquel elle se rattache : *Le fabuliste La Fontaine, Maître Corbeau, dame Belette, cette coquine de Toinette.* »

Les éléments extraphrastiques, n'étant pas tributaires de la structure de la phrase, peuvent y occuper différentes places : même si la position frontale est privilégiée, ils n'y sont pas cantonnés. Ainsi l'apostrophe *Tonin*, dans la phrase suivante, peut-elle se placer en tête d'énoncé bien sûr (8.a), entre le sujet et le verbe conjugué (8.b), entre le verbe conjugué et le participe passé (8.c) ou l'infinitif (8.d), entre le participe ou l'infinitif et son complément (8.e), (8.f) – sauf si ce dernier est prépositionnel (8.g), (8.h) –, ou à la fin de la phrase (8.i) :

- (8) a. Tonin, César a servi le pastis !
- b. ? César, Tonin, a servi le pastis !
- c. ? César a, Tonin, servi le pastis !
- d. ? César va, Tonin, servir le pastis !
- e. ?? César a servi, Tonin, le pastis !
- f. ?? César va servir, Tonin, le pastis !
- g. *César a offert, Tonin, aux voisins le pastis !
- h. *César va offrir, Tonin, aux voisins le pastis !
- i. César a servi le pastis, Tonin !

On observe que le vocatif est le plus naturel en tête ou en fin de phrase ; il est possible mais moins acceptable entre le sujet et le verbe conjugué, encore moins acceptable entre le verbe et son complément.

Comparativement, un syntagme tel que *selon toute vraisemblance* (9) ou comme *chose incroyable* (10) connaissent un éventail plus large de possibilités – mais avec la même restriction de type (g) et (h) ci-dessus :

- (9)a. Selon toute vraisemblance, César a servi le pastis.
- b. César, selon toute vraisemblance, a servi le pastis.
- c. César a, selon toute vraisemblance, servi le pastis.
- d. César va, selon toute vraisemblance, servir le pastis.
- e. César a servi, selon toute vraisemblance, le pastis.

- f. César va servir, selon toute vraisemblance, le pastis.
- g.??César a offert, selon toute vraisemblance, aux voisins le pastis.
- h.??César va offrir, selon toute vraisemblance, aux voisins le pastis.
- i. César a servi le pastis, selon toute vraisemblance.

En (c) et (d), le détachement n'est pas obligatoire : on peut prononcer d'un trait *a selon toute vraisemblance servi le pastis* ou *va selon toute vraisemblance servir le pastis*, ce qui ne serait pas le cas du vocatif : * *César a Tonin servi le pastis*, * *César va Tonin servir le pastis*. Cependant le commentaire *chose incroyable* se comporte de ce point de vue comme l'apostrophe (alors que, sur le plan sémantique, on le rapprocherait plutôt de *selon toute vraisemblance*) :

- (10)a. Chose incroyable, César a servi le pastis.
- b. César, chose incroyable, a servi le pastis.
- c. César a, chose incroyable, servi le pastis. (* César a chose incroyable servi le pastis.)
- d. César va, chose incroyable, servir le pastis. (* César va chose incroyable servir le pastis.)
- e. César a servi, chose incroyable, le pastis.
- f. César va servir, chose incroyable, le pastis.
- g.??César a offert, chose incroyable, aux voisins le pastis.
- h.??César va offrir, chose incroyable, aux voisins le pastis.
- i. César a servi le pastis, chose incroyable.

Si maintenant on teste les places de *franchement* employé comme adverbe d'énonciation, c'est-à-dire lorsqu'il est une qualification, par le locuteur, de ce qu'il dit (« ma parole est franche », « je vous le dis franchement »), on observe que les places (g) et (h) sont toujours problématiques mais que le détachement en (c) et (d) ne paraît pas aussi indispensable que pour *chose incroyable* (*franchement* se rapprocherait donc plutôt de *selon toute vraisemblance*) :

- (11)a. Franchement, Mireille devrait surveiller ses paroles.
- b. Mireille, franchement, devrait surveiller ses paroles.
- c.? Mireille a franchement surveillé ses paroles. / Mireille a, franchement, surveillé ses paroles.

d. Mireille devrait franchement surveiller ses paroles. / Mireille devrait, franchement, surveiller ses paroles.

e. Mireille a surveillé, franchement, ses paroles.

f. Mireille devrait surveiller, franchement, ses paroles.

g. ??Mireille a donné, franchement, à Paul sa parole.

h. ??Mireille va donner, franchement, à Paul sa parole.

i. Mireille devrait surveiller ses paroles, franchement.

En résumé, les quatre éléments extraphrastiques n'ont pas exactement les mêmes propriétés relativement à leur placement dans l'énoncé : en particulier, l'apostrophe (*Tonin*) et le commentaire *Chose incroyable* ne peuvent pas apparaître « liés » (c'est-à-dire non détachés par des virgules) à l'intérieur de la phrase, par opposition à *selon toute vraisemblance* et à *franchement*. On ne peut pour autant pas les regrouper deux à deux, car si l'apostrophe peut fort bien apparaître devant une phrase interrogative, impérative et négative, le commentaire n'admet pas les deux premiers de ces contextes :

(12) a. *Tonin*, as-tu fermé la porte à clé ? / *Tonin*, ferme la porte à clé ! / *Tonin*, la porte n'est pas fermée à clé !

b. * *Chose incroyable*, as-tu fermé la porte à clé ? / * *Chose incroyable*, ferme la porte à clé ! / *Chose incroyable*, la porte n'est pas fermée à clé !

Mais du côté de l'autre paire, de même, si *franchement* admet la position en tête de phrase interrogative, impérative ou négative, ce n'est pas le cas de *selon toute vraisemblance*, qui n'admet que la dernière distribution (donc comme *chose incroyable*) :

(13)a. *Franchement*, as-tu fermé la porte à clé ? / *Franchement*, ferme la porte à clé ! / *Franchement*, la porte n'est pas fermée à clé !

b. **Selon toute vraisemblance*, as-tu fermé la porte à clé ? / * *Selon toute vraisemblance*, ferme la porte à clé ! / *Selon toute vraisemblance*, la porte n'est pas fermée à clé.

Du fait néanmoins que *franchement* apparaît beaucoup moins contraint par le contexte (puisque'il admet des distributions refusées par *selon toute vraisemblance*), on peut le considérer, dans les extrapredicatifs, parmi les plus autonomes ; il en va de même de l'apostrophe – de fait, on peut interpeller l'interlocuteur même pour des énoncés qui ne sont pas des phrases : *Tonin*, la porte ! ; *Tonin*, pas ça ! ; *Tonin*, super, ta confiture ! ; *Bravo*,

Exercice 2

Montrez que l'adverbe *habilement* n'a pas les mêmes propriétés syntaxiques, dans les phrases suivantes, et que par conséquent il est susceptible de deux analyses différentes :

(14) L'ouvrier monte habilement un mur de pierres sèches.

(15) Le politicien s'est habilement fait élire dans une autre circonscription.

Exercice 3

Montrez que la phrase suivante est ambiguë, l'adverbe pouvant se comprendre de deux façons différentes :

(16) Hana a naturellement répondu que ce n'était pas son problème.

Selon l'interprétation, quelle est l'analyse syntaxique de *naturellement* ?

Exercice 4

Combinez le SP *en toute sincérité* à la phrase *Max a avoué ses fautes* de telle sorte qu'il soit interprété soit comme SP intraprédicatif / intraphrastique, soit comme SP extraprédicatif / extraphrastique. Énumérez quelques-unes de ses propriétés dans chacun des emplois.

Les exercices montrent que la diversification des expérimentations relativise certains tests (il en irait de même pour les autres si l'on étudiait d'autres termes !) : on voit aux exemples ici soumis à examen que le non-clivage et la possibilité de précéder une phrase injonctive ou négative sont les propriétés les plus stables des incidents (communes à *habilement* en (15) au sens « c'est habile de sa part », à *naturellement* en (16) au sens « bien entendu », à *en toute sincérité* en (18) au sens « je parle sincèrement »). Quant à pouvoir précéder une phrase interrogative, ce n'est guère le cas de *habilement* en (15) ni de *naturellement* en (16) mais c'est possible pour *en toute sincérité* en (18) au sens « je te

demande de me répondre sincèrement »). Sur l'axe allant du « + périphérique » au « – périphérique » dessiné plus haut, *en toute sincérité* se place avec *franchement* dans les adverbes d'énonciation, du côté du « + périphérique » ; viendraient ensuite *habilement* et *naturellement*, moins périphériques que les précédents mais néanmoins davantage que l'adverbe modal *selon toute vraisemblance* (qui, lui, exclut et la question et l'injonction). Il y a donc manifestement différents types d'incidents – que nous n'examinerons pas en détail dans le cadre du présent cours : l'essentiel ici est de retenir la distinction entre constituants (intraprédicatifs / intraphrastiques) et incidents (extraprédicatifs / extraphrastiques).

D'un point de vue terminologique, du fait que la dénomination « constituant » implique « constituant de la phrase », on évitera d'utiliser le mot lorsqu'il s'agit d'incidents – puisque ces derniers ne sont justement pas des constituants de la phrase. La plupart du temps, on les désigne par leur fonction : apposition, apostrophe, voire simplement « incident ».

Conclusion du chapitre

Ce que l'on a coutume d'appeler « phrase » ne forme donc pas nécessairement un tout homogène : à strictement parler, la phrase est cantonnée aux constituants (lesquels sont précisément dits « intraprédicatifs » / « intraphrastiques »), mais s'y ajoutent des commentaires, des points de vue, des précisions qui n'ont pas ce statut et que, pour cette raison, ont dit « extraprédicatifs » / « extraphrastiques » – et qu'il est donc paradoxal de ranger sous le chef de « la phrase ».

Pour résoudre cette contradiction, Claire Blanche-Benveniste et son équipe de recherche à Aix-en-Provence⁴ ont proposé de compléter la syntaxe, qui s'occupe de décrire la phrase, par ce qu'ils appellent la « macro-syntaxe », chargée de décrire l'extraprédicatif / l'extraphrastique :

- la syntaxe rend compte de la phrase en tant qu'elle est un ensemble de constituants structurés par le verbe : c'est le verbe qui détermine la forme du sujet et des compléments, c'est par rapport au verbe (et au groupe verbal ou de l'ensemble qu'il forme avec le sujet) que se définissent les ajouts ; c'est que que Claire Blanche-Benveniste appelle « le noyau » de la phrase ;

⁴ Claire Blanche-Benveniste et coll., *Le français parlé. Etudes grammaticales*, Paris, CNRS Editions, 1990.

- la macro-syntaxe rend compte de ce que nous avons considéré comme « incident », c'est-à-dire ces éléments qui rejettent les critères établissant le statut de « constituant » d'un mot ou d'un syntagme – apostrophes, interjections, appositions détachées, adverbes d'énonciation, mais aussi phrases incises ou phrases incidentes ; soit l'exemple (d'après l'ouvrage cité en note ci-dessous, page 126) : « *comme il était myope, il était complètement perdu, le pauvre homme* »,
- l'application des tests montre que la subordonnée *comme il était myope* est un incident, de même que l'apposition *le pauvre homme* ;
- le noyau, qui porte l'information essentielle que complètent ou commentent les incidents, est donc la phrase *il était complètement perdu* (où chacun des constituants se prête bien aux critères du clivage et de portée)⁵ ;
- la subordonnée incidente qui apparaît avant le noyau est appelée « préfixe », et l'apposition placée après le noyau en constitue un « postfixe » ; le terme de « suffixe » est réservé aux incidents qui n'admettent comme place que la position finale (après le noyau) : c'est le cas des phrases coordonnées.

Corrigé des exercices

✦ **Exercice 1** : la définition de l'apposition dans cette grammaire est d'une part d'ordre syntaxique (il s'agit d'un nom : catégorie syntaxique, placé à côté d'un autre nom : critère distributionnel de la place et du contexte) et d'autre part d'ordre sémantique : « ajoute un titre, une qualité [...] ». On notera que la fonction est attribuée à « un nom » alors que l'on a affaire dans tous les exemples à un groupe formé au minimum d'un nom et d'un adjectif (*vrai cerbère*). Faisant prévaloir le critère sémantique, le grammairien range sous « apposition » d'une part un syntagme nominal détaché (comme *l'île des vins* dans la citation de V. Hugo) et d'autre part un ajout intégré (comme *le fabuliste* dans *le fabuliste La Fontaine*) ; il ne cite pas de cas tels que *chose incroyable* dans *Chose incroyable, Max a oublié notre rendez-vous*, qui qualifie l'ensemble de la phrase *Max a oublié notre rendez-vous*. Si, néanmoins, on compare :

(19) a. Chio, l'île des vins, n'est plus qu'un sombre écueil.

⁵ Alain Berrendonner, qui défend également la théorie d'une macro-syntaxe, parle de « clause » là où Claire Blanche-Benveniste parle de « noyau ». (Alain Berrendonner, « Pour une macro-syntaxe », revue *Travaux de linguistique* n°21, pages 25-36.)

- b. Le fabuliste La Fontaine est bien connu de tous les enfants.
- c. Cette coquine de Toinette a encore caché ma cassette.
- d. Chose incroyable, Max a oublié notre rendez-vous.

on observe que, dans les trois premiers cas, l'apposition forme avec ce à quoi elle est apposée un groupe solidaire, un syntagme – ce qui n'est pas le cas de (d) :

(20)a. (Chio, l'île des vins,) elle n'est plus qu'un sombre écueil. / C'est Chio, l'île des vins, qui n'est plus qu'un sombre écueil. / Qu'est-ce qui n'est plus qu'un sombre écueil ? – Chio, l'île des vins.

b. (Le fabuliste La Fontaine), il est bien connu de tous les enfants. / C'est le fabuliste La Fontaine qui est bien connu de tous les enfants. / Qui est-ce qui est bien connu de tous les enfants ? – Le fabuliste La Fontaine.

c. (Cette coquine de Toinette), elle a encore caché ma cassette. / C'est cette coquine de Toinette qui a encore caché ma cassette. / Qui est-ce qui a encore caché ma cassette ? – C'est cette coquine de Toinette.

Il en irait de même si l'on testait les mêmes groupes en position de complément d'objet :

(21)a. On ne voit plus Chio, l'île des vins. / On ne la voit plus, Chio, l'île des vins. / C'est Chio, l'île des vins, qu'on ne voit plus. / Qu'est-ce qu'on ne voit plus ? – Chio, l'île des vins.

b. Tous les enfants aiment bien le fabuliste La Fontaine. Tous les enfants l'aiment bien, le fabuliste La Fontaine. / C'est le fabuliste La Fontaine que tous les enfants aiment bien. / Qui est-ce que tous les enfants aiment bien ? – Le fabuliste La Fontaine.

c. Tout accuse cette coquine de Toinette. / Tout l'accuse, cette coquine de Toinette. / C'est cette coquine de Toinette que tout accuse. / Qui est-ce que tout accuse ? – Cette coquine de Toinette.

Au regard de ces critères, *l'île des vins*, *fabuliste* ou *coquine de* se comportent comme un adjectif, les phrases suivantes se prêtant aux mêmes manipulations que les précédentes :

(22)a. Chio, lointaine, n'est plus qu'un sombre écueil. / On ne voit plus Chio, perdue dans la brume.

b. Le bon La Fontaine est bien connu de tous les enfants. / Tous les enfants aiment bien le célèbre La Fontaine.

c. Cette satanée Toinette a encore caché ma cassette. / Tout accuse cette petite Toinette.

Par conséquent, il n'y a pas lieu de disposer de deux étiquettes et de distinguer entre « apposition » – qu'elle soit liée au nom, comme en (h), (c), ou qu'elle en soit détachée, comme en (a) – et « épithète » – qu'elle soit liée au nom, comme en (b), (c), ou qu'elle en soit détachée comme en (a). On considère que l'on a affaire dans les deux cas à un ajout (du nom), qui peut être soit lié, soit détaché.

On notera que, lorsque l'ajout (détaché) est antéposé au syntagme qu'il qualifie, il n'a plus les propriétés que l'on vient d'énumérer pour l'ajout postposé. Comparons ainsi *Le lion, terreur des forêts, fut enfin attaqué par ses propres sujet* (début abrégé de la fable de La Fontaine « Le lion devenu vieux ») et *Terreur des forêts, le lion fut enfin attaqué par ses propres sujets*. Si, dans le premier cas, *Le lion, terreur des forêts* forme syntagme (cf. par exemple *C'est le lion, terreur des forêts, qui fut enfin attaqué par ses propres sujets*), en revanche on n'aurait pas parallèlement * *C'est, terreur des forêts, le lion qui fut enfin attaqué par ses propres sujets* (clivage), * *Terreur des forêts, le lion fut-il enfin attaqué par ses propres sujets ?* (interrogation), * *Terreur des forêts, le lion ne fut pas enfin attaqué par ses propres sujets (mais, animal le plus fragile, la colombe)*. Dans ce que la grammaire traditionnelle range sous la même étiquette « apposition », il y a donc deux comportements syntaxiques : il reste à établir l'analyse de l'élément antéposé détaché de type *terreur des forêts* dans *Terreur des forêts, le lion* (élément qui, en tout état de cause, relève de l'incidence)...

✦ **Exercice 2** : dans la phrase (14), l'interprétation la plus spontanée est que *L'ouvrier monte un mur de pierres sèches de manière habile / avec une grande habileté*. L'adverbe est déplaçable en tête de phrase, entre le sujet et le verbe, à la fin de l'énoncé, mais il est aussi clivable, et entre dans la portée de l'interrogation ou de la négation – il s'agit donc d'un constituant intraprédicatif / intraphrastique :

(14)a. Habilement, l'ouvrier monte un mur de pierres sèches. / L'ouvrier, habilement, monte un mur de pierres sèches. / L'ouvrier monte un mur de pierres sèches habilement.

b. C'est habilement que l'ouvrier monte un mur de pierres sèches. / L'ouvrier monte-t-il un mur de pierres sèches habilement (ou

maladroitement) ? / L'ouvrier ne monte pas un mur de pierres sèches habilement (mais maladroitement).

Du fait qu'il est supprimable et déplaçable en tête de phrase, il ne s'agit pas d'un complément du verbe, mais d'un ajout. L'ajout de SV n'admet pas d'être placé devant une phrase interrogative, impérative ou négative (chapitre IV : exemple de *à la bêche*). En l'occurrence, *habilement* n'est pas acceptable devant une phrase interrogative, impérative ou négative :

- (14)c. * Habilement, l'ouvrier monte-t-il un mur de pierres sèches ? /
 * Habilement, l'ouvrier ne monte pas un mur de pierres sèches ⁶. /
 * Habilement, monte un mur de pierres sèches ! ⁷

La conclusion est donc que *habilement* est ajout de SV en (14). En revanche, ses propriétés sont différentes en (15) : il correspond alors plutôt à des paraphrases comme « c'est habile de sa part », « il a été habile de se faire élire ailleurs » et il est plus naturel, en fin de phrase, détaché par une virgule ; dans cette interprétation, il ne se prête pas au clivage et n'est pas sous la portée de l'interrogation ou de la négation, mais il peut fort bien précéder une phrase impérative ou négative ; il reste peu acceptable devant une question mais l'ensemble des résultats des tests incline à l'analyser comme un incident :

(15)a. Le politicien s'est fait élire dans une autre circonscription, c'est habile de sa part. / Le politicien a été habile de se faire élire dans une autre circonscription.

b. C'est habilement qu'il s'est fait élire dans cette circonscription. / S'est-il fait élire dans une autre circonscription habilement (ou maladroitement) ? / Il ne s'est pas fait élire dans une autre circonscription habilement (mais maladroitement).

c. Habilement, fais-toi élire dans une autre circonscription ! / Habilement, il ne s'est pas fait élire dans une autre circonscription. / ?? Habilement, le politicien s'est-il fait élire dans une autre circonscription ?

⁶ La phrase est acceptable dans une autre interprétation (qui rejoint l'emploi illustré en (15) de l'adverbe comme commentaire) : « c'est habile de sa part ».

⁷ La phrase peut éventuellement paraître acceptable, mais elle prend alors un sens différent (comme précédemment, note 4) : « Aie l'habileté de monter un mur de pierres sèches » (l'adverbe alors ne qualifie pas la manière de monter le mur).

↳ **Exercice 3** : la phrase (16) peut se comprendre comme (16.a) *Hana a répondu de manière naturelle / avec naturel / tout à fait naturellement* : « *Ce n'est pas mon affaire* », ou bien comme (16.b) *Naturellement / évidemment / comme d'habitude / pour ne pas changer, Hana a répondu que ce n'était pas son problème*. Dans le premier cas, on pourrait encore proposer des paraphrases comme *Hana a été naturelle dans sa réponse, elle a répondu avec beaucoup de naturel* ; l'adverbe est alors clivable, soumis à la portée de l'interrogation ou de la négation et il pourrait se trouver (non détaché) après le participe passé ; s'il est déplaçable en tête de phrase et supprimable (ce n'est donc pas un argument du verbe), il ne peut pas précéder une phrase interrogative ou négative, mais peut accepter d'être placé devant une phrase impérative ; l'ensemble des propriétés conduit à l'analyser plutôt comme un ajout de SV :

(16) a. C'est naturellement que Hana a répondu que ce n'était pas son problème. / Hana a-t-elle répondu naturellement (ou avec gêne) ? / Hana n'a pas répondu naturellement que ce n'était pas son problème (mais avec gêne). / Hana a répondu naturellement que ce n'était pas son problème.

Vs *Naturellement (= de façon naturelle), Hana a-t-elle répondu que ce n'était pas son problème ? / * Naturellement (= de façon naturelle), Hana n'a pas répondu. / Naturellement (= de façon naturelle), réponds que ce n'est pas ton problème.

Comprise comme (16.b) *Bien entendu / Comme on pouvait s'y attendre, Hana a répondu que ce n'était pas son problème*, la phrase ne permet pas le clivage de l'adverbe, ni sa soumission à la portée de l'interrogation ou de la négation, ni sa place (liée) après le participe passé (mais il apparaît, en cette position, détaché) ; il ne pourrait précéder une phrase interrogative, mais il accepte d'être placé devant une phrase injonctive ou négative :

(16) b. * C'est naturellement (= bien entendu) que Hana a répondu que ce n'était pas son problème. / * Hana a-t-elle naturellement répondu que ce n'était pas son problème (ou apparemment) ? / * Hana n'a pas, naturellement, répondu que c'était son problème (mais apparemment). / * Hana n'a pas répondu naturellement que c'était son problème vs Hana n'a pas répondu, naturellement, que c'était son problème.

* Naturellement (= bien entendu),

Hana a-t-elle répondu que ce n'était pas son problème ? / Naturellement (= bien entendu), réponds que ce n'est pas ton problème ! / Naturellement (= bien entendu), Hana n'a pas répondu que ce n'était pas son problème.

Bien que toutes les propriétés ne convergent pas, la majeure partie des tests montre que *naturellement* en (16.b), étant extraprédicatif / extraphrastique, est donc incident (donnant le point de vue de celui qui parle, c'est un adverbe d'énonciation qui commente le contenu du reste de la phrase).

↳ **Exercice 4** : postposé à la phrase sans détachement, le SP *en toute sincérité* s'interprète comme « de manière sincère » ; il est alors clivable et entre dans la portée de l'interrogation ou de la négation, et par conséquent est d'ordre intraprédicatif / intraphrastique :

(17) a. Max a avoué ses fautes en toute sincérité. / C'est en toute sincérité que Max a avoué ses fautes. / Max a-t-il avoué ses fautes en toute sincérité (ou de manière hypocrite) ? / Max n'a pas avoué ses fautes en toute sincérité (mais de manière hypocrite).

En ce sens, où le SP qualifie l'action verbale (il répond à la question *Comment ?*, *De quelle façon ?*), il ne peut précéder une phrase interrogative ou négative, mais le pourrait d'une phrase injonctive :

(17) b.* En toute sincérité (= de manière sincère), Max a-t-il avoué ses fautes ? / * En toute sincérité, Max n'a pas avoué ses fautes. / ? En toute sincérité, avoue tes fautes ! (= de manière sincère, avoue tes fautes)

Mais *en toute sincérité* peut aussi renvoyer à la sincérité de celui qui parle : *Je te le dis en toute sincérité, Max a avoué ses fautes*. Il est alors le plus naturellement placé en tête de phrase, ou, ailleurs, détaché. Il refuse dans ce cas le clivage, et ne peut pas être sous la portée de l'interrogation ou de la négation ; en revanche, il précède une phrase interrogative (équivalant à *Réponds-moi en toute sincérité*), négative ou injonctive (il correspond alors à *Je te le suggère très sincèrement*). Dans cette interprétation, il est extraprédicatif / intraphrastique :

(18) En toute sincérité (= je parle sincèrement), Max a avoué ses fautes.
/ * C'est en toute sincérité (de ma part) que Max a avoué ses fautes. / * En toute sincérité, Max a-t-il avoué ses fautes (ou je ne parle pas sincèrement) ? / * En toute sincérité, Max n'a pas avoué ses fautes (mais je ne parle pas sincèrement).

Vs En toute sincérité, Max a-t-il avoué ses fautes ? / En toute sincérité, Max n'a pas avoué ses fautes. / En toute sincérité, avoue tes fautes !

Lectures

Parcourez les revues suivantes : *Travaux de linguistique* n°21, 1990. - *Verbum* XXIV-1/2, 2002. - *L'Information grammaticale* n°98, 2003.

IV. Phrase simple, phrase complexe, phrase double

Nous avons jusqu'ici étudié la phrase simple (à un verbe conjugué) et ses constituants, en opérant une distinction entre intraprédicatifs / intraphrastiques (qui entrent dans la composition de la phrase elle-même) et extraprédicatifs / extraphrastiques (qui sont périphériques à la structure phrastique). Qu'ils soient intégrés ou non intégrés, les syntagmes sont définis par leur nature et leur fonction : la première leur est donnée par leur tête (un syntagme est dit « nominal » s'il a pour tête un nom (ou un pronom), « adjectival » s'il a un adjectif pour tête, « prépositionnel » si c'est une préposition, etc.), la seconde par le type de relation qu'ils entretiennent avec leur voisinage, et que révèlent leurs propriétés syntaxiques (le sujet est cliticisable par *je, tu, il* (entre autres) et entraîne l'accord du verbe (etc.), le complément d'objet est cliticisable par *le, en, y* (entre autres) et n'entraîne pas l'accord du verbe (etc.), le complément oblique n'est ni cliticisable ni supprimable, etc.). À l'intérieur des syntagmes, chaque constituant a également une fonction ; ainsi, on peut établir un parallélisme entre le déterminant (qui spécifie le nom, dans un syntagme nominal) et l'adverbe (qui spécifie l'adjectif, dans le syntagme adjectival, ou la préposition, dans le syntagme prépositionnel – tel *bien* dans *bien après*) ; de même, le nom, l'adjectif ou la préposition sont susceptibles d'avoir un complément, comme le verbe, ou un ajout : l'adjectif *sensible*, dans *une fille sensible*, est ajout du nom *fille*, l'adverbe *trop*, dans *Il boit trop*, est ajout du verbe *boire*, le nom *pomme*, dans *vert pomme*, est ajout de l'adjectif *vert*, l'adverbe *seulement*, dans *après seulement (que tu auras fais tes devoirs)* est ajout de la préposition *après*. La phrase peut avoir également un ajout (ou plusieurs), comme *après les vendanges et à la maison* dans *Nous ferons une fête à la maison après les vendanges* (rappelons que

l'appellation « ajout » pour *à la maison* est problématique, le SP étant cliticisable, cf. l'exercice 11 du chapitre IV).

Exercice 1

Quel problème d'analyse posent les SN dans les phrases suivantes ? Comment peut-on les résoudre ?

- (1)a. Jusqu'à ses amis ont peur de lui !
 b. Il vendrait jusqu'à sa mère pour de l'argent !
 c. Elle a dans les trente ans.

Par rapport à la phrase simple, on appelle « phrase complexe » une phrase qui inclut, dans telle ou telle fonction, une phrase – autrement dit une phrase complexe comporte (au moins) une phrase dans l'une des positions (intégrées) de la structure (sujet, complément ou ajout) ; par exemple, sont des phrases complexes (2.a) – le sujet est phrastique –, (2.b) – le complément d'objet est phrastique –, (2.c) – l'ajout de P est phrastique :

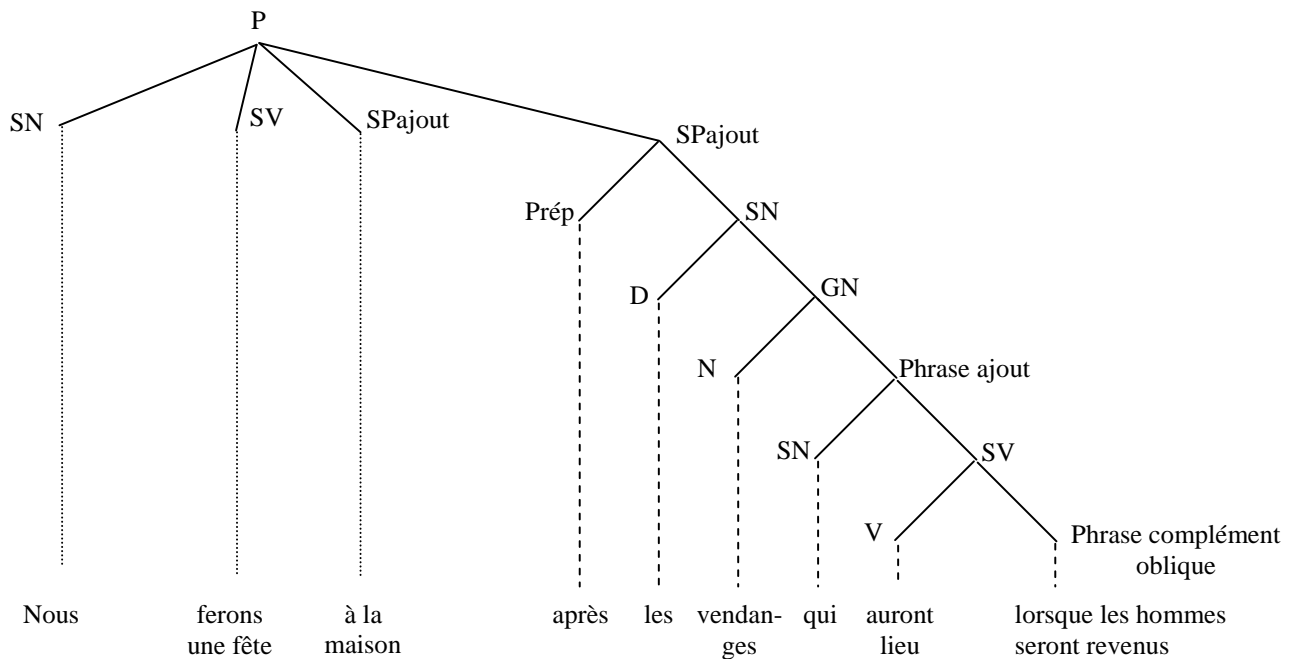
- (2)a. Que Max s'en aille chagrine Marie.
 b. Marie déplore que Max s'en aille.
 c. Marie vendra la maison quand Max s'en ira.

Une phrase peut également apparaître à l'intérieur d'un syntagme constituant lui-même un autre syntagme ; ainsi, à l'intérieur du SN sujet en (2.d), la phrase *qui a attaqué une brebis* occupe la fonction d'ajout au nom *loup*, comme, à l'intérieur du SN objet en (2.e), la phrase *dont il a parlé* occupe la fonction d'ajout du nom *film* :

- (2)d. Le loup qui a attaqué une brebis a été abattu hier soir.
 e. Je n'ai pas vu le film dont il a parlé.

Et en (2.f), la phrase *lorsque les hommes seront revenus* est complément oblique du verbe *avoir lieu*, constituant avec lui le SV d'une phrase qui est elle-même ajout au nom *vendanges* :

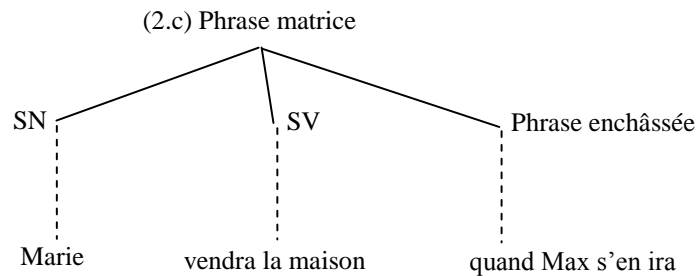
(2)f. Nous ferons une fête à la maison après les vendanges, qui auront lieu lorsque les hommes seront revenus.



Traditionnellement, on utilisait la terminologie « proposition » pour étiqueter les deux phrases : en (2.a), *que Max s'en aille* aurait été appelé « proposition subordonnée » et *chagrine Marie* « proposition principale » ; de même en (2.b), *Marie déplore* aurait reçu la dénomination « proposition principale » et *que Max s'en aille* celle de « proposition subordonnée », comme en (2.c) *Marie vendra la maison* aurait été dit « proposition principale » et *quand Max s'en ira* « proposition subordonnée ». Cependant cette terminologie présente l'inconvénient de comporter deux termes pour une même unité, *Le soleil brille* par exemple étant à la fois une phrase (simple) et une proposition (indépendante). D'autre part, il n'est pas clair que la distinction « principale » vs « subordonnée » soit justifiée : les deux propositions sont en dépendance mutuelle et ni la première ni la seconde n'apparaissent particulièrement importantes ou au contraire tributaires de l'autre, en (2.a) comme en (2.b). Du point de vue sémantique en tous cas (puisque, comme on sait, la grammaire traditionnelle s'appuie beaucoup sur le sens), on n'a pas l'impression que, dans *Je pense que Max va quitter Marie*, ce soit *je pense* l'information « principale » et *Max va quitter Marie* l'information secondaire.

La terminologie contemporaine préfère donc garder le terme « phrase » pour toutes ces unités – de fait, (2.a), (2.b), (2.c) ou *Le soleil brille* sont bien des phrases ! – et utilise

« matrice » pour désigner la phrase qui va en accueillir une autre en l'une des positions de sa structure : en (2.a), *Que Max s'en aille* s'enchâsse dans la position sujet de *–chagrine Marie* ; de même, en (2.b), *que Max s'en aille* est enchâssé dans la position objet de *Marie déplore–*, et en (2.c) *quand Max s'en ira* est enchâssé dans la position ajout de *Marie vendra la maison–*.



(La phrase enchâssée peut également être à l'infinitif ; ainsi, un sujet identique, en (2.a) et 2.b)⁸, pour les deux verbes donne lieu à des phrases inacceptables – le sujet et le complément respectivement doivent prendre la forme *s'en aller* et *de s'en aller* :

(3)a. *Que Marie_i s'en aille chagrine Marie_i / S'en aller chagrine Marie.

b. *Marie_i déplore qu'elle_i s'en aille. / Marie déplore de s'en aller.

La phrase enchâssée est introduite par un complémenteur – dont la nature peut varier (cf. le cours « *Grammaire : les catégories* ») : complémenteur simple (anciennement « conjonction de subordination ») ou complémenteur pronom-subordonnant (relatif ou interrogatif) – ou par une préposition ayant elle-même un complément phrastique (*Nous ferons une fête à la maison après que les vendanges seront passées / après avoir vendangé*).

Exercice 2

Dans le texte suivant (*Le Canard enchaîné*), repérez les phrases simples et les phrases complexes. Dans les phrases complexes, dites en quoi consistent les phrases matrices et les phrases enchâssées.

⁸ L'identité des sujets est signalée par le même indice « i » affecté à *Marie* ou *elle* dans l'énoncé des exemples.

**Villepin met au pas
les demandeurs d'emploi**

Déjà la création du contrat nouvelles embauches, d'inspiration purement médéfiennne, n'avait pas été particulièrement appréciée par les syndicats. Mais que dire du contrôle des demandeurs d'emploi et du flou suspect entourant les critères d'offre d'emploi que les chômeurs peuvent ou non refuser ?

Publié au « Journal officiel » le 2 août – période estivale propice pour légiférer en douce –, le décret instituant ce contrôle se complait volontairement dans l'imprécision dès qu'il s'agit de définir ce qu'est une offre « valable » d'emploi, celle qu'un chômeur n'a pas le droit de refuser.

En résumé, donc, si la phrase simple est une structure à un verbe conjugué, la phrase complexe est une structure qui inclut, en l'un de ses constituants (ou plusieurs), une phrase (la phrase complexe comporte donc deux verbes conjugués, ou plusieurs, à moins que le constituant phrastique ne soit à l'infinitif). La phrase qui accueille le constituant phrastique est dite « phrase matrice », le constituant phrastique accueilli est dit « phrase enchâssée ». La phrase enchâssée est introduite par un complémenteur, ou une préposition elle-même régissant un complément phrastique. La phrase enchâssée occupe la position d'un constituant intrapredicatif intraphrastique – et en a les propriétés générales.

Cependant, une phrase (simple) peut aussi se voir associer des incidents (extrapredicatifs / intraphrastiques), et la position d'incident être occupée par une phrase. Si l'on définit la phrase complexe comme une phrase intégrant un constituant phrastique (au moins) occupant la position d'un constituant intrapredicatif / intraphrastique, on ne peut pas garder le même terme pour la phrase qui comporte une phrase en lieu et place d'un incident – puisque ce dernier est défini comme extrapredicatif / extraphrastique : on parlera alors de « phrase double »⁹. La notion de « phrase double » enregistre le cas où une phrase occupe la fonction d'ajout non intégré, incident (une phrase double pouvant évidemment comporter en son sein une phrase complexe – ou plusieurs). Soit par exemple la phrase (4.a) : elle comporte elle-même une phrase introduite par le complémenteur *si*, mais qui ne se prête pas au clivage (4.b) ni n'est susceptible d'être sous la portée de l'interrogation (4.c) ou de la négation (4.d) ;

⁹ Cette dénomination a été proposée par Sophie Hamon dans sa thèse « *La phrase double causale : propriétés syntaxiques et interprétations sémantiques* », Université de Paris Ouest Nanterre La Défense, 2005.

cette phrase *si P* a donc les propriétés d'un incident, et l'ensemble (4.a) *Si tu as soif, il y a de la bière au frigo* constitue par conséquent une phrase double :

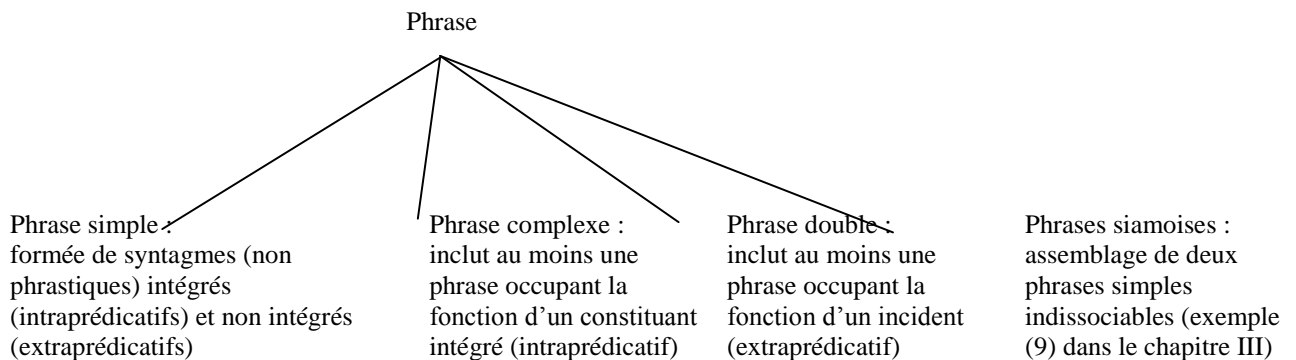
(4)a. Si tu as soif, il y a de la bière au frigo.

b.* C'est si tu as soif qu'il y a de la bière au frigo.

c.* Y a-t-il de la bière au frigo si tu as soif (ou si tu veux en offrir à ton ami) ?

d.* Il n'y a pas de la bière au frigo si tu as soif (mais si tu veux en offrir à ton ami).

En conclusion, on peut schématiser ainsi les quatre grands cas de figure déclinant l'unité « phrase » :



Exercice 3

Dans le texte suivant (*L'Indépendant*), analysez les différents cas de phrase, en justifiant votre réponse.

L'art de l'expressionnisme avec le pianiste virtuose Fazil Say

Le jeune pianiste originaire d'Ankara était déjà venu à Perpignan, il y a quelques années, pour un concert avec orchestre.

Cette fois-ci, nous le retrouvions dans l'exercice exigeant du récital. Celui que l'on cita comme *le virtuose anatolien aux doigts de velours* est de ces musiciens qui vivent pleinement les œuvres qu'ils interprètent.

Autant Fazil Say jouait un peu trop de sa virtuosité et de la rythmique dans les variations sur *Ah, vous dirais-je maman* de Mozart, autant son interprétation des *Tableaux d'une exposition* de Modest Moussorgski fut exceptionnelle.

Voilà une œuvre à sa mesure, exigeante du point de vue instrumental et complètement ouverte à son expressivité, à son total engagement physique et mental.

Dans ce qui suit, on présentera quelques illustrations de phrase complexe (point 1) puis de phrase double (point 2).

1. La phrase complexe

Les phrases susceptibles d'occuper la fonction d'un constituant intégré (ou intraprédicatif, ou intraphrastique) sont les complétives et les interrogations indirectes (paragraphe 1.1), les relatives (paragraphe 1.2.) et les circonstancielles (paragraphe 1.3.).

1.1. Complétives et interrogatives indirectes

- Les complétives sont introduites par le complémenteur simple *que* (il n'a pas de fonction dans sa phrase, comme ce serait le cas du pronom-subordonnant relatif par exemple), ou bien par une préposition ayant elle-même pour complément une phrase introduite par le complémenteur *que* :

(5)a. Il pense que Marie viendra.

b. Il consent à ce que Marie l'épouse.

On parle également de « complétive » lorsque la phrase est à l'infinitif et que le complémenteur *que* n'est, alors, pas réalisé :

(6)a. Il espère venir.

b. Il consent à se faire épouser par Marie.

Les complétives peuvent occuper les fonctions de sujet – cf. (2.a) ci-dessus –, complément d'objet direct – (2.b), (5.a), (6.a) – ou indirect – (5.b), (6.b) –, complément de nom ou d'adjectif :

(7) a. Il a l'impression que Marie ment. / Il en a l'impression (la complétive est cliticisable : c'est un complément).

b. Il est heureux que Marie l'épouse. / Il en est heureux (la complétive est cliticisable : c'est un complément).

Dans le cas des prépositions, on parlera de complément oblique (la complétive, obligatoire, n'est pas cliticisable) :

(8) *a.* Il consent à ce que Marie l'épouse. / Il y consent (c'est le SP en à qui est cliticisé par *y* : on ne peut pas cliticiser (*ce*) que Marie l'épouse – le complément de la préposition est un complément oblique).

b. Il se plaint de ce que les voisins font du bruit. / Il s'en plaint (c'est le SP en de qui est cliticisé par *en* : on ne peut pas cliticiser (*ce*) que les voisins font du bruit – le complément de la préposition est un complément oblique).

Exercice 4

Peut-on parler de complétive complément de l'adverbe dans des cas tels que (9.a) et (9.b) ?

(9)*a.* Il est venu conformément à ce qu'il avait dit.

b. Il se conduit autrement qu'on ne le croit.

Exercice 5

Donnez la fonction de la complétive dans les phrases suivantes ; justifiez votre réponse en montrant qu'elle en a bien les propriétés :

(10)*a.* Que Max cherche à partir ne fait aucun doute.

b. Elle craint qu'on ne l'oblige à vendre ses chevaux.

c. Elle a l'espoir que Max la remarque

Exercice 6

Montrez que la phrase en *que* n'a pas la même analyse dans :

(11)*a.* Que tu fasses cela ou non m'indiffère.

b. Que tu fasses cela ou non, Paul sera content.

• Les interrogatives indirectes sont introduites par un complémenteur pronom-subordonnant qui, en tant que *tel*, a une fonction dans sa phrase. Ainsi en (12.a) *qui* est sujet

de *est venu* dans la phrase enchâssée, de même que *ce qui* est sujet de *ennuie* en (12.b), et *ce que* complément d'objet de *veux* en (12.c) :

- (12)a. Je ne sais pas qui est venu.
 b. Elle se demande ce qui m'ennuie.
 c. Explique-moi ce que tu veux.

Traditionnellement, on oppose pronoms interrogatifs (*qui, ce qui, ce que*) et adverbess interrogatifs (*où, comment, pourquoi, combien*) ; cependant, hormis le fait que ces derniers sont morphologiquement invariables, ils ont syntaxiquement les mêmes propriétés que les pronoms, étant à la fois subordonnants et munis d'une fonction dans leur phrase – c'est pourquoi on les a regroupés ici sous le même terme de « pronom-subordonnant » :

- (13) a. Dis-moi combien tu gagnes (dans *Tu gagnes mille euros, mille euros* est complément oblique du verbe : *combien* a la même fonction dans *combien tu gagnes*).
 b. Je ne sais pas comment elle va (dans *Elle va bien, bien* est complément oblique du verbe : *comment* a la même fonction dans *comment elle va*).
 c. Explique-moi pourquoi tu renonces à ce projet (dans *Tu renonces à ce projet à cause de Marie, à cause de Marie* est ajout de SV : *pourquoi* a la même fonction dans *pourquoi tu renonces à ce projet*).

Les pronoms-subordonnants interrogatifs correspondent à des interrogations dites « partielles », c'est-à-dire à des questions qui portent sur l'un des constituants de la phrase (on ne peut pas y répondre par *oui* ou *non*). En revanche le complémenteur simple *si* correspond à une interrogation « totale » ;

- (14)a. Vas-tu prendre des vacances cette année ? – Oui/Non. / Précise-moi si tu vas prendre des vacances cette année.
 b. Est-ce que vous avez fermé le gaz ? – Oui/Non. / Je vous demande si vous avez bien fermé le gaz.
 c. On va au cinéma ce soir ? – Oui/Non. / Dis-moi si on va au cinéma ce soir.

Exercice 7

Montrez que dans les couples (15) d'une part, (16) d'autre part, les phrases n'ont pas la même analyse.

(15) *a.* Je me désole quand mon ami se moque de moi.

b. Je me demande quand mon ami se moque de moi.

(16) *a.* Je me désole si mon ami se moque de moi.

b. Je me demande si mon ami se moque de moi.

De la même façon que l'on parle d'interrogation indirecte lorsque la question est enchâssée dans une phrase matrice, par opposition à l'interrogation directe (cf. les exemples (14) où les deux cas de figure sont illustrés), de même peut-on parler d'exclamation indirecte dans des cas tels que (17)¹⁰ :

(17)*a.* Comme elle est belle ! / Il admire comme elle est belle.

b. S'il est gracieux, ce bébé ! / Regarde s'il est gracieux, ce bébé !

Cependant, les phrases enchâssées posent alors un problème d'analyse, car, si elles ont bien l'air d'être le complément d'objet du verbe (*Il admire comme elle est belle* / *Il admire sa beauté*, *Regarde s'il est gracieux* / *Regarde sa grâce*), elles n'en ont pour autant pas toutes les propriétés syntaxiques :

(18) Il admire comme elle est belle. / * C'est comme elle est belle qu'il admire (*comme elle est belle* ne se prête pas au clivage). / * Il l'admire (*comme elle est belle* se prête difficilement à la cliticisation par *le*). / Admire-t-il comme elle est belle (ou comment elle s'habille) ? / Il n'admire pas comme elle est belle (mais comment elle s'habille). / Il admire comme elle est belle et je le fais aussi vs * Il admire comme elle est belle et je le fais comme elle s'habille (*comme elle est belle* est compris dans la reprise en *faire*).

Du fait que *comme elle est belle* n'est pas cliticisable, on peut parler à son propos de complément oblique, mais on voit que, si la phrase se trouve sous la portée de l'interrogation

¹⁰

Comme et *si* ont la fonction d'ajout de P dans la phrase où ils se trouvent.

et de la négation, elle ne se prête pas au clivage, ce qui la distingue de tous les autres constituants intraprédicatifs / intraphrastiques.

1.2. Les relatives

Les relatives équivalent à des adjectifs ; elles sont introduites par un pronom-subordonnant (relatif) : *qui, que, dont, où* mais aussi à *qui, de qui, sur qui...*, à *quoi, de quoi, sur quoi...*, *lequel, auquel, duquel, sur lequel*, etc. La forme du complémenteur dépend de sa fonction dans sa phrase ¹¹ :

(19) a. Une vaste étude de la MGEN sur « climat scolaire et conditions du travail », **dont *Libération* s'est procuré les premiers résultats**, montre que les enseignants ne sont pas en superforme.

b. Près de six profs sur dix se plaignent d'épuisement physique ou nerveux, **qu'ils mettent en rapport avec leur métier**.

c. Les difficultés professionnelles des enseignants, **qui sont réelles**, sont aggravées par le fait qu'elles ne sont pas entendues par la société et les politiques.

d. Si les troubles psychologiques des enseignants sont bien connus, le défi pour ceux **qui les prennent en charge** est de mettre en place un dépistage précoce.

e. Le domaine **où il reste beaucoup à faire** est celui de la réinsertion professionnelle des enseignants.

En (19.a), le complémenteur *dont* introduit la phrase enchâssée *dont « Libération » s'est procuré les premiers résultats* et il est en même temps le complément du nom *résultats* ; il représente le SN qui précède (son antécédent) : « *Libération* » *s'est procuré les premiers résultats d'une vaste étude de la MGEN sur « climat scolaire et conditions de travail »*. Ce qui permet de dire que *d'une vaste étude [...]* est complément du nom *résultats* (et non ajout), c'est que le SP est cliticisable (« *Libération* » *s'en est procuré les premiers résultats*) : dans la phrase relative, *dont* a par conséquent la fonction de complément de nom.

En (19.b), le complémenteur *que* (*qu'ils mettent en rapport avec leur métier*) est le complément d'objet du verbe *mettre (en rapport)* : il représente son antécédent *épuisement physique ou nerveux* (faute d'être déterminé, celui-ci ne peut apparaître tel quel après le

¹¹ Les exemples (19) sont extraits d'un article de *Libération* : « Les enseignants malades de l'école ».

verbe : * *ils mettent épuisement physique ou nerveux en rapport avec leur métier* – cf. à ce sujet dans l'exercice 2 l'analyse de *les critères d'offres d'emploi que les chômeurs peuvent ou non refuser* – ni non plus cliticisé, clivé, etc., mais ce serait le cas si l'on avait un déterminant comme *le, cet, leur*).

En (19.c), le complémenteur *qui* introduit la phrase relative enchâssée *qui sont réelles*, où il assure la fonction de sujet, et représente l'antécédent *Les difficultés professionnelles des enseignants* (*Les difficultés professionnelles des enseignants sont réelles / elles sont réelles / Ce sont les difficultés des enseignants qui sont réelles*). Par contre, le complémenteur *que* dans *le fait qu'elles ne sont pas entendues par la société et les politiques* n'est pas un pronom-subordonnant et *le fait* ne peut être analysé comme son antécédent : on ne pourrait le rétablir dans la phrase enchâssée, qui n'a d'ailleurs pas de fonction objet disponible (* *elles ne sont pas entendues le fait par la société et les politiques*) – en l'occurrence, *que* est un complémenteur simple introduisant un ajout phrastique (une complétive) du nom *fait*.

En (19.d), *qui* est sujet de *prendre (en charge)* et a pour antécédent *ceux* (pronom démonstratif) ; c'est un complémenteur pronom-subordonnant (relatif) introduisant la relative enchâssée *qui les prennent en charge*.

En (19.e), le complémenteur *où* à la fois introduit la phrase *où il reste beaucoup faire*, ajout au nom *domaine*, et assure la fonction d'ajout dans cette phrase (*il reste beaucoup à faire où, c'est-à-dire dans ce domaine*).

Exercice 8

Démontrez que le mot *qui* ne reçoit pas la même analyse dans les deux phrases suivantes :

(20)a. Il m'a dit qui était venu.

b. Il m'a énuméré les gens qui étaient venus.

Exercice 9

Dans les énoncés suivants, on a un mot *que* introduisant une phrase enchâssée. S'agit-il pour autant du même type de complémenteur ?

(21)a. Les enseignants ont l'impression qu'on leur ment.

b. Les enseignants éprouvent l'impression que tout le monde ressent.

(22)*a.* Ils ne croient pas à ce qu'on leur dit.

b. Ils ne consentent pas à ce qu'on leur impose de nouvelles charges.

Exercice 10

Montrez que *où* peut être soit complémenteur pronom-subordonnant relatif, soit complémenteur pronom-subordonnant interrogatif, à partir des deux énoncés :

(23)*a.* J'ignore où il est allé.

b. J'ignore le numéro de la salle où ils se trouvent.

1.3. Les circonstancielles

Les circonstancielles sont des constituants intraprédicatifs / intraphrastiques (donc s'enchâssent dans une phrase matrice pour former avec elle une phrase complexe). Elles sont introduites par des complémenteurs simples (*comme, quand, lorsque, parce que...*) ou des SP dont la préposition a un complément phrastique (*pour + que, avant + que, dès + que, etc.*). Elles sont la plupart du temps ajoutés (et désignent ce que la grammaire traditionnelle appelle des « circonstances » : temps, cause, but...) mais, selon le verbe, peuvent aussi avoir la fonction de complément d'objet ou complément oblique (voir l'exemple (2.f) ci-dessus) :

(24)*a.* L'alarme s'est déclenchée quand j'ai branché le fer à repasser.

b. Je me souviens quand tu me prenais sur tes genoux quand j'étais petit.

Dans (24.a), la phrase introduite par *quand* est supprimable et déplaçable, on ne peut pas la cliticiser ; elle répond à des questions telles que *à quel moment ?*, *quand ?* et entre dans l'interrogation *qu'est-ce qui se passe ?*, qui révèle un ajout de phrase :

(25)*a.* L'alarme s'est déclenchée. / Quand j'ai branché le fer à repasser,

l'alarme s'est déclenchée. / À quel moment l'alarme s'est déclenchée ? –
 Quand j'ai branché le fer à repasser. / Qu'est-ce qui s'est passé quand j'ai
 branché le fer à repasser ? – L'alarme s'est déclenchée.

Ainsi, en (24.a), *quand j'ai branché le fer à repasser* est une phrase enchâssée ajout de P (la matrice *l'alarme s'est déclenchée*). En (24.b), la phrase *quand tu me prenais sur tes genoux* n'a pas les mêmes propriétés par rapport à sa matrice *je me souviens* ; on peut admettre qu'elle est supprimable, mais elle n'est pas déplaçable, et on peut la cliticiser, ce qui montre qu'elle est complément d'objet ; le confirme le fait qu'elle répond à la question *de quoi ?* :

(25)a. Je me souviens. / * Quand tu me prenais sur tes genoux, je me souviens. / Je m'en souviens (où *en* représente (*de*) *quand tu me prenais sur tes genoux*). / De quoi te souviens-tu ? – De quand tu me prenais sur tes genoux.

Dans la phrase (24.b), la phrase enchâssée complément d'objet – que l'on vient d'analyser par rapport à sa phrase matrice – est elle-même la matrice de *quand j'étais petit (tu me prenais sur tes genoux quand j'étais petit)*. Cette dernière est supprimable, déplaçable, non cliticisable, répond à des questions telles que *à quel moment ?*, *quand ?* et entre dans l'interrogation *qu'est-ce qui se passe ?* (elle a donc la fonction d'ajout de P – P étant *tu me prenais sur tes genoux*) :

(25) c. Tu me prenais sur tes genoux. / Quand j'étais petit, tu me prenais sur tes genoux. / À quel moment me prenais-tu sur tes genoux ? : Quand j'étais petit. / Qu'est-ce qui se passait quand j'étais petit ? : Tu me prenais sur tes genoux.

Exercice 11

Donnez l'analyse de la phrase en *comme* dans chacune des phrases suivantes :

(26)a. Il est reparti comme il était arrivé.

b. Je désapprouve comme elle se maquille.

Exercice 12

Montrez que *si* ne relève pas du même type de complémenteur dans (27.a) et (27.b) :

(27)a. Je pourrai faire les courses si tu me donnes un peu d'argent.

b. Tu ne m'as pas dit si tu vas me donner un peu d'argent.

En résumé, la phrase complexe est une phrase comportant une phrase matrice dans laquelle il vient s'enchâsser une phrase (ou plusieurs) occupant une fonction de constituant. On distingue trois grands cas de figure : les complétives et interrogatives indirectes – qui sont essentiellement sujets ou compléments (elles peuvent aussi être ajout) –, les relatives – qui sont ajouts au nom antécédent –, et les circonstancielle – qui sont surtout ajouts mais, dans quelques cas, peuvent occuper la fonction de complément, ainsi qu'on l'a vu en (24.b) ou (2.f). L'important à retenir, par rapport à ce qui suit, est que la phrase enchâssée est un constituant (et peut donc en occuper les fonctions) : elle est clivable et sous la portée de l'interrogation ou de la négation.

2. La phrase double

En opposition au cas que l'on vient d'étudier, la phrase qui en assortit une autre dans la phrase double n'a pas les propriétés d'un constituant : il s'agit bien d'une phrase introduite par un complémenteur (ou une préposition à complément phrastique) mais qui ne se soumet ni au clivage, ni à la portée de l'interrogation ou de la négation. Cela concerne certaines phrases que la grammaire traditionnelle range sous le chef de la subordination, d'une part, et ce qu'elle range dans la coordination, d'autre part – autrement dit d'un côté des phrases introduites par un complémenteur, et de l'autre des phrases introduites par une conjonction (de coordination) – cf. le cours « *Grammaire : les catégories* »).

2.1. Les phrases introduites par un complémenteur

Traditionnellement, la phrase introduite par *bien que* en (26) serait dite « subordonnée circonstancielle de concession » et – hormis pour l'étiquette sémantique – recevrait donc la même analyse que, par exemple, *quand j'ai branché le fer à repasser* en (24.a), vue comme une « subordonnée circonstancielle de temps ». Or elles n'ont pas les mêmes propriétés syntaxiques :

(26)a. J'irai me baigner bien qu'il fasse un peu frais. / * C'est bien qu'il fasse un peu frais que j'irai me baigner. / * Iras-tu te baigner bien qu'il

fasse un peu frais (ou bien que tu sois malade) ? / * Je n'irai pas me baigner bien qu'il fasse un peu frais (mais bien que je sois malade).

Vs b. L'alarme s'est déclenchée quand j'ai branché le fer à repasser. /

C'est quand j'ai branché le fer à repasser que l'alarme s'est déclenchée. /
L'alarme s'est-elle déclenchée quand tu as branché le fer à repasser (ou lorsque tu as allumé le gaz) ? / L'alarme ne s'est pas déclenchée quand j'ai branché le fer à repasser (mais lorsque j'ai allumé le gaz).

La phrase en *bien que* est supprimable et déplaçable comme celle en *quand*, mais alors que cette dernière, d'ordre intraprédicatif / intraphrastique, est donc analysée comme un ajout de phrase, celle en *bien que*, d'ordre extraprédicatif / extraphrastique, est analysée comme un incident.

Exercice 13

Que serait l'analyse traditionnelle de la phrase introduite par *si bien que*, dans l'énoncé suivant ? Selon vous, comment peut-on en rendre compte plus adéquatement (justifiez votre réponse) ?

(27) La grenouille s'enfla si bien qu'elle creva.

Exercice 14

Construisez une phrase incluant une phrase introduite par *puisque*. A-t-on alors affaire à une phrase complexe ou à une phrase double ?

2.2. Les phrases introduites par une conjonction

Nous avons gardé l'appellation « conjonction » pour ce que les grammaires traditionnelles rangent dans les conjonctions de coordination – en excluant *donc*, qui a les propriétés d'un adverbe (cf. le cours « *Grammaire : les catégories* ») –, par opposition aux complémenteurs – traditionnellement classés dans les « conjonctions de subordination » au même titre que les prépositions associées à *que* introduisant un complément phrastique. La phrase coordonnée n'est pas d'ordre intraprédicatif / intraphrastique, c'est un incident, ainsi qu'en témoignent ses propriétés – sauf toutefois celle du déplacement :

(28) J'irais bien me baigner, mais je n'ai pas de maillot. / * Mais je n'ai pas de maillot, j'irais bien me baigner (*détachement en tête de phrase impossible*). / * C'est mais je n'ai pas de maillot que j'irais bien me baigner (*clivage impossible*). / * Est-ce que tu irais bien te baigner mais tu n'as pas de maillot (ou car tu est malade) ? / * Je n'irais pas me baigner mais je n'ai pas de maillot (mais car je suis malade).

La phrase coordonnée en *mais* a donc la fonction d'un incident et par conséquent elle forme avec *j'irais bien me baigner* une phrase double (et non une phrase complexe).

Exercice 15

Donnez l'analyse traditionnelle des phrases suivantes, et sa justification :

(29)a. Paul vient parce qu'il a envie de voir Marie.

b. Paul vient car il a envie de voir Marie.

Testez les propriétés syntaxiques de la phrase en *parce que* et de la phrase en *car* : qu'en concluez-vous ?

Exercice 16

En fonction de l'analyse et des propriétés de la phrase en *parce que* en (29.a) et de la phrase en *car* en (29.b), comment peut-on distinguer l'expression de la « cause » selon qu'elle est introduite par *car* ou *parce que*?

3. Conclusion

L'analyse en termes syntaxiques de ce que la grammaire traditionnelle nomme « propositions subordonnées » dans le cadre de la « phrase complexe » conduit à revoir la description, et de même l'examen des propriétés de ce qu'elle range dans la classe des « conjonctions » amène à renouveler les classements.

D'une part il paraît inutile de garder le terme de « proposition », ce que l'on désigne par là correspondant en fait à une « phrase ».

D'autre part, ce qui est rangé sous le chef des « subordonnées » en fait se sépare en deux catégories, selon que l'on a affaire à un constituant (intraprédicatif / intraphrastique) ou à un incident : on parlera de *phrase complexe* lorsqu'une phrase, enchâssée, occupe la fonction d'un constituant, et l'on parlera de *phrase double* lorsqu'une phrase occupe la fonction d'incident par rapport à une autre phrase – ce qui concerne aussi ce que la grammaire traditionnelle analyse comme des « propositions coordonnées ». Une troisième catégorie de phrase reçoit parfois la dénomination *discours* – nous lui avons préféré celle de *phrases siamoises* : il s'agit du cas où deux phrases simples (en apparence !) sont en interdépendance sans qu'on puisse analyser l'une ou l'autre comme une phrase enchâssée ou comme incident (*Il viendrait, je ne lui adresserais pas la parole* ou bien *Plus je te vois, plus je t'aime* ou encore *Soit tu restes, soit tu t'en vas*).

Corrigé des exercices

✦ **Exercice 1** : le problème d'analyse que posent ces phrases, c'est que *jusqu'à* d'une part, *dans* d'autre part, relèvent de la catégorie des prépositions ; elles introduisent donc des syntagmes prépositionnels. Mais un sujet ne peut jamais être un SP : comment alors expliquer la phrase (1.a), où *jusqu'à ses amis* est sujet ? On peut en effet le remplacer par *ils*, le cliver par *c'est... qui* ; il entraîne l'accord du verbe, répond à la question *qu'est-ce qui ?* :

(1.a) *Jusqu'à ses amis ont peur de lui ! Ils ont peur de lui. / Ce sont jusqu'à ses amis qui ont peur de lui ! / Qu'est-ce qui a peur de lui ? – Jusqu'à ses amis !*

La perplexité est la même pour (1.b) et (1.c) : *vendre* est transitif direct, comme *avoir* ; comment justifier qu'ils aient ici un complément prépositionnel ? Or il s'agit bien apparemment d'un complément d'objet direct, puisque l'on peut le cliticiser par *le/les*, le cliver par *c'est... que* ou le questionner par *qu'est-ce que* ou *qu'est-ce que ?* :

(1.b) *Il vendrait jusqu'à sa mère !*

(1.c) *Elle a dans les trente ans.*

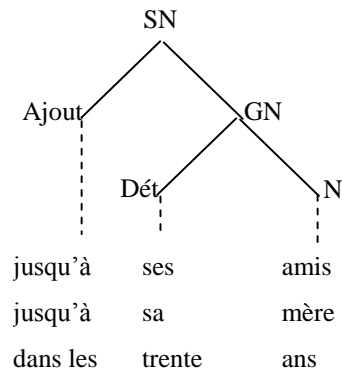
Une solution pour résoudre ce problème est d'admettre que *jusqu'à* ou *dans les* sont des ajouts précisant le groupe nominal – ils sont d'ailleurs facultatifs (supprimables). Les prépositions en l'occurrence ne sont pas la tête du syntagme mais équivalent à des adverbes, commutant avec *même* pour ce qui concerne *jusqu'à*, ou avec *environ, presque* s'agissant de *dans les* :

(1.a) Même ses amis ont peur de lui !

(1.b) Il vendrait même sa mère pour de l'argent !

(1.c) Elle a environ trente ans. / Elle a presque trente ans. / Elle a à peu près trente ans.

On n'a donc pas affaire, en fait, à des syntagmes prépositionnels :



✦ **Exercice 2** : on admettra – comme cela a déjà été fait antérieurement – qu'une phrase est balisée par une certaine ponctuation (s'achevant par un point, qui peut être point-virgule, point d'interrogation, point d'exclamation, deux-points), même si l'on sait que cela n'est pas toujours vrai (mais on peut alors s'en apercevoir à l'aide des critères syntaxiques, comme la nécessaire présence d'un verbe conjugué).

a) les phrases simples : elles comportent un verbe conjugué, elles peuvent être déclaratives, interrogatives, impératives ou exclamatives. On a dans le texte proposé : *Villepin met au pas les demandeurs d'emploi* (phrase déclarative), *Déjà la création du contrat nouvelles embauches, d'inspiration purement médéfiennne, n'avait pas été particulièrement appréciée par les syndicats* (phrase déclarative).

b) les phrases complexes : la phrase qui suit la précédente pose un problème, du fait qu'elle ne comporte qu'un verbe conjugué (*peuvent*) mais dans une phrase enchâssée (*que les chômeurs peuvent ou non refuser*), la phrase matrice ayant le sien à l'infinitif (*dire*) – ce qui est une particularité des phrases interrogatives (*Que faire ?*, *Qui voir ?*, *À qui s'adresser ?*, etc.). On admettra qu'on a la phrase matrice (interrogative) *Mais que dire du contrôle des demandeurs d'emploi et du flou suspect entourant les critères d'offre d'emploi* dans laquelle vient s'enchâsser la phrase relative *que les chômeurs peuvent ou non refuser* (où le complément pronom-subordonnant relatif *que* est complément d'objet du verbe *refuser*). L'antécédent de *que* (c'est-à-dire le nom qu'il représente) et dont la phrase relative est un ajout peut être aussi

bien *critères* (les chômeurs peuvent ou non refuser les critères), que *offre (d'emploi)* : les chômeurs peuvent ou non refuser l'emploi qu'on leur propose) – théoriquement, le bon usage voudrait que seul un nom déterminé (au sens « introduit par un déterminant ») soit modifié par une relative – auquel cas ce serait *critères* l'antécédent – mais le journaliste respecte-t-il les règles du bon usage ?

Deuxième phrase complexe : *Publié au « Journal officiel » le 2 août – période estivale propice pour légiférer en douce –, le décret instituant ce contrôle se complaît volontairement dans l'imprécision* (phrase matrice) *dès qu'il s'agit de définir ce qu'est une offre « valable » d'emploi, celle qu'un chômeur n'a pas le droit de refuser* (phrase enchâssée).

Dans la phrase matrice, *période estivale propice pour légiférer en douce* est en apposition au SN qui le précède (*le 2 août*) et comporte un SP phrastique à l'infinitif (*pour légiférer en douce*) qui est ajout de l'adjectif *propice*.

La phrase enchâssée est introduite par la préposition *dès* à complément phrastique (*qu'il s'agit...*, etc.) ; le complément du verbe *s'agir* est lui-même phrastique (SVinf) : le verbe *définir* a pour complément d'objet direct *ce qu'est une offre valable d'emploi* [...] introduit par le complémenteur pronom-subordonnant interrogatif *ce que*, qui est attribut, dans sa phrase, du sujet *une offre valable d'emploi*). Le SN *une offre valable d'emploi* a pour ajout *celle qu'un chômeur n'a pas le droit de refuser*, SN qui a pour tête le pronom démonstratif *celle*, lequel a pour ajout la phrase relative *qu'un chômeur n'a pas le droit de refuser* (le complémenteur pronom-subordonnant relatif *que* représente *celle* et a la fonction de complément d'objet de *refuser* dans sa phrase).

✦ **Exercice 3** : on examinera des énoncés commençant par une majuscule et terminés par un point, putativement considérés comme des phrases.

a) *Le jeune pianiste originaire d'Ankara était déjà venu à Perpignan, il y a quelques années, pour un concert avec orchestre* : phrase complexe comportant la phrase matrice *Le jeune pianiste originaire d'Ankara était déjà venu à Perpignan pour un concert avec orchestre* et la phrase enchâssée *il y a quelques années*. Celle-ci occupe la fonction d'un ajout de phrase, ce qui se voit au fait que, supprimable et déplaçable, elle est aussi clivable (*C'est il y a quelques années que le jeune pianiste originaire d'Ankara était déjà venu à Perpignan...*) et entre sous la portée de l'interrogation et de la négation (*Le jeune pianiste était-il venu il y a quelques années (ou le mois dernier) ? / Le jeune pianiste n'était pas venu il y a quelques années (mais le mois dernier)*).

b) *Cette fois-ci, nous le retrouvons dans l'exercice exigeant du récital* : phrase simple (un seul verbe conjugué).

c) *Celui que l'on cita comme le virtuose anatolien aux doigts de velours est de ces musiciens qui vivent pleinement les œuvres qu'ils interprètent* : phrase complexe.

– Le SN sujet *Celui que l'on cita comme le virtuose anatolien aux doigts de velours* a pour tête un pronom (*celui*) auquel s'adjoint l'ajout formé par la phrase relative introduite par le complémenteur pronom-subordonnant *que* (complément d'objet du verbe *cita*).

– Le SV comporte l'attribut *de ces musiciens*, auquel s'adjoint l'ajout *qui* + phrase relative ; dans cette relative, le verbe a pour complément d'objet direct le SN *les œuvres* auquel s'adjoint l'ajout *qu'ils interprètent*.

d) La phrase suivante *Autant Fazil Say jouait [...], autant son interprétation [...] fut exceptionnelle* est une phrase dont les deux composantes sont indissociables ; *autant... autant...* formant une corrélation, ni la première phrase seule, ni la seconde phrase seule n'est autonome (chacune d'entre elles appelle nécessairement l'autre, aucune ne peut former une phrase indépendante). En même temps, la seconde n'a pas de fonction par rapport à la première, ni la première par rapport à la seconde : on est dans le cas de ce que certains linguistes appellent « discours » et nous « phrases siamoises ».

e) *Voilà une œuvre à sa mesure [...] à son total engagement physique et mental* : selon nos critères, ce n'est pas une phrase, puisqu'il n'y a pas de verbe conjugué. Cependant, cet énoncé peut faire l'objet d'un enchâssement (*Il me semble que voilà une œuvre à sa mesure [...]*) et connaît le type interrogatif (*Voilà-t-il une œuvre à sa mesure... ?*), voire exclamatif (*Que voilà une œuvre à sa mesure... !*) – autrement dit connaît partiellement les propriétés syntaxiques que nous nous sommes données pour une définition de la phrase. Comme dans le cas précédent (d), on est face à un cas problématique en ce qu'il n'obéit pas à tous les critères caractérisant la phrase : certaines grammaires parlent à ce propos de « phrase à présentatif » – *voici* et *voilà* servant à « présenter » une entité.

f) Le texte proposé ne comporte pas de phrase double.

✦ **Exercice 4** : en (9.a), l'adverbe *conformément* ne peut s'employer sans un complément¹², ici le SP introduit par *à*, et c'est à qui a pour complément *ce qu'il avait dit*. Mais ici, on n'a pas une

¹² Malgré sa forme (morphologique), il ne se comporte donc pas en adverbe, mais en préposition; la logique est donc de considérer *conformément à* comme une locution prépositive (« locution » car deux

complétive, puisque dans *qu'il avait dit, que* est le complément d'objet de *dire* et par conséquent un pronom-subordonnant, qui a pour antécédent *ce* (pronom démonstratif) ; la phrase (9.a) signifie « Il est venu conformément à la chose qu'il avait dite ». En (9.b) en revanche, *qu'on ne le croit* est directement introduit par l'adverbe *autrement*, et *que* est un complémenteur simple (il n'a pas de fonction dans sa phrase, il se borne à en permettre l'enchâssement dans la matrice *Il se conduit autrement*) : ici, *qu'on ne le croit* est une complétive, ajout (supprimable, non cliticisable) de l'adverbe *autrement* qui établit une corrélation entre la phrase matrice (*Il se conduit autrement*¹³) et la phrase enchâssée (*on croit qu'il se conduit [d'une certaine manière]*) : l'adverbe dit que la manière dont il se conduit (phrase matrice) est différente de la manière dont on croit qu'il se conduit (phrase enchâssée), il porte donc sur les deux phrases (d'où l'effet de comparaison, de mise en corrélation).

✦ **Exercice 5** : en (10.a), *que Max cherche à partir* a la fonction de sujet, ce que l'on voit au fait que la phrase est cliticisable par *il* (*Il (= cela, ce départ) ne fait aucun doute*), clivable en *c'est... qui* (*C'est (le fait) que Max cherche à partir qui ne fait aucun doute*), qu'elle répond à la question *qu'est-ce qui ?* (*Qu'est-ce qui ne fait aucun doute ? – Que Max cherche à partir*), etc.

En (10.b), *qu'on ne l'oblige à vendre ses chevaux* a la fonction de complément d'objet : la phrase est cliticisable par *le* (*Elle le craint*), clivable en *c'est... que* (*C'est (le fait) qu'on ne l'oblige à vendre ses chevaux qu'elle craint*), elle répond à la question *qu'est-ce que ?* (*Qu'est-ce qu'elle craint ? – Qu'on ne l'oblige à vendre ses chevaux*). Dans la complétive, *à vendre ses chevaux* est un SP introduit par *à* et complément d'objet indirect de *obliger* (cliticisable par *y* : *on ne l'y oblige*), et la préposition a elle-même pour complément oblique (non cliticisable) la complétive à l'infinitif *vendre ses chevaux* (qui équivaut à *(ce) qu'elle vende ses chevaux*).

En (10.c), *que Max la remarque* est complément du nom *espoir* : elle est cliticisable par *en* (*cet espoir en occupe toutes les journées de Léa*), cliticisation plus naturelle si le SN est complément d'objet (*Elle a l'espoir que Max la remarque / Elle en a l'espoir*).

mots indissociables forment une seule unité). En l'occurrence, donc, *ce qu'il avait dit* est alors à considérer comme le complément de la locution prépositive *conformément à*.

¹³ L'adverbe *autrement* est complément oblique du verbe *se conduire* : il est obligatoire et non cliticisable.

✦ **Exercice 6** : en (11.a) *que tu fasses cela ou non* est cliticisable par *il* (*il m'indiffère*) et par conséquent a la fonction de sujet. Ce n'est pas le cas en (11.b), où d'ailleurs la phrase n'a pas les propriétés d'un constituant intraprédicatif : on ne peut pas la cliver (* *C'est (le fait) que tu fasses cela ou non qui/que Paul sera content*), elle n'est pas sous la portée de l'interrogation (* *Que tu fasses cela ou non, Paul sera-t-il content (ou que moi je le fasse) ?*) ni de la négation (* *Que tu fasses cela ou non, Paul ne sera pas content (mais que moi je le fasse).*). La phrase est forcément détachée : *Paul sera content, que tu fasses cela ou non* n'a pas le même sens que *Paul sera content que tu fasses cela ou non* (d'ailleurs d'acceptabilité douteuse). On a donc affaire en (11.b) à une phrase double, où *Que tu fasses cela ou non* a la fonction d'incident.

✦ **Exercice 7** : la phrase en *quand* n'a pas les mêmes propriétés en (15.a) et en (15.b) ; en (15.a), elle est supprimable et déplaçable (*Je me désole / Quand mon ami se moque de moi, je me désole*) et non cliticisable (* *Je me le désole*), et a donc la fonction d'ajout à P ; elle répond à la question à *quel moment ?*, *quand ?* pour situer temporellement la phrase *Je me désole*. En (15.b), la phrase en *quand* n'est pas supprimable ni déplaçable (?? *Je me demande. /* Quand mon ami se moque de moi, je me demande*) mais elle est cliticisable (*Je me le demande*) : elle est donc complément d'objet du verbe ; dans la phrase qu'il introduit, *quand* a la fonction d'ajout : il en représente le repère temporel (*quand mon ami se moque-t-il de moi ?*). En (15.a), *quand* est complémentateur simple, en (15.b), *quand* est complémentateur pronom-subordonnant interrogatif.

L'analyse est la même en ce qui concerne *si* en (16.a) : la phrase en *si* est ajout de sa matrice (elle est supprimable, déplaçable, non cliticisable) et *si* complémentateur simple à valeur temporelle (*si = quand*) ou conditionnelle / hypothétique). En (16.b), la phrase en *si* est complément d'objet du verbe (elle n'est si supprimable, ni déplaçable mais en revanche cliticisable par *le*) ; *si* est complémentateur simple d'interrogation indirecte totale (*Je me demande : est-ce que mon ami se moque de moi ?*).

✦ **Exercice 8** : en (20.a), *qui était venu* apparaît après un verbe, et la phrase en est le complément d'objet (*Il me l'a dit. / Qu'est-ce qu'il t'a dit ? – Qui était venu*) ; le complémentateur à la fois enchâsse sa phrase dans la matrice *Il m'a dit* et en est le sujet : c'est donc un pronom-subordonnant, interrogatif (il n'a pas d'antécédent et pourrait commuter avec *quels gens, quelles personnes*). En (20.b), *qui étaient venus* apparaît après un nom et n'est pas cliticisable (* *Il me l'a énuméré les gens*) ; le complémentateur à la fois enchâsse sa phrase dans la matrice *Il m'a énuméré les gens* et en est le sujet, il représente *les gens* : c'est donc un pronom-

subordonnant relatif (la phrase équivaut à un adjectif : *Il m'a énuméré les gens venus/présents* – on n'aurait pas en (20.a) l'équivalence avec * *Il m'a dit venus/présents*).

✦ **Exercice 9** : en (21), le complémenteur *que* suit un nom, mais, s'il le représente en (21.b) : *tout le monde ressent que*, c'est-à-dire *l'impression*, il ne le représente pas en (21.a) : * *on leur ment l'impression*. Donc *que* est un pronom-subordonnant en (21.b) mais non en (21.a). En (21.a), *qu'on leur ment* est une complétive introduite par le complémenteur simple *que* et complément du nom *impression* (il est cliticisable : *Les enseignants en ont l'impression*). En (21.c) *que tout le monde ressent* est une relative introduite par le complémenteur pronom-subordonnant *que* et ajout du nom *impression*.

En (22.a), *que* dans *qu'on leur dit* représente son antécédent *ce*, qui équivaut à *la chose / les choses* (*Ils ne croient pas aux choses qu'on leur dit*) et a dans sa phrase la fonction de complément d'objet (*on leur dit que*, c'est-à-dire *ce/cette chose*) : *que* est donc ici complémenteur pronom-subordonnant relatif. En (22.b), *ce* pourrait commuter avec *le fait* (*Ils ne consentent pas au fait qu'on leur impose de nouvelles charges*) mais *que* ne le représente pas (* *On leur impose de nouvelles charge le fait*) et il n'a pas de fonction dans sa phrase : *que* est donc ici complémenteur simple, il introduit une complétive complément oblique de *ce* (il est obligatoire mais non cliticisable).

✦ **Exercice 10** : en (23.a), *où* n'a pas d'antécédent, mais il a la fonction de complément dans sa phrase (* *Il est allé / Il est allé là-bas / Il y est allé*) ; la phrase *où il est allé* est complément d'objet du verbe de la phrase matrice (*Je l'ignore : où il est allé* est cliticisable). En (23.b), *où* suit un nom, qu'il représente dans sa phrase (*Ils se trouvent dans la salle*) ; la phrase *où ils se trouvent* est ajout du nom *salle*. Ainsi, dans le premier cas, *où* est complémenteur pronom-subordonnant interrogatif tandis que, dans le second cas, *où* est complémenteur pronom-subordonnant relatif.

✦ **Exercice 11** : en (26.a), *comme il était arrivé* est supprimable et déplaçable, et non cliticisable – il s'agit d'un ajout à la phrase *Il est reparti*, et *comme* équivaut à *de la même manière que* (*Il est reparti / Comme il était arrivé, il est reparti / Il est reparti de la même manière qu'il était arrivé*). En (26.b), *comme elle se maquille* est à la rigueur supprimable, mais non déplaçable ; en revanche, on peut le cliticiser – il s'agit donc du complément d'objet du verbe *désapprouve* ; *comme* n'équivaut plus à *de la même manière que* (? *Je désapprouve / * Comme elle se maquille, je désapprouve / Je le désapprouve / * Je désapprouve de la même manière qu'elle se maquille*).

- ↳ **Exercice 12** : en (27.a), la phrase introduite par *si* est supprimable, déplaçable, mais non cliticisable, c'est un ajout de la phrase *Je pourrais faire les courses – si* est complément simple établissant une condition ou une hypothèse (*Je pourrais faire les courses à la condition que tu me donnes un peu d'argent*). En (27.b), la phrase introduite par *si* n'est ni supprimable ni déplaçable, mais elle est cliticisable (*Tu ne me l'as pas dit*), c'est le complément d'objet du verbe *dire* – *si* est un complément simple d'interrogation indirecte totale (*Tu ne m'as pas dit (cela) : est-ce que tu vas me donner un peu d'argent ?*).
- ↳ **Exercice 13** : dans *La grenouille enfla si bien qu'elle creva*, *si bien qu'elle creva* est traditionnellement analysé comme une subordonnée circonstancielle de conséquence introduite par la conjonction *si bien que* (la « proposition principale » *la grenouille enfla* formant avec la « proposition subordonnée » *si bien qu'elle creva* une phrase complexe). Cependant, *si bien qu'elle creva* n'est ni clivable, ni sous la portée de l'interrogation ou de la négation : ce n'est donc pas un constituant intraprédicatif mais un incident (* *C'est si bien qu'elle creva que la grenouille enfla* / * *La grenouille enfla-t-elle si bien qu'elle creva (ou de sorte qu'elle devint obèse) ?* / * *La grenouille n'enfla pas si bien qu'elle creva (mais de sorte qu'elle devint obèse)*). Les deux phrases forment une phrase double et non une phrase complexe.
- ↳ **Exercice 14** : soit la phrase *Paul est chez lui, puisque la lumière est allumée*. Traditionnellement, on parlerait à propos de *puisque la lumière est allumée* de « proposition subordonnée circonstancielle de cause » formant avec *Paul est chez lui* une phrase complexe. Cependant, la phrase en *puisque* n'a pas les propriétés d'un constituant : elle n'est pas clivable (* *C'est puisque la lumière est allumée que Paul est chez lui*) ni soumise à la portée de l'interrogation ou de la négation (* *Paul est-il chez lui puisque la lumière est allumée ou puisque sa voiture est au garage ?* / * *Paul n'est pas chez lui puisque la lumière est allumée mais puisque sa voiture est au garage*) : elle a donc la fonction d'incident, et forme avec *Paul est chez lui* une phrase double (et non une phrase complexe).
- ↳ **Exercice 15** : la phrase (29.a) est analysée traditionnellement comme une phrase complexe, telle que *Paul vient* en est la « proposition principale » et *parce qu'il a envie de voir Marie* la « proposition subordonnée » ; cette dernière occupe la place et a la fonction d'un « complément circonstanciel de cause ». La phrase (29.b) est également traditionnellement analysée comme une phrase complexe, mais cette fois comme issue de la coordination par *car* de *il a envie de voir Marie* à *Paul vient*. On ne sait pas pourquoi, ici, la phrase en *car* n'est pas considérée comme occupant la place et la fonction d'un « complément circonstanciel de

cause », alors que aussi bien *parce qu'il a envie de voir Marie* que *car il a envie de voir Marie* paraissent équivaloir à *à cause de son envie de voir Marie* par exemple. On peut néanmoins démontrer que les deux phrases n'ont pas les mêmes propriétés syntaxiques, celle en *parce que* ayant celles d'un constituant et celle en *car* ayant celles d'un incident : la première est clivable et soumise à la portée de l'interrogation ou de la négation, ce qui n'est pas le cas de la seconde :

(29) a. C'est parce qu'il a envie de voir Marie que Paul vient. / Paul vient-il parce qu'il a envie de voir Marie (ou parce qu'il s'ennuie) ? / Paul ne vient pas parce qu'il a envie de voir Marie mais parce qu'il s'ennuie.

b. * C'est car il a envie de voir Marie que Paul vient. / * Paul vient-il car il a envie de voir Marie ou car il s'ennuie ? / * Paul ne vient pas car il a envie de voir Marie mais car il s'ennuie.

La phrase en *parce que* forme avec *Paul vient* (phrase matrice dans laquelle elle est enchâssée comme ajout de phrase) une phrase complexe, tandis que la phrase en *car* forme avec *Paul vient* une phrase double où elle s'analyse comme incident.

Exercice 16 : étant donné ce qui précède, compte tenu du fait que *car* introduit une phrase de l'ordre de l'extraphrastique (un incident), on peut admettre qu'elle présente un point de vue sur le reste de l'énoncé (elle relève de l'énonciation), tandis que *parce que*, introduisant une phrase de l'ordre de l'intraphrastique (un constituant), est sur le même plan que le reste de l'énoncé. Cette hypothèse peut être justifiée par des exemples où *car* n'introduit pas la « cause » de l'événement rapporté : dans *Eve n'est pas chez elle, car ses volets sont fermés*, la coordonnée n'exprime pas la cause de l'absence d'Eve (ce n'est pas du fait que ses volets sont fermés qu'elle n'est pas chez elle); elle présente ce qui justifie que le locuteur affirme *Eve n'est pas chez elle*. On pourrait d'ailleurs remplacer *car* par *en effet*, ou *effectivement*, qui servent à introduire la justification de ce que l'on vient d'avancer : *Eve n'est pas chez elle : en effet, ses volets sont fermés*. La conjonction peut se gloser par « et ce qui me permet de le dire »: *Eve n'est pas chez elle, et ce qui me permet de le dire, c'est que ses volets sont fermés*. Dans ce contexte, *parce que* serait beaucoup moins naturel, établissant un lien de cause à effet entre les volets fermés et l'absence d'Eve, tel que ce serait parce que ses volets sont fermés qu'Eve s'absente de chez elle.

L'ensemble des propriétés de la phrase en *parce que*, opposées à celle de la phrase en *car*, permettent de compléter la réflexion : *car* introduit une cause ou une

justification présentée comme unique, incontestable (on ne prend pas en compte l'existence éventuelle d'autres causes possibles) – c'est le point de vue asserté par le locuteur. En revanche *parce que* retient une cause parmi d'autres, c'est ce que montrent la possibilité de clivage, exclue pour *car* (*C'est parce que Luc est malade qu'il ne vient pas* : est mise en valeur une certaine cause parmi d'autres envisageables), ou le test de portée, exclu pour *car* : *Est-ce que Luc ne vient pas parce qu'il est malade (ou parce qu'il boude)?* : la phrase en *parce que* est sous la portée de l'interrogation, la question convoque d'autres causes possibles.

Confirme cette analyse le fait que *parce que* peut être spécifié par un adverbe (*précisément, justement, surtout...*), qui insiste sur la cause retenue en éliminant d'autres éventuelles – ce que refuse *car* : *Luc ne vient pas uniquement parce qu'il est malade (et non parce qu'il boude, comme tu parais le penser)* / * *Luc ne vient pas uniquement car il est malade.*

Si *car* avance une justification qui émane uniquement du locuteur (c'est son point de vue), *parce que* est en relation avec un interlocuteur susceptible de poser la question *pourquoi?* - en revanche, *car* ne peut introduire la réponse à la question : *Pourquoi Luc n'est-il pas là?* - *Parce qu'il est malade.* / **Car il est malade.*

On voit donc par là comment l'observation des formes (leurs possibilités et impossibilités) peut donner lieu à une interprétation, et donc à une hypothèse sémantique sur l'identité des lexèmes.

Lectures

Reprenez les grammaires citées (*Le Bon Usage* et *Grammaire méthodique du français*) dans leurs chapitres sur la phrase, la phrase simple, la phrase complexe, la coordination et la subordination : comparez leurs contenus, entre eux et avec le présent cours ; établissez une fiche synthétisant les points communs d'une part, les principales différences d'autre part.

Parcourez l'ouvrage suivant :

Denis Creissels, *Eléments de syntaxe générale*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995.

Fin de cours